

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'HORTICULTURE : UN MOYEN D'INTERVENTION SOCIALE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

GENEVIÈVE TOUSIGNANT

JUIN 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Pour commencer, j'aimerais souligner la chance que j'ai d'être aussi bien entourée. Je profite de ces quelques lignes pour remercier ma famille et mes amies pour leur présence et leurs multiples encouragements dans ce projet qui demande beaucoup de persévérance.

Je voudrais également remercier mon directeur, Jean-François René, pour son ouverture et son intérêt pour mon projet de recherche, ainsi que pour sa patience et ses précieux conseils. Son sens de l'humour et sa grande disponibilité ont beaucoup facilité mon cheminement et l'accomplissement de ce travail de longue haleine.

Un grand merci aux intervenants-es qui ont accepté de collaborer avec moi et qui m'ont aidé à contacter les jeunes avec qui j'ai réalisé le travail terrain. Ils ont été très accueillants et m'ont permis de mieux connaître des organismes hors du commun. Plus particulièrement, merci aux participants-es qui ont accepté de partager leur expérience et leur histoire de vie. Je tiens à les remercier pour leur générosité. Grâce à eux-elles, ce projet s'est concrétisé et je leur adresse toute ma gratitude.

AVANT-PROPOS

Au retour d'un grand voyage au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique de l'Ouest, j'ai choisi de poursuivre mes études en service social, à l'Université Laval, à Québec. Ce projet semblait répondre aux valeurs de justice sociale qui avaient émergé au fil de mes expériences. Le travail agricole qui a été mon principal gagne-pain pendant mes années d'études m'a permis de cumuler une expérience considérable dans ce domaine. Au fil des saisons, j'ai découvert les nombreuses vertus des plantes. C'est alors que l'utilisation des plantes à des fins d'intervention sociale est devenue une nouvelle passion.

Dès mon retour à Montréal, en 2008, je me suis investi dans la mise en commun du travail social et de l'horticulture. À titre d'intervenante psychosociale, je me suis initiée à l'utilisation des plantes et du travail horticole comme moyen d'intervention auprès des jeunes en difficulté, dans le but d'une intégration socioprofessionnelle. J'ai poursuivi mes apprentissages au sein de différents projets d'insertion socioprofessionnelle, me permettant d'explorer un champ peu connu de l'intervention. Ces expériences ont motivé le désir d'approfondir mes recherches dans le cadre d'un projet de mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
AVANT-PROPOS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	3
1.1 Introduction	3
1.1.1 Contexte économique général au Canada et au Québec	3
1.2 La transformation de l'emploi	4
1.3 Un portrait des jeunes.....	6
1.3.1 Le passage à la vie adulte	6
1.3.2 Le rapport au travail.....	7
1.3.3 Le niveau de scolarisation.....	8
1.4 Les difficultés des jeunes.....	9
1.4.1 Difficultés socioéconomiques.....	10
1.4.2 Difficultés familiales.....	11
1.4.3 Difficultés scolaires	12
1.4.4 Les multiproblématiques : santé mentale et toxicomanie.....	13
1.5 Les enjeux d'insertion	15
1.6 Les ressources disponibles	17
1.6.1 Emploi-Québec et ressources institutionnelles.....	17

1.6.2 Les entreprises d'insertion sociale	18
1.6.3 Organismes communautaires à but non lucratif	19
1.7 Intervention sociale et horticulture	20
1.7.1 L'hortithérapie, le jardinage thérapeutique et l'horticulture sociale.....	21
1.7.2 Les bénéfices de l'horticulture.....	233
1.8 Question de recherche, objectifs et pertinence du projet.....	24
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE	26
2.1 Introduction	26
2.1.1 Bref historique et définition théorique de la sociologie clinique.....	26
2.2 Concept de l'exclusion sociale	29
2.2.1 Dimension économique	30
2.2.2 La dimension sociale	30
2.2.3 Dimension symbolique	31
2.3 Le concept de bénéfices	32
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE.....	34
3.1 Introduction	34
3.1.1 Recherche qualitative.....	34
3.2 Population d'étude et déroulement du terrain de recherche	35
3.3 Technique de collecte de données : l'entretien semi-directif	36
3.4 Considérations éthiques.....	37
3.5 Difficultés rencontrées.....	37
3.6 Limites de la recherche.....	38
3.7 Limites du travail de terrain	39
3.8 L'analyse	39
CHAPITRE IV	
RÉSULTATS	40
4.1 Introduction	40
4.2 Présentations des participants-es	41

4.3 Présentation des organismes.....	42
4.3.1 Sentier urbain.....	42
4.3.2 Les Jardins de la Terre	433
4.3.3 D3Pierres	44
4.4 La situation initiale des jeunes interviewés-es	45
4.4.1 Le revenu et l'expérience en emploi.....	45
4.4.2 Rapport au travail.....	46
4.4.3 Les difficultés personnelles	47
4.4.4 Santé physique et psychologique.....	47
4.4.5 Difficultés familiales.....	48
4.4.6 Difficultés sociales et réseau social	49
4.4.7 Difficultés scolaires	51
4.4.8 Projets d'avenir	53
4.5 L'expérience des jeunes pendant le projet d'horticulture/agriculture	53
4.5.1 Objectifs des participants-es	54
4.5.2 Lien avec le personnel : horticulteurs-trices, formateurs-trices et intervenant-es	55
4.5.3 Les premières semaines du projet et journée type	55
4.6 Ce qui distingue l'horticulture des autres professions.....	56
4.7 Les bénéfices de l'horticulture/agriculture	58
4.7.1 Les bénéfices physiques.....	59
4.7.2 Les bénéfices psychologiques.....	59
4.7.3 Les bénéfices sociaux	60
4.7.4 Les bénéfices sur le plan professionnel	61
4.7.5 Les bénéfices d'ordre spirituel.....	622
4.8 Apprentissages et apports du projet en horticulture	63
4.8.1 Apprentissages horticoles/agricoles.....	64
4.8.2 Apprentissages sur les plans personnel et social	65
4.9 Cinq constats	68

CHAPITRE V	
ANALYSE ET DISCUSSION.....	72
5.1 Introduction	7272
5.2 Dimension économique de l'exclusion sociale	733
5.3 Dimension sociale de l'exclusion sociale.....	76
5.4 Dimension symbolique de l'exclusion sociale	79
5.5 Le processus de la désinsertion	83
5.5.1 Les trois phases psychologiques de la désinsertion	84
5.6 Contraintes systémiques liées au processus de désinsertion sociale	87
5.6.1 La naissance d'une sous-citoyenneté.....	888
5.6.2 Désengagement de l'État et intervention autoritaire.....	90
5.7 Retour sur les enjeux d'insertion sociale chez les jeunes adultes	95
5.8 La construction identitaire.....	95
5.9 L'engagement dans un projet	96
5.10 Sentiment d'inclusion et sentiment d'appartenance	97
5.11 Jeunes fragilisés-es, travail social et horticulture	98
5.12 Initiative de projet à Montréal	102
CONCLUSION	104
ANNEXE I QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN.....	107
ANNEXE II FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	109
BIBLIOGRAPHIE	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Portrait des participants	41
Tableau 4.2 Les objectifs des participants	544

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

A.U.	Agriculture urbaine
AIESS	Association internationale des écoles de service social
CETAB	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité
CEIQ	Collectif des entreprises d'insertion du Québec
CRAPAUD	Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable
CRE	Conseil régional de l'environnement
DES	Diplôme d'études secondaires
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DFC	Detroit Future City Framework
AHTA	Horticultural Therapy Association
IMT	Informations sur le marché du travail
IRIS	Institut de recherche et d'information socioéconomique
NEEF	Ni aux études, ni en emploi ni en formation
OSBL	Organisme sans but lucratif
RCLALQ	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec
RISC	Réseau international de sociologie clinique

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de l'expérience de jeunes en difficulté, dans un projet d'insertion socioprofessionnelle dont le principal moyen d'intervention est l'horticulture/agriculture. La recherche tente de documenter les bénéfices de l'horticulture, ainsi que le potentiel de cette approche au sein de l'intervention sociale.

La collecte de données a été effectuée grâce à l'entremise de trois organismes dont la mission vise l'insertion en emploi des jeunes adultes. Au total, huit jeunes ont participé à des entrevues semi-dirigées. Ils et elles sont âgés entre 18 et 25 ans et ont tous complété leur projet d'insertion sociale en horticulture au cours des deux dernières années.

Les résultats permettent de dégager le vécu des jeunes avant le début de leur projet. Il est également question de comprendre leur expérience pendant le projet, ainsi que des changements qui sont survenus à la suite de leur parcours. Ce chapitre fait état de la situation personnelle, sociale et professionnelle des participants-es.

L'analyse qualitative des résultats aborde la situation d'exclusion sociale des jeunes interviewés-es selon les dimensions économique, sociale et symbolique définies par Vincent de Gaulejac. Ce chapitre souligne l'attention accordée à l'environnement de travail, à l'appartenance et à la signification du travail. L'analyse révèle également l'importance de la dimension symbolique en lien avec la définition de l'identité sociale des jeunes adultes.

MOTS-CLÉS : Jeunes en difficulté, insertion socioprofessionnelle, exclusion sociale, bénéfices, horticulture/agriculture.

INTRODUCTION

Pour bien comprendre le champ d'intérêt qui nous anime, nous proposons d'explorer les liens qui existent entre l'intervention sociale et l'horticulture. Pour ce faire, nous souhaitons identifier les bénéfices expérimentés lors d'une activité horticole, afin de mettre en lumière le potentiel de ce moyen d'intervention, plus particulièrement auprès des jeunes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Le premier chapitre sera consacré à la problématique. Avec l'appui de plusieurs auteurs-es, nous dresserons un portrait général des jeunes âgés entre 18 et 25 ans. Nous comprendrons alors qui sont les jeunes en difficulté, ainsi que les ressources qui existent pour eux. Nous présenterons quelques projets horticoles destinés aux personnes éloignées du marché de l'emploi. La problématique permettra de mettre en lumière les bénéfices de l'horticulture décrits dans la littérature et la pertinence scientifique et sociale d'approfondir ce sujet.

Le deuxième chapitre décrira le cadre théorique et les concepts qui guideront ce mémoire. Nous avons choisi l'approche de la sociologie clinique afin de mettre en valeur l'expérience des jeunes et les différents types de savoirs mis à contribution. Enfin, les concepts de bénéfice et d'exclusion sociale seront développés afin d'établir les liens qui existent entre l'horticulture et l'intégration sociale des jeunes.

Le chapitre trois exposera la méthodologie de la recherche. Nous pourrons alors expliquer ce qui a motivé les choix d'échantillonnage et de collecte de données. Cette section nous permettra également de souligner les limites de ce travail de recherche.

Au chapitre quatre, nous présenterons les résultats de notre recherche, tandis que le chapitre cinq sera consacré à l'analyse : nous discuterons des éléments spécifiques au

regard de la problématique et du cadre conceptuel, en lien avec les résultats recueillis. En guise de réflexion, nous aborderons l'innovation des pratiques au sein du travail social. En conclusion, nous proposons une synthèse du travail accompli, ainsi que des perspectives de recherche pour de futurs travaux.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

L'élaboration de la problématique constitue la première étape de ce travail de mémoire. Ce chapitre vise à présenter les différents éléments qui justifient la pertinence scientifique de ce travail de recherche, ainsi que la pertinence sociale de notre questionnement. Dans un premier temps, nous décrirons le contexte économique général au Canada et au Québec ainsi que les transformations qui ont lieu sur le marché de l'emploi. Nous tenterons par la suite de dresser un portrait des jeunes en général, puis des difficultés que certains-es rencontrent et qui posent obstacle à leur insertion socioprofessionnelle. Cela nous amènera à identifier trois enjeux importants liés à l'insertion sociale des jeunes adultes. Nous décrirons alors le type de ressources qui sont disponibles pour eux.

Dans un deuxième temps, nous étudierons davantage l'utilisation de l'horticulture à des fins d'intervention sociale. Nous verrons comment cette approche s'est développée ainsi que les bienfaits qui y sont associés. Cela nous amènera enfin à formuler notre question de recherche ainsi que les objectifs que nous souhaitons atteindre.

1.1.1 Contexte économique général au Canada et au Québec

Le marché du travail et le contexte sociopolitique se sont rapidement transformés dans les dernières décennies. L'industrialisation et les accords internationaux qui régissent l'économie du pays influencent l'ensemble des secteurs d'activités ainsi que

les emplois. C'est dans un contexte de mondialisation des marchés que certains secteurs de l'économie se sont détériorés, de sorte qu'un niveau de scolarité élevé n'est plus un gage de bon emploi. Le désengagement de l'État qui se poursuit au Canada depuis 40 ans a pour conséquence d'encourager une croissance des inégalités socioéconomiques où les pauvres restent toujours très pauvres. Les gouvernements mettent en priorité la rentabilité et la compétition en favorisant la privatisation des services, la diminution des transferts sociaux et un contexte social de précarité (Yerochewski, 2014).

À l'échelle mondiale, ce contexte économique a des conséquences importantes sur le taux de chômage, particulièrement chez les jeunes. Parmi les pays de l'OCDE, le taux d'inactivité en emploi des jeunes âgés entre 15 et 24 ans atteint près de 20 % en France, en Espagne, en Italie et en Belgique, alors qu'au Canada le taux de chômage est de 14,3 % (Bernard, 2015). Bien que la situation canadienne ne soit pas aussi dramatique que celle outremer, la difficulté des jeunes Canadiens à trouver un emploi demeure en enjeu d'actualité.

1.2 La transformation de l'emploi

Le thème de l'emploi demeure au cœur des préoccupations économiques et sociales. Le chômage des jeunes, au Canada et ailleurs dans le monde, nous pousse à nous questionner sur les obstacles à l'emploi. Les intérêts économiques de l'entreprise privée influencent la disponibilité de l'emploi et les conditions de travail. L'époque où il existait des emplois stables et à temps plein laisse aujourd'hui la place à des emplois plus précaires. Nous assistons à « une montée du travail atypique tels que le travail temporaire, le travail à temps partiel, le travail indépendant, le recours aux agences de location de main-d'œuvre » (Yerochewski, 2014, p. 26). Au Québec et en Ontario, « près d'un tiers des emplois sont précaires et 60 % des travailleurs ne sont

pas syndiqués en 2012 » (Yerochewski, 2014, p. 55). Bien que « l'État s'engage à soutenir la création d'emploi, les transformations du travail sont multiples » (Breault, 2013, p. 12).

À travers toutes les transformations que subit le marché du travail, le mot d'ordre est la flexibilité, tant pour ce qui a trait aux salaires, qu'au statut d'emploi, à l'utilisation des compétences et des règles d'encadrement du travail. Ces structures ouvrent la porte à une forme de discrimination orientée vers une « baisse de rémunération pour certaines catégories des personnes qui cherchent à intégrer le marché du travail, comme les femmes, les jeunes et les immigrants » (Boucher, 2005, p. 4). Ainsi,

[...] les jeunes travailleurs sont plus susceptibles que les travailleurs adultes d'être mis à pied par leur employeur et [...] le fait d'occuper un emploi ne signifie cependant pas que l'emploi soit bien rémunéré ou bien apparié aux compétences acquises pendant les études [...]. (Bernard, 2015)

Notons également que l'insertion en emploi des jeunes appartenant à des « minorités visibles reste un défi incontournable, puisque leur taux de chômage, qu'ils soient ou non issus de l'immigration, reste tout près du double de celui de la population en général » (Secrétariat à la jeunesse, 2015, p.14).

Enfin, les emplois d'aujourd'hui présentent un niveau d'exigence plus élevé, mettant l'accent sur la qualification des candidats. La spécialisation des emplois et la demande pour des travailleurs hautement spécialisés mettent de l'avant une forte insistance sur les carences individuelles, de sorte que les personnes ne possédant pas les compétences recherchées sont écartées d'emblée. Cela se produit au détriment d'une reconnaissance des facteurs structurels (Breault, 2013; Ulysse et Lesemann, 2004) pouvant affecter la capacité des personnes. Dans ce contexte, les individus qui présentent des difficultés personnelles et sociales sont davantage

susceptibles de rencontrer des obstacles face à leur intégration. C'est ce que nous allons ici approfondir.

1.3 Un portrait des jeunes

Jusqu'à présent nous avons vu que le contexte socioéconomique des dernières décennies a provoqué d'importants changements au sein du marché de l'emploi. L'instabilité et la précarité du travail deviennent des obstacles importants à l'insertion professionnelle. D'abord, précisons que ce n'est pas l'ensemble des jeunes qui éprouvent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle, bien que la complexité du passage à l'âge adulte soit une réalité commune à tous. En ce sens, nous tenterons ici d'illustrer les enjeux liés au parcours des jeunes âgés entre 18 et 25 ans. Cela nous amènera par la suite à décrire les difficultés des jeunes dont le parcours socioprofessionnel pose problème.

1.3.1 Le passage à la vie adulte

Devenir adulte est un processus qui peut parfois comporter de nombreux défis. En effet, l'individu cherche à se définir davantage comme un acteur de la société et ce passage implique des choix importants, de nouvelles responsabilités et une redéfinition identitaire. Selon Goyette *et coll.* (2012), « la vie adulte ne se présente plus selon un modèle-type » (p.14). Alors qu'autrefois le statut d'adulte était davantage guidé par un ordre précis d'accomplissement, passant de l'école au travail et du mariage à la famille, ce passage compte aujourd'hui de nombreux va-et-vient (Goyette *et coll.* 2012). Il se caractérise par « plusieurs transitions qui touchent une diversité de sphères de vie interdépendantes, notamment l'école, l'emploi, le logement et la famille » (idem, p.14). Nous assistons à un allongement de la durée des

études, à des difficultés d'insertion en emploi et à un départ parfois tardif du domicile parental.

Tandis que la majorité des jeunes bénéficie du soutien de leurs parents dans l'acquisition d'une plus grande autonomie, d'autres ne peuvent compter sur aucun support familial. Ces jeunes, davantage laissés à eux-mêmes, sont alors plus à risques et susceptibles de faire appel à différents programmes sociaux (Anctil, 2006). Pour certains-es, le « passage à l'âge adulte est particulièrement critique pour les problèmes de santé mentale et l'augmentation des conduites à risque » (Marcotte, 2007, p. 4). Cette période de la vie peut alors être vécue plus ou moins facilement. Selon le parcours de chacun-e, ce passage peut mener à une confusion face aux projets d'avenir, alors que pour d'autres, cette étape de vie peut s'avérer propice à des changements positifs (Thirot, 2011, p. 79).

1.3.2 Le rapport au travail

Les transformations du marché de l'emploi complexifient les perspectives d'emploi et le choix professionnel. C'est pourquoi il semble pertinent de se pencher sur le rapport que les jeunes entretiennent avec le travail. C'est-à-dire que la signification et la satisfaction que procure le travail pourraient influencer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes (Anctil, 2006). Selon Karabanow *et coll.* (2010), la plupart des jeunes travaillent en vue de créer un futur pour eux-mêmes, selon des valeurs assez traditionnelles. En effet, le travail structure l'ensemble de la vie et devient un espace de reconnaissance socioéconomique, au centre des sociabilités.

Aujourd'hui comme hier, les jeunes souhaitent accéder aux acquis matériels reconnus par la classe moyenne, telle que l'achat d'une maison et d'une voiture. Ils veulent être en mesure de bien vivre, de se nourrir, de former un couple et de fonder une famille

(René, 1993). Il semble que le conflit de valeur réside dans le fait que nous assistons à un changement de paradigme provenant des nouvelles générations. Selon Allain (2014), la communication verticale basée sur la hiérarchie est en déclin. La structure, les ordres, la stabilité et les résultats font place à la flexibilité, la négociation, l'innovation et le plaisir. Une normativité en transformation qui pourrait expliquer que dans certains cas, lorsque le travail n'est pas vécu comme significatif ou ayant du sens, le cynisme, l'aliénation et le désengagement au travail peuvent apparaître (Breault, 2013). L'auteur explique que les gens qui vivent une perte de sens peuvent devenir malheureux, agités ou malades.

Ainsi, pour une majorité de jeunes, le travail n'est plus uniquement alimentaire, il devient un lieu d'épanouissement et un moyen de se réaliser plutôt qu'une obligation sociale. Les jeunes souhaitent donc obtenir un travail intéressant et stimulant leur permettant d'être bien et d'avoir du plaisir (Petit, 2008). Le rapport au travail peut toutefois varier selon le niveau de scolarité des individus. En effet, ceux dont la scolarité est faible seront plus souvent dans l'obligation d'accepter des emplois précaires où le sentiment de satisfaction et de réalisation est faible (Yerochewski, 2014).

1.3.3 Le niveau de scolarisation

Le niveau de scolarisation est un élément important à considérer afin de comprendre les difficultés d'insertion vécues par les jeunes. En effet, la demande de travailleur hautement qualifié sur le marché du travail nous permet de constater que le taux d'activité des jeunes tend à augmenter avec le niveau de scolarité :

En 2012, les jeunes de 15 à 29 ans qui n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) montraient un taux d'activité en emploi de 52 %,

comparativement à 77 % pour ceux qui avaient obtenu leur diplôme (DES). (Institut de la statistique du Québec, 2009).

Le taux d'activité en emploi s'élève au-delà de 80 % pour ceux qui ont fait des études postsecondaires et universitaires (Institut de la statistique du Québec, 2009). Néanmoins, la transformation du travail oblige les jeunes diplômés à devenir spécialisés dans leur domaine d'activités.

Ainsi, les jeunes ayant une faible scolarité éprouvent davantage de difficultés à trouver ou à garder un emploi. Lacroix et Potvin (2010) expliquent que « lorsqu'ils en ont un, il est généralement plus instable (chômage), difficile (conditions de travail), moins bien rémunéré et moins prestigieux que celui d'un pair ayant obtenu son diplôme » (p. 1). Pour les jeunes présentant un faible niveau de scolarité et qui décrochent un emploi, leur statut de travailleur ne permet souvent pas de sortir de la précarité. Ce sont souvent des emplois au salaire minimum et ayant des horaires flexibles et décousus, connus comme étant de « mauvais emplois » (Yerochewski, 2014). Comme les exigences d'embauche initiales se complexifient, la scolarité reste la voie privilégiée pour éviter le chômage (Institut de la statistique du Québec, 2009). Si on ajoute la variable du genre, « le taux de diplomation au secondaire est de 74 % chez les garçons et de 80 % chez les filles » (Secrétariat à la jeunesse, 2015, p. 30). Les jeunes filles ne sont donc pas à l'abri des difficultés de persévérance scolaire, bien que les garçons demeurent au cœur des préoccupations publiques.

1.4 Les difficultés des jeunes

Nous avons vu que le contexte d'instabilité en emploi doublé d'un faible niveau de scolarité influence les chances d'obtenir de bons emplois. Le passage à la vie adulte comporte également son lot de défis et peut mener à une plus grande détresse :

« difficultés scolaires, rapport à l'autorité et relation interpersonnelle difficile, faible socialisation au monde du travail » (Gauthier, 2015, p. 55). Cette section vise à mieux identifier les difficultés vécues par les jeunes ainsi que l'origine de ces difficultés.

1.4.1 Difficultés socioéconomiques

Les nombreuses coupures dans les services publics et la précarité de l'emploi contribuent à l'accroissement de l'état de pauvreté ainsi qu'à l'augmentation des inégalités sociales. Déjà dans les années 1980, on observait une « accentuation du phénomène de la pauvreté chez les jeunes » (Gauthier *et coll.*, 1995, p. 57). Les facteurs structurels étaient alors évoqués pour expliquer ces difficultés. Un rapport de Molgat (1999) remis à la Société d'habitation du Québec fait état d'un lien entre les difficultés associées à l'entrée sur le marché du travail et la détérioration des conditions économiques des jeunes. Vultur (2005) remarque que les jeunes qui « éprouvent des difficultés financières se présentent souvent de façon répétée ou sur une plus longue durée aux mesures d'assurance-emploi et qu'ils sont plus souvent prestataires actifs de l'aide de dernier recours » (p. 20). Aujourd'hui, nous puisons également des explications d'ordre individuel en observant « l'écart qui existe entre l'injonction que pose la société et la capacité des individus d'y répondre » (Gauthier, 2015, p. 50).

En matière d'insertion sociale, les conditions socioéconomiques jouent un rôle particulièrement important sur les besoins physiologiques qui lui sont associés : logement, comportements à risque, inégalités en matière de santé, etc. (Secrétariat à la jeunesse, 2015). L'insécurité alimentaire est plus souvent observée parmi les personnes sans emploi (27 %) et les personnes vivant dans des ménages très pauvres (39 %) ou pauvres (20 %) (Institut de la statistique du Québec, 2001). Les conditions de vie précaires influencent également la recherche d'un logement et contribuent à

l'instabilité résidentielle (Molgat, 1999). L'accès au logement de qualité est de plus en plus difficile, « les loyers ayant augmenté en moyenne de 46 % entre 2001 et 2016 au Québec » (Regroupement des comités de logement et association des locataires du Québec, 2017).

À l'aube de l'âge adulte, ce contexte rend difficile l'acquisition de l'autonomie désirée. L'instabilité sur le plan du logement peut alors mener les jeunes à expérimenter un départ hâtif du milieu familial, des séjours dans un hébergement temporaire, une dépendance aux autres pour se loger, la vie dans la rue et parfois en institution (Gauthier, 2015). En ce sens, Ulysse et Lesemann (2004) indiquent que le logement est un élément déterminant dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. En plus d'affecter l'insertion en emploi, les difficultés socioéconomiques interagissent avec la motivation scolaire. Le rapport de Lacroix et Potvin (2010) met en relation la situation économique du milieu familial et le décrochage scolaire. Selon certains travaux, « les parents dont la condition socioéconomique est précaire sont plus susceptibles d'avoir une faible scolarité et cette dernière variable entretient aussi une relation avec le décrochage » (Lacroix et Potvin, 2010). Également, le soutien de membres de la famille, la qualité de la communication et le respect des règles sont des éléments pouvant influencer la persévérance scolaire des jeunes (idem). Ainsi, la transition vers le marché du travail des non-diplômés risque de mener vers des emplois comportant peu de perspectives d'avenir » (Molgat, 2011, p. 47). Il n'en demeure pas moins que cette précarité est le résultat d'un ensemble de facteurs.

1.4.2 Difficultés familiales

Au-delà de la dimension économique, les dynamiques familiales ont un impact majeur sur le développement de l'autonomie des jeunes adultes. C'est pourquoi il est pertinent d'observer le parcours familial des jeunes en difficulté, car il influence

grandement la recherche d'un premier emploi, l'intégration sur le marché du travail et la persévérance scolaire. Le manque de soutien affectif dans la famille, le faible engagement des parents et le peu d'encadrement contribuent effectivement à augmenter le risque d'abandon scolaire chez les jeunes (Lessard *et coll.*, 2007). Certains-es font preuve plus tôt d'une grande autonomie alors que d'autres peuvent avoir besoin d'un encadrement serré et de proximité dans leurs milieux de vie (idem).

En plus du manque de soutien, Vultur (2005) remarque que la vie familiale des jeunes en difficulté a « souvent été marquée par des discordes et des relations conflictuelles. Ils n'ont pas connu une vie familiale stable et ont souvent été placés en bas âge dans des institutions ou des familles d'accueil » (p. 100). En effet, certaines difficultés familiales datent de l'enfance et peuvent inclure des dysfonctionnements importants relatifs à la maltraitance, à la toxicomanie, aux abus de la part des parents ou encore aux problèmes mentaux parentaux (Gilbert, 2015). La stabilité affective et le soutien familial sont donc des éléments déterminants dans le développement des acquis nécessaires à l'insertion sociale.

1.4.3 Difficultés scolaires

Le décrochage scolaire est généralement le résultat d'un ensemble de difficultés : « problèmes de comportement, difficultés d'adaptation sociale, participation à des activités délinquantes, manque d'intérêt, absences répétées, rejet et intimidation » (Lacroix et Potvin, 2010). Les auteurs qui se sont penchés sur la question soutiennent que les jeunes en difficulté sont plus enclins à avoir besoin d'un accompagnement soutenu, un besoin qui est parfois négligé dans le milieu scolaire dû au manque de ressources pédagogiques de plus en plus marqué dans les écoles. Certains-es se sont « sentis “étiquetés”, lorsque placés dans des classes spécialisées, parfois même “jugés” par le personnel de santé » (Gauthier, 2015, p. 58). Les problèmes de santé

mentale sont fréquents dans les institutions scolaires et plusieurs jeunes portent un diagnostic médical physique ou psychologique, pour lequel ils doivent prendre une médication (Gauthier, 2015). L'auteur souligne également que certains-es jeunes présentent « un rapport difficile avec l'autorité » (p. 55), ce qui complexifie les relations avec les enseignants-es et la direction des écoles. Enfin, comme le mentionne le bilan de recherche sur le programme d'aide à l'emploi *Solidarité Jeunesse*, présenté par Panet-Raymond *et coll.* (2003), un des facteurs prédominants de la difficulté d'insertion en emploi chez les jeunes est leur faible niveau de scolarité auquel s'ajoutent plusieurs difficultés personnelles pouvant nuire à la persévérance scolaire.

1.4.4 Les multiproblématiques : santé mentale et toxicomanie

Le cumul de problématiques présent chez les jeunes justifie en soi l'appellation de « jeunes en difficulté ». On note entre autres que l'instabilité résidentielle, la toxicomanie, la pauvreté, les conduites à risque et le faible niveau de scolarité contribuent aux difficultés d'adaptation sociale.

Ces jeunes sont également plus susceptibles de vivre avec des problèmes de santé physique et mentale. De fait, le Plan d'action en santé mentale du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2015) indique que : « 50 % des maladies mentales apparaissent avant l'âge de 14 ans et 75 %, avant l'âge de 22 ans. De plus, la prévalence des troubles mentaux a doublé chez les jeunes de moins de 20 ans au cours des 10 dernières années » (p. 4). Aujourd'hui, les troubles mentaux représentent une des principales causes d'hospitalisation chez les 15 à 24 ans (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015). Ces chiffres confirment que les dimensions socioéconomiques et psychosociales influencent grandement la santé des individus, particulièrement dans le contexte de changement socioéconomique que

nous avons décrit plus tôt. L'insertion socioprofessionnelle est particulièrement difficile pour les jeunes adultes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale, qui sont « souvent considérés *a priori* à l'extérieur des normes comportementales et psychologiques ainsi que dans un parcours en marge des normes du passage à la vie adulte » (Molgat, 2011, p. 48).

À ce moment critique de la transition, les impacts de la maladie mentale sont majeurs sur l'estime de soi et la perception de soi (Molgat, 2011, p. 48). En effet, la stigmatisation et le rejet vécus à l'école, les difficultés d'apprentissage et d'adaptation sociale, doublées des difficultés familiales et économiques, prédisposent les jeunes à développer des problèmes de dépendance et de toxicomanie (Morissette *et coll.*, 2008). Chez les jeunes adultes, « ce sont les problèmes émotionnels et de comportements qui sont le plus fortement associés à une consommation problématique » (Institut national de santé publique du Québec, 2010, p.18). De plus, selon Dubreucq *et coll.* (2012), « la présence de la maladie mentale augmente nettement les chances d'avoir un problème de consommation d'alcool ou de drogues et l'inverse est tout aussi vrai » (p. 32). De fait, les consommateurs de drogues auraient « trois à quatre fois plus de chances de développer un problème de santé mentale (Dubreucq *et coll.*, 2012, p. 32)

Quant à elles, les personnes aux prises avec la double problématique de toxicomanie et de santé mentale, présentent « plus souvent des comportements antisociaux et des problèmes avec la justice » (Dubreucq *et coll.*, 2012, p. 34). La toxicomanie et les problèmes de santé mentale posent donc obstacle à l'insertion. Explorons maintenant les enjeux liés aux difficultés d'intégration sociale des jeunes.

1.5 Les enjeux d'insertion

La concomitance des diverses problématiques confronte les individus à certains obstacles qui nuisent à l'intégration en emploi. Nos recherches nous amènent à identifier trois enjeux préoccupants. Le premier étant la recherche de repères identitaires qui marquent le passage à la vie adulte. Le deuxième est le désengagement des jeunes face à leur avenir et le troisième est l'exclusion sociale qui découle de cette réalité.

Le premier enjeu sur lequel nous portons notre attention est en lien avec le manque de repères identitaires de certains-es jeunes dont les ressources sont plus limitées. Les changements normatifs qui surviennent lors du passage à l'âge adulte peuvent en effet occasionner une confusion. Plusieurs auteurs-es s'entendent pour dire que « le manque de rituels de passage est en partie responsable de cette mise à l'épreuve dans la quête de repère pour cheminer dans l'existence » (Fontaine, 2011, p. 191). À ce sujet, Breault (2013) insiste sur l'importance de considérer le « processus de construction identitaire qui s'inscrit à la base des attentes et des aspirations des jeunes travailleurs » (p. 39). En effet, puisque le rapport au travail est en mutation et que les valeurs sociales dominantes sont en perte de sens, il est pertinent de s'interroger sur les éléments qui pourraient faciliter le passage à l'âge adulte.

Le deuxième enjeu qui nous intéresse est le « désengagement » des jeunes adultes face à leur avenir. Plusieurs jeunes adultes souhaitant intégrer le marché du travail et participer à la société finissent par se buter à des obstacles et par se décourager. Cette réalité mène certains-es d'entre eux à l'inactivité. Dans une étude qualitative, Vultur (2005) affirme qu'au Québec, « environ 25 % des jeunes participants aux divers programmes d'aide à l'insertion n'arrivent pas à mettre de l'avant un projet

professionnel et à s'insérer de manière stable sur le marché du travail, même après avoir complété plusieurs stages » (p. 97). C'est en observant ce phénomène que l'auteur les qualifie de « jeunes désengagés ». En effet, une étude de Demers (2013), estime à « 200 000 le nombre de jeunes qui, à un moment donné, ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation ou en vue d'un emploi [...] ils sont désignés sous l'acronyme de NEEF » (p. 39). Parmi eux-elles, les statistiques indiquent que :

Trois jeunes sur cinq sont inactifs, c'est-à-dire qu'ils n'occupent pas un emploi et ne s'en cherchent pas [...] certains sont plutôt des jeunes découragés des occasions que leur offre le marché du travail ou convaincus de ne pas avoir les compétences requises pour les saisir. (Secrétariat à la jeunesse, 2015, p. 19)

Le désengagement social des jeunes en difficulté soulève donc la nécessité de prendre en considération « les besoins d'autonomie, de compétence et d'affiliation sociale » (Breault, 2013, p. 22), car il s'ensuit une marginalisation inquiétante.

Le troisième enjeu au cœur de notre travail de recherche est l'exclusion sociale et la stigmatisation que vivent les jeunes en difficulté. Cette réalité existe particulièrement pour ceux et celles dont le niveau de scolarité est faible et dont la situation socioéconomique se traduit par la pauvreté et la marginalisation. Les nombreux changements qui bouleversent l'organisation du travail « entraînent l'exclusion de ceux et celles qui n'arrivent plus à répondre aux exigences de performance » (Breault, 2013, p. 13). Les problématiques d'ordre individuel, familial et social fragilisent l'individu et complexifient énormément leur intégration. En effet, « les relations sociales ont un rôle important à jouer dans l'accès à l'emploi et dans le maintien en emploi » (Goyette, 2011, p. 65). Ainsi, pour les jeunes dont les liens familiaux sont effrités et instables et qui ont abandonné l'école, le réseau social est plus faible et souvent marqué par un passé d'échecs répétés. Cela nous amène à explorer les

ressources destinées à venir en aide à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficultés.

1.6 Les ressources disponibles

Depuis le début des années 1980, plusieurs programmes d'insertion sociale ont vu le jour, visant le retour aux études ou en emploi. Les « partenariats entre les gouvernements québécois et canadien, ainsi qu'avec le milieu communautaire, ont permis de développer toute une série de programmes et de mesures d'aide à l'insertion » (Vultur, 2005, p. 96). Ces ententes avec des organismes spécialisés en employabilité s'inscrivent dans une approche globale qui considère autant les dimensions individuelles que sociales (Panet-Raymond et *coll.*, 2003). Les actions sont soutenues par un plan d'intervention qui tient compte « des d'obstacles ou des limites de la personne, de la condition sociale, des exigences du marché du travail, des ressources disponibles et de l'intervention requise » (*idem*). Voilà les prémisses d'un processus qui inclut l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.

1.6.1 Emploi-Québec et ressources institutionnelles

Pour le gouvernement du Québec, Emploi-Québec est l'organisation qui encadre l'ensemble des programmes lié à l'emploi ou au retour à l'école et qui « gère de façon unifiée les services publics d'emplois et les services de solidarité sociale » (Emploi-Québec, 2017, s. d.). Sous l'administration du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Emploi-Québec trouve sa source dans la loi sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion, qui a vu le jour en 2002. Emploi-Québec offre des services d'informations sur le marché du travail et de placement par le biais de centres locaux d'emploi et de services en ligne. On y retrouve une panoplie de services aux individus

dans les domaines de la préparation à l'emploi, de l'insertion en emploi par le biais des subventions salariales, de la création d'emplois à travers des programmes de développement du travail autonome ainsi que par l'insertion sociale (Kirouac, 2015). Pour encourager les individus à s'engager dans ces démarches, l'agence de la sécurité du revenu offre des programmes d'accompagnement spécialisés pour les jeunes adultes et les jeunes mères monoparentales (Kirouac, 2015). Ces programmes d'aide à l'insertion valorisent de plus en plus la formation de base en entreprise et des formations de courte durée en réponse à des besoins immédiats, sans tenir compte de leur intérêt :

Emploi-Québec oriente souvent les choix de programmes d'études en fonction des besoins d'un secteur d'activité économique plutôt que des préférences individuelles (Bélanger, Wagner et Voyer, 2004). (Voyer *et coll.*, 2014, p. 197)

Si ces programmes d'insertion et de soutien à la formation et à l'emploi visent à placer les personnes en emploi, la question de la satisfaction en emploi demeure. De plus, cette tendance contribue au développement de nouvelles mesures comme le projet de loi 25, visant le retour au travail des jeunes sur l'aide sociale. « Le programme *Objectif-emploi* sera un passage obligé d'une durée limitée et destinée aux nouveaux demandeurs d'aide sociale, qu'ils soient prêts à accéder au marché du travail ou qu'ils nécessitent un accompagnement pour y arriver » (Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, 2015). L'aspect coercitif de cette mesure met de l'avant la nécessité de répondre aux besoins des entreprises sans égard aux besoins des individus.

1.6.2 Les entreprises d'insertion sociale

Les entreprises d'insertion existent au Québec depuis 1982. Elles répondent à des besoins de formation et d'accompagnement des personnes qui présentent des difficultés d'intégration socioprofessionnelle. Leur mission vise la formation en

milieu de travail et poursuit l'objectif d'une intégration en emploi. Il s'agit d'organismes communautaires à but non lucratif et d'entreprises d'économie sociale, spécialisés dans une activité économique (Collectif des entreprises d'insertion du Québec, s. d.).

Ces entreprises sont regroupées au sein d'un collectif, offrant une grande diversité de secteurs d'activités. Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) compte 39 entreprises et travaille en collaboration avec Emploi-Québec (Malo et Elkuzi, 2001). Créé en 1996, ce regroupement se caractérise par « la mission, les participants, l'activité économique, le statut de salarié à durée déterminée, l'accompagnement personnalisé, la formation et les partenariats avec les acteurs du milieu » (Malo et Elkuzi, 2001, p. 162).

Les organisations membres du collectif ont un double mandat, soit celui de favoriser l'insertion sociale des personnes présentant des difficultés et celui de demeurer concurrent dans la commercialisation de biens ou des services propre à leur activité économique. Ces entreprises représentent une ressource importante pour les jeunes en difficulté qui souhaitent intégrer le marché de l'emploi.

1.6.3 Organismes communautaires à but non lucratif

Une multitude d'organismes communautaires développent des activités visant à rejoindre les personnes à risque. L'ensemble des projets proposés repose sur une approche centrée sur la personne qui valorise la capacité d'autodétermination de chacun-e ainsi que le besoin d'actualisation et d'estime de soi des individus. Plusieurs types de projets existent et prennent différentes formes.

Par exemple, *CyberCap* est un « organisme à but non lucratif qui offre à des jeunes en difficulté la possibilité de découvrir et d'expérimenter les métiers des médias numériques afin de les aider à améliorer leur situation sur les plans personnel et

professionnel » (CyberCap, 2017, s. d.). Aussi, les Carrefours jeunesse-emploi sont un autre exemple d'organisme travaillant étroitement avec Emploi-Québec et qui offrent des services en employabilité pour les jeunes âgés entre 16 et 35 ans. Ils desservent également des programmes de pré-employabilité telle que la mesure *Jeunes en action (18-24 ans)*, aujourd'hui nommé *Départ à neuf*, destinés aux jeunes éprouvant des difficultés d'insertion et des obstacles importants en l'emploi (Regroupement des Carrefours jeunesse-emploi, 2017, s. d.). Plusieurs organismes communautaires travaillent également au développement et à la valorisation des compétences et du savoir afin de mettre à jour le potentiel des individus (Panet-Raymond et coll., 2003). De nombreux projets suivent ces principes en offrant différents moyens d'interventions, souvent en collaboration avec Emploi-Québec.

Devant l'abondance des ressources, comment expliquer qu'un jeune sur quatre n'arrive pas à mettre de l'avant un projet professionnel ? Dans les conclusions de son étude auprès des jeunes « désengagés », Vultur (2005) explique le besoin d'innover dans la création de projets qui tiennent compte « des valeurs des jeunes, de leurs représentations et du rapport qu'ils entretiennent avec les institutions et la pratique d'intervention » (p. 107). C'est en considérant ces dernières prémisses que nous nous pencherons sur les projets qui pratiquent l'horticulture/agriculture.

1.7 Intervention sociale et horticulture

Au Québec, plusieurs organisations favorisent l'intervention par le biais de l'horticulture. À Montréal, *Sentier urbain* est un acteur important du centre-ville dont la mission est de susciter la mobilisation des collectivités pour le verdissement social (Sentier urbain, 2017, s. d.). De même, l'organisme *Les Pousses urbaines* est une « entreprise d'économie sociale (OBNL), dont la triple mission est de proposer des services horticoles, de supporter et de protéger la nature en ville, tout en offrant à des

jeunes adultes un parcours d'intégration professionnelle par la création d'aménagements horticoles écologiques, le verdissement urbain et l'agriculture urbaine » (Pousses urbaines, 2016, s. d.).

Également, le CEIQ compte deux entreprises en horticulture : *D3Pierres* et *Les Jardins de la Terre*. *D3Pierres* est situé sur une propriété de la ville de Montréal et favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à partir de la réalité quotidienne du travail ouvrier agricole (d3pierres.com). En Montérégie, l'organisme *Les Jardins de la Terre* œuvre spécifiquement à l'accompagnement des jeunes sans-emploi dans une optique d'insertion sur le marché du travail (Jardins de la terre, 2014).

Enfin, l'Institut Douglas, qui fait partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, compte une serre ainsi qu'un grand jardin à la disposition des patients-es et des employés-es (Institut Douglas, 2014). À présent, connaissant quelques-unes des ressources existantes, nous souhaitons explorer le potentiel de l'horticulture à des fins d'intervention sociale.

1.7.1 L'hortithérapie, le jardinage thérapeutique et l'horticulture sociale

Bien que l'intervention par le jardinage soit une discipline assez jeune en occident, l'Égypte ancienne utilisait l'horticulture à des fins thérapeutique en prescrivant aux personnes souffrant de problèmes mentaux d'aller marcher dans le jardin (Simson et Straus, 1998). Au début du 18^e siècle, on a développé à des fins cliniques, une meilleure compréhension de la relation entre les plantes et les personnes. En 1817, aux États-Unis, en Angleterre et en Espagne, cette discipline est officiellement intégrée comme un outil d'intervention dans les hôpitaux psychiatriques. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les médecins reconnaîtront cette activité dans le

traitement destiné aux soldats et l'hortithérapie se développera dans plusieurs hôpitaux et universités (Simson et Straus, 1998).

En 1973, la première association professionnelle voit le jour : *L'American Horticultural Therapy Association* (AHTA) permet de légitimer l'horticulture thérapeutique en tant que profession en plus de développer la recherche sur ce sujet. Cette association fait la distinction entre l'hortithérapie, le jardinage thérapeutique et l'horticulture sociale. La principale différence réside « dans l'engagement, actif ou passif, du client au sein du processus d'intervention » (American Horticultural Therapy Association, s. d.). L'atteinte des objectifs se réalise de façon plus informelle dans le cadre d'une activité d'horticulture sociale. Au Canada, la première association professionnelle est créée en 1987. La *Canadian Horticultural Therapy Association* définit l'hortithérapie comme étant « l'engagement du client dans un processus d'intervention qui utilise les plantes comme moyen d'atteindre des objectifs cliniques variés, préétablis et planifiés » (Canadian Horticultural Therapy Association, s. d.).

Aujourd'hui, l'horticulture sociale se développe de plus en plus à Montréal, principalement au sein des organismes communautaires. La montée en popularité de l'agriculture urbaine et du verdissement en ville a favorisé la multiplication des initiatives de projets socio-environnementaux. Les jardins collectifs et communautaires, les ruelles vertes et les jardins sur les toits sont quelques exemples d'initiatives. Le Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD) et le Centre régional de l'environnement de Montréal (CRE) permettent le développement des projets et des connaissances.

1.7.2 Les bénéfices de l'horticulture

La détérioration des conditions de vie liée à la primauté des valeurs marchandes et la transformation du marché du travail augmentent la précarité sociale et économique ainsi que les risques pour la santé physique et psychologique des individus. Selon les auteurs-es, l'intervention qui utilise l'horticulture offre de nombreux avantages tant sur le plan individuel que social.

Les bienfaits de l'horticulture sur la santé physique des personnes sont nombreux. L'horticulture favorise le développement d'une plus grande force physique et d'une meilleure endurance, ce qui permet de développer la coordination, l'équilibre et la motricité globale et fine des articulations (Simson et Straus, 1998). La vitalité est améliorée et certaines personnes observent des effets positifs sur le plan médical, telles que « la diminution de la prise de médicaments, une meilleure pression sanguine, un rétablissement plus rapide suite à des interventions chirurgicales, etc. » (Simson et Straus, 1998, p. 26). Selon le Regroupement des jardins collectifs du Québec, la culture d'un potager biologique encourage aussi une meilleure alimentation, dont les effets sur la santé ne peuvent qu'être bénéfiques (Regroupement des jardins collectifs du Québec, 2016, s. d.).

Sur le plan psychologique, la diminution de l'anxiété et du stress est remarquable, ce qui favorise grandement l'intervention auprès des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété (Eilings *et al.*, 2007 ; Simson et Straus, 1998). Cela encourage une plus grande estime de soi, le sentiment de sécurité ainsi que la capacité de concentration (Haller et Kramer, 2006, p. 35). Cette activité développe le sens de la vie, c'est-à-dire que l'individu est amené à s'interroger sur ce qui fait vraiment sens pour lui. Ce processus peut alors stimuler la créativité et l'imagination (Simson et Straus, 1998).

Sur le plan social, le jardinage de groupe permet de contrer la stigmatisation et l'exclusion sociale. Les participants-es développent plusieurs habiletés sociales et de communication par le biais du travail coopératif, le partage d'expériences et d'apprentissages (Eilings *et al.*, 2007 ; Simson et Straus, 1998). Cette pratique permet aux participants-es de développer un sentiment d'appartenance à un groupe et à une communauté, de créer des liens, de sortir de l'isolement et de contribuer à un changement des rapports sociaux qui tend davantage vers l'inclusion. L'intégration de l'horticulture dans le quotidien a des effets positifs sur les collectivités, cela encourage le développement de rapports sociaux de proximité et permet le verdissement des villes (Eilings *et al.*, 2007 ; Simson et Straus, 1998).

Le couvert végétal limite la formation d'îlots de chaleur et capte les polluants atmosphériques. La présence des plantes améliore la qualité de vie des résidents. Elles embellissent le paysage, adoucissent les lignes architecturales, stimulent tous les sens et ont un impact important sur le stress des citoyens. (Ruelle verte, s. d.)

À la lumière de ce nous venons de voir, l'horticulture présente un potentiel intéressant pour les pratiques d'intervention et pour l'intégration des individus fragilisés.

1.8 Question de recherche, objectifs et pertinence du projet

L'ensemble des éléments que nous avons parcouru jusqu'à présent nous amène à formuler notre question de recherche : *Quels sont les bénéfices vécus et identifiés par les jeunes en difficulté participant à un parcours d'insertion socioprofessionnelle en l'horticulture/agriculture ?* Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants :

1. Documenter le vécu des jeunes, avant, pendant et après le projet horticole, tant sur les plans individuels, que personnel et social.

2. Dégager le potentiel de l'horticulture comme moyen d'intervention en insertion socioprofessionnelle.
3. Décrire les bénéfices du jardinage pour les individus participants.

Plusieurs études décrivent les bienfaits du jardinage sur la santé mentale et physique, mais très peu d'études scientifiques révèlent comment l'horticulture peut être bénéfique à des fins d'insertion sociale. Pour arriver à ce constat, nous avons employé de nombreux mots-clés : jeunes en difficulté, insertion socioprofessionnelle, exclusion sociale, bénéfices, horticulture/agriculture. Nous avons également varié les combinaisons ainsi que les bases de recherches, mais sans succès. Ce constat justifie la pertinence scientifique de ce projet, le sujet choisi recèle un grand potentiel d'innovation et de pertinence scientifique.

De plus, en regard de l'intervention sociale, ce projet permet de développer un nouveau champ de pratique en ce qui a trait à l'intervention auprès des jeunes en difficultés. L'horticulture/agriculture présente de nombreux aspects pouvant s'intégrer à l'intervention sociale. Cette approche novatrice justifie ainsi la pertinence sociale de ce projet de recherche.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Introduction

Le besoin d'expliquer la réalité dans laquelle nous vivons incite plusieurs auteurs-es à développer des théories visant à comprendre les individus et notre société. Pour ce travail de mémoire, le cadre théorique s'appuie sur la sociologie clinique, à partir des travaux de Vincent de Gaulejac. Nous ferons, dans un premier temps, un bref historique de la sociologie clinique, afin de comprendre l'émergence de cette approche au sein de la sociologie contemporaine ainsi que les divers principes qui la distinguent. En effet la quête d'une compréhension différente des phénomènes sociaux conduit la sociologie clinique à porter un regard nouveau et plus complet, de façon à inclure l'individu dans la compréhension des phénomènes sociaux. Dans un deuxième temps, nous développerons le concept d'exclusion sociale, qui est central pour l'analyse qui nous intéresse. Par la suite, nous tenterons de dégager une compréhension claire du concept de bénéfice dans le but d'alimenter la réflexion et la discussion.

2.1.1 Bref historique et définition théorique de la sociologie clinique

Il importe de définir ce qu'est la sociologie clinique ainsi que de retracer l'histoire de son développement pour comprendre ce qui distingue ce courant. Le contexte d'émergence de la sociologie clinique correspond à une époque où le lien social est en changement, où le contexte capitaliste teinte les relations et les conduites humaines. Cette approche est relativement récente en Europe et au Canada, bien que le terme sociologie clinique ait fait son apparition en 1930 aux États-Unis, à l'Université de Yale. Ce n'est qu'au courant des années 1980 sous l'influence de sociologues canadiens, tels que Gilles Houle, Robert Sévigny et Jacques Rhéaume, et de sociologues français, dont Vincent de Gaulejac, que le terme sociologie clinique sera reconnu. On voit donc poindre des paradoxes auxquels

la sociologie clinique, en accordant une place particulière au sujet, en tant qu'acteur de son histoire.

De Gaulejac soulignent l'importance pour les sociologues contemporains d'ouvrir leur regard pour trouver le sens des conduites humaines en ne se limitant pas à leur inscription structurelle. La particularité de cette sociologie est l'aspect clinique et l'attention accordée au sujet. La clinique est définie par le *Dictionnaire de sociologie* (Ansart et Akoun, 1999) comme consistant « à prendre en compte la personne dans sa totalité en écoutant le vécu de sa souffrance » (p. 82). De cette définition, on dégage que la sociologie clinique a pour objet la personne dans son entièreté, prenant en compte le contexte et les interactions dans lesquelles elle se trouve. Ainsi, « elle cherche à démêler les nœuds complexes entre les déterminismes sociaux et les déterminismes psychiques dans les conduites individuelles et collectives » (Akoun et Ansart, 1999). C'est dans ce sens que le récit des jeunes sera une source importante de savoirs et d'informations nouvelles.

Il est à noter que la façon de faire de la clinique n'est pas unique ni uniforme, ce qui entraîne certaines divisions au sein des sociologues cliniciens. Il y a « un va-et-vient permanent entre le chercheur et l'objet, la théorie et la pratique, le réflexif et le subjectif » (de Gaulejac *et coll.*, 2012, p. 31). Ainsi, le réseau international de sociologie clinique définit cette approche de façon paradoxale : « elle s'inscrit au cœur des tensions entre objectivité et subjectivité, entre rationalité et irrationalité, entre structure et acteur, entre le poids des contextes sociohistoriques et la capacité des individus d'être créateurs d'histoire » (RISC, 2016). De toutes ces tensions émanent une vision de l'individu et une compréhension des situations propre à la sociologie clinique. C'est exactement ce qui en fait un cadre théorique pertinent pour l'étude qui nous intéresse :

Cette approche rompt avec la position d'expertise du chercheur et met la question du transfert et du contre-transfert au cœur de l'analyse. Elle transforme la relation entre le chercheur et ses interlocuteurs, revisite les questions de neutralité et d'objectivité, repense les enjeux autour de l'implication et de l'engagement et les rapports entre la recherche et l'intervention. (de Gaulejac *et coll.*, 2012, p. 20)

Cette lunette nous permet de dégager le vécu des jeunes, leur expérience familiale, leur situation socioéconomique ainsi que leurs difficultés personnelles ou même sociales. Les récits recueillis amènent le chercheur à être plus près du sujet et à prendre en compte sa subjectivité, pour ainsi tenter de dégager de nouveaux savoirs. La particularité de la recherche en sociologie clinique est que l'interprétation n'est pas l'aboutissement du processus de recherche, le chercheur pose également un regard sur sa propre subjectivité. C'est l'intersubjectivité et l'importance accordée au vécu autant qu'aux théories qui permet de dégager une compréhension nouvelle » (de Gaulejac *et coll.*, 2012, p. 31). Ainsi, pour ce travail de mémoire, le savoir des jeunes sera mis en valeur, tout en s'inscrivant dans une analyse des faits sociaux. Le Dictionnaire de sociologie (Ansart et Akoun, 1999) offre un résumé éclairant et complet :

L'objet de la sociologie clinique se construit à l'articulation entre l'analyse des rapports structuraux, des pratiques concrètes des acteurs sociaux et des réponses personnelles que chaque individu apporte pour tenter de se positionner en sujet de son histoire. (Ansart et Akoun, 1999, p. 83)

En ce sens, cette sociologie est autrement pertinente, puisque cela nous permet d'analyser l'impact des structures sociales sur le cheminement des individus. Dans un projet d'insertion en horticulture, la sociologie clinique permet d'observer les jeunes devenir les acteurs de leur histoire.

Finalement, la sociologie clinique permet une approche compréhensive et clinique des phénomènes sociaux et permet de saisir la nature de l'expérience des jeunes. Elle permet de comprendre quels sont les bénéfices ressentis lors de l'activité horticole et comment cela s'opère dans le processus d'insertion socioprofessionnelle. Comme le souligne Doucet (2009), l'objectif de cette lunette théorique est de « produire du sens sur un phénomène donné dans le but de présenter une connaissance sociologique du phénomène » (p. 36). Cette façon d'aborder le réel correspond à un changement de paradigme puisqu'on établit des liens de réciprocité entre « les intelligences subjectives et objectives, les dynamiques psychiques et les contextes sociaux » (Doucet, 2011, p. 156).

Comme nous l'avons mentionné, la sociologie clinique s'inscrit dans une approche compréhensive des phénomènes sociaux qui inclut les dimensions individuelles et sociales des personnes. Ainsi, nous observerons les effets de l'activité horticole chez les jeunes, en relation avec d'autres jeunes et avec l'environnement, dans le contexte d'un projet d'insertion sociale et professionnelle. Le travail horticole permet aux jeunes adultes d'apprendre et de cheminer, de sorte que « tout sujet-acteur peut de façon réflexive se définir personnellement et socialement par rapport à un noyau plus central de signification et de références » (Rhéaume, 2007, p. 72), les individus deviennent donc sujets-acteurs, c'est-à-dire qu'ils contribuent en permanence à produire la société » (de Gaulejac, 2007). Cette approche nous permettra de documenter l'expérience des jeunes ainsi que leur vécu, avant, pendant et après leur projet, afin de dégager le potentiel de l'horticulture dans une intervention individuelle et socioprofessionnelle. La sociologie clinique nous aidera à comprendre comment les bénéfices de l'horticulture peuvent contribuer aux changements, tant sur le plan individuel que social.

2.2 Concept de l'exclusion sociale

Les personnes qui présentent des difficultés d'insertion socioprofessionnelles sont à risque d'expérimenter un niveau de pauvreté plus élevé et des conditions de vie plus précaires pouvant affecter les déterminants de la santé. Cette réalité prive ces personnes de leur autonomie et d'une possible participation sociale. C'est pourquoi nous avons jugé pertinent de travailler sur le concept de l'exclusion sociale.

Le centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (2014) définit l'exclusion sociale « non seulement par un manque de moyens matériels, mais également par une incapacité à prendre part à la société aux points de vue sociaux, économiques, politiques et culturels » (p.3). L'exclusion sociale se présente ainsi sous la forme d'un processus, c'est-à-dire que « les individus se situent dans un continuum multidimensionnel et peuvent se déplacer vers l'inclusion dans un sens ou dans l'autre ou vers un cumul de ruptures sociales » (centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2014, p. 4).

L'exclusion sociale est un phénomène social complexe qui peut être abordé sous différents angles. Parmi les sociologues cliniciens, Vincent de Gaulejac a produit de nombreux travaux sur la question de l'identité et de l'exclusion sociale. C'est pourquoi nous avons opté pour ce concept selon les trois dimensions décrites par cet auteur : les dimensions économique, sociale et symbolique.

2.2.1 Dimension économique

Dans une société capitaliste dont les valeurs s'appuient sur des principes économiques de productivité et de rentabilité, la dimension économique fait la lumière sur la capacité de l'individu à répondre à ses besoins dans un contexte donné, tout en étant l'héritier des conditions structurelles de la société (de Gaulejac *et coll.*, 2014). À partir des concepts de pauvreté absolue et relative, les auteurs illustrent bien l'idée de pauvreté, en référence aux ressources de l'individu (de Gaulejac *et coll.*, 2014). La pauvreté absolue, défendue par Milano (1992), réfère au minimum indispensable au maintien de la vie en société. D'un autre côté, la pauvreté relative, dont la définition est partagée par plusieurs auteurs, sera évaluée par le niveau de précarité de la personne et en fonction des ressources dont elle dispose (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Les nuances qui émergent ici nous amènent à mieux saisir l'incapacité des individus à satisfaire à leurs besoins, face au manque de ressources économiques. La responsabilité ne repose donc pas uniquement sur l'individu, mais également sur les structures d'un système qui affectent les différentes sphères de la vie des personnes. Cette analyse nous amène à aborder la dimension sociale de l'exclusion.

2.2.2 La dimension sociale

Pour saisir la relation qui existe entre le registre social et le registre individuel, de Gaulejac *et coll.* (2014) font référence aux réseaux sociaux de la personne et à son appartenance. Il propose de réfléchir aux interactions qui déterminent l'existence selon deux axes : horizontal et vertical. Les liens horizontaux sont principalement constitués du réseau primaire de l'individu, c'est-à-dire la famille, les voisins, les associations, groupes

ou équipes dont il fait partie, etc. Le rôle du réseau primaire est de transmettre certaines ressources :

La fierté du nom, la confiance, la mémoire qui ancre le présent et permet de mieux se projeter dans l'avenir, la certitude dans certaines valeurs, une culture de groupe qui sert de référence, l'amour de l'enfant qui structure durablement l'identité de l'individu. (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 95)

La réflexibilité sociale qui réside au cœur du réseau primaire nourrit la pensée, fixe les perceptions de soi et guide les actions des individus (de Gaulejac *et al.*, 2014). De son côté, la solidarité verticale fait référence aux différentes initiatives qui soutiennent les individus et qui les relient entre eux. Il s'agit des institutions et des instances intermédiaires qui assurent la cohésion et la justice sociale. On y retrouve également les mouvements populaires qui se forment par l'intermédiaire de valeurs communes (de Gaulejac *et coll.*, 2014). La question des valeurs et de l'identité sociale nous amène à définir la dimension symbolique de l'exclusion sociale.

2.2.3 Dimension symbolique

La sociologie clinique accorde beaucoup d'importance à la dimension symbolique, car le lien symbolique est fondamental à la cohésion sociale :

Le rôle du symbolique apparaît encore plus nettement dans le processus de stigmatisation et de marginalisation impliqué dans l'exclusion sociale. Cette dimension réfère aux systèmes de normes et aux représentations collectives. (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 67)

L'individu intériorise la norme, il reçoit l'approbation sociale et se sent valorisé lorsqu'il intègre une des sphères de la vie reconnue par la société, « notamment l'école, l'emploi, le logement et la famille » (Goyette *et coll.*, 2012, p. 14). En effet, les valeurs de la société industrielle sont construites autour de la valeur du travail. Son utilité sociale étant mesurée par le revenu, le pouvoir et la quantité de biens matériels, celui dont le statut ou le rôle social est non productif ne parviendra pas à s'inscrire symboliquement dans la

société. Ainsi, « l'absence du monde du travail est perçue comme une anomalie, une faille cachée (incompétence, paresse, mauvaise volonté [...]) qui entraînent une forme d'exclusion symbolique » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p.76). Dans ce contexte, les difficultés personnelles, sociales et financières affectent le développement de l'identité sociale et l'estime de soi. L'intégration symbolique des individus s'exprime par la reconnaissance sociale ainsi que par la capacité à adhérer aux normes collectives et à un projet social partagé.

2.3 Le concept de bénéfices

Le concept de bénéfices est central dans l'étude présentée. Il permet de nommer les éléments de façon concrète et de les opérationnaliser dans l'analyse des résultats. La notion nous ramène, par définition, à des notions d'économie s'exprimant davantage en termes de profit ou d'activité lucrative, de gain ou d'avantage sur quelque chose ou quelqu'un. De fait, selon le Dictionnaire Larousse, les bénéfices font référence à « tout avantage produit par quelque chose, un état ou une action » (2015).

Pour se rapprocher d'une analyse sociale des bénéfices, Hudon (2006) précise que les bénéfices surviennent généralement lorsqu'un « changement positif se produit » (p. 41). L'auteur fait référence aux bénéfices issus du travail, incluant ce qui n'est pas uniquement relié au salaire, tel que « l'autonomie, la valorisation personnelle et la stimulation » (Hudon, 2006, p. 38). De même, la notion de bénéfice réfère selon l'auteur à une amélioration de « la qualité de vie, de la santé, de la culture et de l'environnement » (Hudon, 2006, p. 40). Pour le bien de ce travail de mémoire, nous considérons également que les sentiments d'accomplissement, d'épanouissement et de fierté sont des bénéfices. Ce concept servira dans l'analyse du discours des participants, afin de saisir ce que le travail horticole procure comme bienfaits auprès des jeunes.

Nous arriverons à mesurer la nature des bénéfices en fonction des trois catégories suggérées par le Plan d'action en santé mentale du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2015). D'abord, les bienfaits sur les facteurs structurels, tels que le

milieu de vie, le logement, les possibilités d'emploi et le niveau de revenu, les transports, l'éducation, les politiques favorables, les services sociaux et les services de santé. Ensuite, les facteurs sociaux, tels que le sentiment d'appartenance à une communauté, le soutien social, le sens de la citoyenneté et la participation dans la société. Enfin, les facteurs individuels, tels que les habitudes de vie, la résilience émotionnelle, l'organisation de sa vie et la capacité de faire face au stress ou aux circonstances défavorables, la confiance en soi et l'autonomie (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015). Ces éléments nous permettront également d'approfondir l'analyse en lien avec les dimensions économique, sociale et symbolique de l'exclusion sociale soutenue par de Gaulejac.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Introduction

Ce chapitre vise à mieux saisir les considérations méthodologiques que nous avons privilégiées dans le cadre de ce mémoire. Dans un premier temps, nous expliquerons les avantages d'une recherche qualitative. Par la suite, nous présenterons la population étudiée ainsi que la méthode d'échantillonnage. Puis, nous détaillerons la méthode de collecte de données ainsi que les raisons qui ont motivé ces choix méthodologiques. La quatrième partie traitera des limites de notre recherche, des biais de la chercheuse et nous évoquerons certaines considérations éthiques. En conclusion, nous partagerons l'expérience du travail de terrain ainsi que les principales difficultés rencontrées en cours de route. Ce chapitre permettra de mieux comprendre le contexte dans lequel nous avons réalisé les entretiens.

3.1.1 Recherche qualitative

L'analyse des données s'inscrit dans le cadre d'une recherche qualitative. Cette méthodologie, propre aux sciences sociales, vise à relever du sens, d'un point de vue empirique, à partir des notes de terrain et des verbatims d'entretiens (Paillé, 2007). Il s'agit, pour le chercheur, d'interpréter les matériaux empiriques, tout en considérant son implication sociale, sa compréhension du monde en tant qu'acteur social et chercheur scientifique (Paillé, 2007). Le but visé par la recherche qualitative est de se rapprocher au plus près du sujet, de la dimension humaine qui est au cœur de la recherche et du monde dans lequel existe le sujet, en y incluant également le chercheur dans sa globalité. De fait, l'implication obligée du chercheur permet de mieux comprendre les conduites humaines. Elle s'intéresse à l'expérience des personnes, elle est sensible à la construction de la réalité des acteurs et tente de dégager un sens à partir du discours recueilli (Paillé, 2007). Nous avons choisi d'utiliser une méthodologie qualitative dans le but de nous rapprocher

de l'expérience des jeunes, pour rendre compte de leur vécu le plus fidèlement possible. C'est à partir de leur récit, de leur discours, de ce qui ressort de leur expérience que nous arriverons à une meilleure compréhension de ce que l'horticulture peut représenter en ce qui a trait à leur intégration socioprofessionnelle.

3.2 Population d'étude et déroulement du terrain de recherche

Notre échantillon de recherche se compose de huit jeunes âgés entre 18 et 25 ans, ayant complété un projet d'insertion socioprofessionnelle en horticulture. Nous avons pu rejoindre les participants par le biais d'organisations qui interviennent auprès des jeunes qui éprouvent des obstacles face à leur intégration sociale. Les intervenants-es à qui nous avons parlé ont été très réceptifs, et nous ont permis d'entrer en contact avec d'anciennes participant-es. Cette introduction a contribué à établir un climat de confiance facilitant ainsi les entretiens avec les participant-es.

Le travail effectué sur le terrain s'est déroulé assez rondement. En effet, quelques semaines seulement ont suffi pour obtenir l'autorisation du comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants. Suite à l'approbation éthique du projet, nous avons contacté trois entreprises d'insertion socioprofessionnelle dont les projets utilisent le jardinage et l'horticulture comme principale activité. Comme le nombre d'organisations dans ce domaine est assez restreint, nous avons été choqués d'obtenir la collaboration de tous. Nous avons d'abord contacté l'entreprise d'insertion sociale *Les Jardins de la Terre*. L'intervenante nous a accueillie, présenté la ressource et fait visiter les lieux. Elle a également facilité la démarche en ciblant certains-es jeunes qui avaient terminé leur parcours et en facilitant le premier contact avec eux.

Nous avons répété l'expérience avec Sentier urbain et D3Pierre. Nous pouvons affirmer que nous avons eu de la chance d'avoir la collaboration des intervenants-es et des dirigeants-es des organismes pour rejoindre les participants-es. Également, les jeunes ont répondu à l'appel très positivement, de sorte que le travail de terrain s'est effectué à l'intérieur de quelques mois. Nous avons obtenu la participation de huit jeunes, qui ont

généreusement accepté de participer à l'étude en échange d'un léger incitatif financier de 25 \$, permettant de dédommager le temps investi et les déplacements encourus. Cela a également facilité le recrutement des candidats-es. Enfin, nous constatons que la dimension saisonnière a pu jouer en notre faveur, puisque nous avons effectué notre travail de terrain au printemps et à l'été. Cette période correspond au moment fort de la saison horticole. Les personnes ressources des organisations qui travaillent en horticulture/agriculture étaient donc plus faciles à rejoindre, de même que les participants-es.

3.3 Technique de collecte de données : l'entretien semi-directif

Sur le plan méthodologique, les entrevues semi-dirigées sont intéressantes parce qu'elles guident l'entretien en fonction des objectifs visés par la recherche. Nous souhaitons faire émerger des éléments en lien avec la signification des expériences vécues. Le récit de l'expérience « vise la compréhension d'un vécu singulier » (Orofiamma, 2002, p. 2). Pour ce faire, nous avons construit le questionnaire d'entretien en trois temps. Premièrement, nous avons questionné les jeunes sur leur parcours de vie avant le projet d'insertion. Nous souhaitons en apprendre davantage sur les personnes, leur histoire familiale, leur réseau social, leurs parcours scolaire et professionnel. Cette première étape visait également à identifier leurs difficultés et leurs motivations à participer à un projet d'insertion socioprofessionnelle, et plus précisément dans le domaine de l'horticulture.

Dans un deuxième temps, nous avons accordé une attention particulière à l'expérience qu'ils-elles ont vécue pendant leur projet. Comment se sont déroulées les premières semaines, leur intégration dans le groupe, etc. Quelles étaient leurs tâches favorites et pourquoi? L'objectif était de se rapprocher de l'expérience vécue et de documenter les bénéfices ressentis durant leur parcours. Enfin, nous avons questionné les jeunes sur les apprentissages et les changements qui sont survenus à la suite de leur projet. Ce dernier point permet également de mieux saisir comment les bénéfices identifiés par les jeunes contribuent à initier des changements. Suite à la transcription des verbatims d'entrevue, nous avons eu recours à l'analyse thématique et à la construction d'un arbre de sens selon

Paillé et Mucchielli (2008). Nous avons ainsi fait ressortir les résultats pertinents pour l'analyse.

3.4 Considérations éthiques

Pour réaliser ce travail, nous avons ciblé des jeunes adultes qui avaient atteint l'âge de la majorité. Ce choix a été motivé en lien avec l'âge de consentement légal et pour des raisons éthiques. Afin de garantir le consentement libre et éclairé des participants-es, chacun-e d'entre eux a dû signer au préalable un formulaire de consentement expliquant les modalités de la recherche. Les participants-es à la recherche ont pu remettre leur consentement écrit après avoir pris connaissance des objectifs de la recherche, ainsi que des mesures de protection de la vie privée. Le droit de se retirer de la recherche était également consigné dans le formulaire de consentement, qui a été lu avec tous les participants-es.

Ainsi, les jeunes ont accepté de participer à la recherche sur une base volontaire. Il est entendu que les renseignements recueillis lors de la recherche sont confidentiels. Le matériel de recherche, les enregistrements numériques, les comptes-rendus écrits et les formulaires de consentement sont conservés séparément, sous clé, pour la durée totale du projet et seront détruits à la fin du projet. De plus, relativement à la confidentialité, nous utiliserons de faux noms, de sorte qu'il sera impossible d'identifier les participants-es.

3.5 Difficultés rencontrées

Lorsque nous avons commencé le recrutement, la première difficulté fut de rejoindre les participants-es par téléphone. Cette réalité témoigne d'une certaine instabilité chez les jeunes ciblés, ils-elles changent souvent de numéro de téléphone ou n'en ont tout simplement pas. L'utilisation des médias sociaux, comme Facebook, a été plus efficace pour communiquer avec les personnes. Compte tenu de la réalité des jeunes, le deuxième obstacle était de rejoindre ceux et celles qui avaient complété leur projet au courant de la dernière année. Nous avons alors constaté que notre échantillon était trop restreint. Nous

avons dû ouvrir davantage nos critères de recrutement, en incluant les personnes qui avaient complété leur projet dans les années précédentes. Ce petit défi s'est toutefois avéré intéressant sur le plan des résultats, puisque les jeunes qui avaient complété leur parcours depuis plus d'un an ont pu élaborer davantage sur les apprentissages et sur les changements qui sont survenus à la suite de leur participation. Une fois le premier contact établi, les jeunes ont tous honoré leur engagement et ils ont généreusement participé à l'entretien.

3.6 Limites de la recherche

Par souci de transparence scientifique, nous avons identifié certaines limites à la recherche ayant pu influencer les résultats. Tout d'abord, la méthodologie choisie voulait que les candidats-es aient complété leur projet d'insertion socioprofessionnelle. Ce dernier point implique que les jeunes qui ont participé à l'étude possédaient les ressources pour compléter le projet. Cela exclut ceux-celles pour qui les difficultés étaient si importantes qu'ils-elles ne pouvaient pas compléter leur participation. De plus, il est important de souligner que les participants-es présentaient un intérêt pour l'horticulture au départ. Ils et elles étaient donc prédisposés à vivre une expérience positive de par leur intérêt, leur curiosité, voire leur motivation intrinsèque face au projet. Ainsi, les jeunes rencontrés ne sont que ceux et celles qui ont complété le projet et les résultats ne sont donc pas universels à tous les jeunes participants-es à une telle expérience. Une étude pourrait donc être menée pour comprendre les motifs d'abandon des jeunes qui ne complètent pas le projet.

Enfin, nous devons considérer le risque de désirabilité sociale qui est commun à toutes recherches qualitatives. Cela « correspond au fait que l'interlocuteur oriente ses réponses en fonction de ce qu'il pense que le chercheur veut entendre » (Blanc, 2016). Dans le cas présent, la chercheuse avait déjà été en contact avec quelques participants-es, à titre d'intervenante psychosociale, lors de leur passage au projet de Sentier urbain en 2013. Employée de l'organisme, ce statut constitue une limite non négligeable, puisque la chercheuse est censée ne pas avoir de lien préalable avec le terrain de recherche. Nous

pensons cependant que l'impact de cette réalité est atténué par le fait qu'elle date de plus de trois ans d'une part, et, d'autre part, par le fait que les jeunes ont été informés de la position de chercheuse de l'étudiante.

3.7 Limites du travail de terrain

Le matériau recueilli va de pair avec le type de jeunes que nous avons interviewés. Ainsi, malgré leur grande volonté de collaborer à ce projet de recherche, les entretiens que nous avons recueillis sont de courte durée. Les jeunes s'expriment avec peu de mots, ce qui nous offre un matériau relativement limité. Malgré tout, plusieurs éléments pertinents sont ressortis nous permettant de réaliser une analyse soutenue qui répond aux objectifs de recherche.

3.8 L'analyse

Une fois la collecte de données complétée, il reste plusieurs étapes à franchir avant d'être en mesure d'analyser le matériau de recherche. Dans un premier temps, nous avons complété la transcription verbatim des entretiens afin d'assurer la validité des résultats. Une attention particulière a été portée à chaque entrevue afin de faire ressortir les thèmes en lien avec les objectifs de recherche. Pour ce faire, les thèmes ont été déterminés de manière mixte, d'une part à partir du cadre d'analyse et d'autre part, de manière inductive à partir de ce qui a émergé des entrevues.

Par la suite, nous avons procédé à la construction d'un arbre thématique en regroupant les thèmes entre eux, afin de dégager des métathèmes et des rubriques. Cet arbre thématique permet de procéder à l'analyse des données qui émergent des entretiens et la nature des témoignages. La synthèse des résultats nous a permis de travailler à préciser les thèmes qui étaient pertinents pour l'analyse, en lien avec les concepts de d'exclusion sociale et de bénéfices identifiés par les individus.

En conclusion, la recherche qualitative est un processus évolutif et continu qui permet de construire une analyse à partir des données recueillies. Il est donc important de bien définir les techniques de collecte de données, la population à l'étude et de respecter certaines considérations éthiques, afin d'assurer la validité des résultats et de l'analyse.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

4.1 Introduction

Le chapitre des résultats révèle la réalité de huit jeunes provenant de différents horizons et fait ressortir les éléments importants pour l'analyse et la discussion. D'abord, nous présenterons chacun-e des jeunes interviewés, ainsi que les organismes dans lesquels ils-elles ont été embauchés à titre d'aides-horticulteurs. Ensuite, nous détaillerons les résultats des entretiens afin de dégager les éléments que nous reprendrons dans le chapitre de l'analyse. Nous serons le témoin privilégié de leur trajectoire avant le début de leur projet, ainsi que de leur expérience pendant le projet. Nous terminerons ce chapitre en observant les apports du projet et les changements que les jeunes ont entrepris après leur expérience en horticulture.

4.2 Présentations des participants-es

Huit jeunes ont complété le projet d'insertion socioprofessionnelle de cinq à six mois en horticulture. Cinq garçons, deux filles et un homme trans ont accepté de participer à ce travail de recherche. Ils sont tous âgés entre 18 et 25 ans, deux sont anglophones, mais ils comprennent et parlent le français. Puis, un autre est d'origine libanaise. Voici donc un tableau présentant chacun-es des jeunes.

Tableau 4.1 Portrait des participants

Félix D3 Pierre	20 ans	Félix est un jeune homme trans. Il a entamé la transition il y a six mois, juste avant d'être embauché à D3Pierres comme ouvrier agricole. Sa mère est décédée lorsqu'il avait trois ans, il a donc toujours vécu avec son père. Cependant, la relation est tendue puisque son père n'accepte pas bien ses choix identitaires. Félix a vécu beaucoup d'intimidation à l'école, il s'est toujours senti différent des autres. Malgré ses difficultés sociales et son haut niveau d'anxiété, il a obtenu son diplôme d'études secondaires et il a entamé une session au Cégep. Lorsqu'il a commencé le projet, il souhaitait économiser de l'argent dans le but de vivre en appartement et de retourner à l'école.
Antoine Sentier urbain	25 ans	Antoine est musicien et passionné par l'art. Il a obtenu son diplôme d'études secondaires et souhaite vivre de son art. Il travaille fort pour trouver sa place dans ce milieu. Il revient d'un voyage de six mois en Allemagne et il habite actuellement en appartement avec des colocos. Il est sans revenu pour l'instant, mais il entretient un bon lien avec ses parents, qui lui donnent un coup de main.
Amélie Sentier urbain	25 ans	Amélie fréquente les ressources destinées aux jeunes en difficulté. Elle aimerait beaucoup trouver un travail qu'elle aime, mais sans succès. Elle n'a pas connu sa mère, décédée lorsqu'elle avait sept mois. Elle voit son père occasionnellement, mais la relation est fragile. Elle se dit hyperactive et démontre des difficultés d'apprentissage, ce qui l'a menée à interrompre ses études secondaires. Elle a tenté un retour aux études, au DEP, en mécanique automobile. Elle a abandonné après avoir vécu du harcèlement de la part de ses collègues de classe. Elle se confie sur son désir de diminuer sa consommation et d'aménager dans un plus grand logement avec son copain. Elle souhaite avoir un enfant par la suite.
Carl Sentier urbain	22 ans	Carl vit chez ses parents. Il s'entend bien avec eux, mais cela n'a pas toujours été le cas. Il a participé au projet d'horticulture après avoir complété une thérapie en toxicomanie. Le projet d'insertion l'a mené à compléter un DEP en vente. À présent, il est employé chez Sport Expert et il aime son travail.
Iman Sentier urbain	23 ans	Iman est issu de la deuxième génération d'une famille d'origine libanaise, musulmane. Il a grandi à Montréal, mais ses parents parlent très peu le français. Il a plusieurs frères et sœurs, dont certains sont toujours au Liban. Ses parents ont quitté la province dans le but de trouver du travail en Alberta. Il doit donc se débrouiller seul. Il est marié depuis trois ans à une jeune femme d'origine latine. Ils ont une petite fille de deux ans.

		Avec son cousin, il a mis sur pied une entreprise de remorquage. Les affaires ne vont pas aussi bien qu'il le souhaite, c'est pourquoi il s'adonne à des activités illicites pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille.
Jules Les Jardins de la Terre	23 ans	Jules a abandonné l'école aussitôt qu'il a pu, à 16 ans. Ses souvenirs du secondaire sont très négatifs, ayant vécu énormément d'intimidation. À cette époque, sa relation avec la nourriture l'avait mené à prendre beaucoup de poids (260 lbs). Il admet que la consommation de stimulants lui a permis de retrouver un poids proportionnel à sa taille. Ses parents sont séparés depuis qu'il a 12 ans et il n'a aucun contact avec son père. Il est actuellement sans revenu et n'a aucun projet professionnel en tête.
Simon Les Jardins de la Terre	20 ans	Simon a obtenu son DES. Il a poursuivi ses études en formation professionnelle, mais il s'est fait renvoyer suite à une histoire judiciaire dont il ne souhaite pas donner de détail. Il doit également passer en cour pour possession de cannabis, chose qu'il trouve injuste. Il habite présentement chez ses parents avec qui il entretient une bonne relation. À présent, il travaille pour l'épicerie Métro, tout en étudiant au DEP comme machiniste.
Sarah Sentier urbain	21 ans	Sarah a obtenu son diplôme d'études secondaires avant de commencer le projet d'insertion en horticulture. Elle est en contact avec ses parents malgré la violence qui a marqué son passé familial. Elle s'est séparée depuis peu de temps et partage la garde de sa petite fille de 2 ans avec le père. La relation est tendue. Elle est présentement inscrite au DEP en secrétariat, et subventionnée par Emploi-Québec.

4.3 Présentation des organismes

Parmi les trois organismes rencontrés, deux font partie du CEIQ : Les Jardins de la Terre et D3Pierre. L'autre est un organisme sans but lucratif (OSBL). Également, deux organismes sont situés en milieu urbain et un seul en milieu périurbain : Les Jardins de la Terre. Ces éléments sont pertinents pour une meilleure compréhension des résultats à venir.

4.3.1 Sentier urbain

Sentier urbain est un acteur important du centre-ville sa mission est de susciter la mobilisation des collectivités pour le verdissement social. L'organisme à but non lucratif travaille depuis plus de dix ans avec les écoles primaires des quartiers Ste-Marie/St Jacques et Hochelaga-Maisonneuve. Ce volet d'éducation populaire nommé « École de la forêt » vise à susciter l'engagement des enfants dans le verdissement de leur quartier et de leur milieu scolaire » (sentierurbain.org, 2016). À ses débuts, l'organisme offrait aux jeunes une formation en horticulture visant à intégrer le marché du travail. Mais d'importants changements liés au financement du programme ont obligé Sentier urbain à se réorienter. À présent, l'organisme accompagne des groupes en agriculture urbaine auprès de différents organismes : Chez Pop's, Dans la rue, Spectre de rue, En marge, etc. Ils ont également le mandat d'organiser un plateau de travail pour des jeunes de 16 à 35 ans dans le cadre du projet Quartier nourricier, au cœur du quartier Centre-Sud (Gobeille, 2016). Sentier urbain poursuit sa mission en développant plusieurs partenariats avec les autres organismes jeunesse du centre-ville.

4.3.2 Les Jardins de la Terre

En Montérégie, l'organisme Les Jardins de la Terre est à la fois un organisme à but non lucratif et une entreprise d'économie sociale dans les secteurs agricole et horticole biologiques. La mission est liée à l'accompagnement des jeunes sans-emploi dans une optique d'insertion sur le marché du travail (Jardins de la terre, 2014). L'organisation a rejoint le CEIQ depuis deux ans. Il assure donc un double mandat : développer une agriculture maraîchère compétitive sur le marché et favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté. Ce double défi engendre de nombreux risques. En effet, la réussite financière d'une ferme biologique peut varier en fonction de différents facteurs n'ayant aucun lien avec la force de travail. D'abord, il y a beaucoup de travail à faire pour réussir sa mise en marché et il est primordial d'analyser adéquatement les situations à l'aide de données réalistes et fiables. La certification d'agriculture biologique est un des éléments qui garantit au consommateur le type d'agriculture

pratiqué. Obtenir la certification peut non seulement être laborieux, mais cela représente également des coûts énormes. De plus, la température n'est pas toujours favorable (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2008). Cette réalité économique complexifie grandement le déploiement de la mission sociale auprès des jeunes, car la survie de l'organisation dépend en premier lieu de sa rentabilité économique.

4.3.3 D3Pierres

D3Pierres est le principal administrateur de la ferme écologique du parc nature du Cap-Saint-Jacques. Cette entreprise sociale est membre du CEIQ depuis 1990. Le support constant de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et de la Communauté urbaine de Montréal permet à l'organisme d'avoir une base sécuritaire afin de réaliser sa mission première : venir en aide aux jeunes en difficulté. Elle offre aux jeunes adultes un milieu de vie et de travail, favorisant leur insertion sociale et professionnelle à partir de la réalité quotidienne du travail ouvrier agricole. Les jeunes embauchés reçoivent une formation et assument des responsabilités reliées à la vie animale, à la production agricole et à l'entretien nécessaire de la ferme.

Précisons que la ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, qui dispose d'animaux, d'un magasin général, d'un restaurant et de plusieurs activités de plein air, accueille environ 50 000 visiteurs par année. Épaulés par quelque 35 employés-es issus de différents secteurs d'activités comme l'agronomie, les techniques agricoles et ouverts à l'accompagnement social, les travailleurs-euses apprennent non seulement les rudiments du travail sur la ferme, mais également les habiletés sociales nécessaires à leur intégration (d3pierres.com, 2017).

Il est intéressant de comprendre la structure organisationnelle et les rouages des organismes dans lesquels s'inscrivent les jeunes. En effet, la pérennité du financement, la stabilité des partenariats et la reconnaissance de la mission sociale sont des éléments qui peuvent influencer l'expérience des jeunes et leur parcours d'insertion sociale.

À présent, nous connaissons bien les organismes dans lesquels les jeunes interviewés ont réalisé leur parcours d'insertion ainsi que les éléments susceptibles d'influencer leur expérience. De plus, la diversité des parcours des jeunes qui ont participé aux entretiens nous amène à explorer davantage leur situation avant le début de leur participation afin d'identifier les éléments qui posent obstacle à leur intégration. La prochaine section nous permettra d'en apprendre davantage à ce sujet.

4.4 La situation initiale des jeunes interviewés-es

Cette section vise à décrire le vécu des jeunes interviewés avant leur embauche dans les projets d'insertion. En comprenant davantage leurs difficultés, nous arriverons à mieux saisir ce qui freine leur intégration, de même que ce qui peut encourager leur engagement dans un projet professionnel et leur inclusion sociale. Ainsi, nous regarderons de plus près leur situation financière et leur expérience en emploi, leur rapport au travail ainsi que l'ensemble des difficultés personnelles, familiales, scolaires et sociales avec lesquelles ils doivent composer.

4.4.1 Le revenu et l'expérience en emploi

Avant de commencer leur projet, la majorité des jeunes arrivent difficilement à répondre à certains besoins tels que le logement, la nourriture, etc. Certains-es ont fait leur demande d'aide financière de dernier recours, mais aucun ne reçoit son chèque d'aide sociale. Ils sont dans le processus de vérification d'admissibilité et attendent une réponse. Certains-es d'entre eux peuvent compter sur leur parent pour les soutenir, mais la majorité doivent se débrouiller seule. La précarité dans laquelle ils se retrouvent les oblige parfois à se tourner vers des activités illicites, la vente de drogues ou la prostitution. Toutefois, ils demeurent en recherche d'emploi, ils souhaitent obtenir un revenu et vivre de nouvelles expériences. Les jeunes interviewés possèdent au moins une expérience de travail significative; l'un d'entre eux admet même avoir de « très bonnes méthodes de travail » (Félix).

Cependant, trois participants-es déplorent les mauvaises conditions de travail de leur emploi précédent : « longues heures de travail, manque de respect de la part des supérieurs, sentiment d'être inutile, en plus de travailler sous pression dans plusieurs cas ». Ces expériences, plutôt décourageantes, les amènent à chercher des opportunités d'emploi qui pourraient les motiver. C'est le principal attrait du travail en horticulture. Les jeunes souhaitent apprendre davantage sur ce métier, tout en travaillant. Seulement deux participants-es avaient déjà jardiné dans le passé, avec leur famille principalement, les autres expriment leur intérêt pour la nouveauté.

4.4.2 Rapport au travail

Plusieurs participants-es (Amélie, Antoine, Jules) se confient sur leurs difficultés à décrocher un emploi et à le conserver. Ils et elles finissent souvent par s'ennuyer dans des emplois routiniers et n'arrivent pas à y persévérer. Antoine se sent souvent comme un « robot » condamné à répéter toujours les mêmes gestes, ce qui lui donne l'impression que son travail n'a aucun impact ni aucune reconnaissance. Cela devient très démotivant pour lui. Pour sa part, Amélie explique qu'elle est hyperactive et que son besoin de bouger lui nuit dans plusieurs emplois où elle doit rester en place (ex. : caissière, centre d'appel, etc.). Elle perd rapidement l'intérêt et la motivation au travail.

Aussi, plusieurs participants-es expriment leur difficulté à composer avec les structures verticales et avec l'autorité. Ils-elles ont l'impression de ne pas avoir leur mot à dire et de ne pas pouvoir s'exprimer. Dans certains cas, la confrontation avec les supérieurs est vécue comme un manque de respect. Le rapport au travail de ces jeunes est teinté par des expériences particulières qui se traduisent souvent par le sentiment d'être inutiles et dévalorisés. Ce constat demande qu'on s'y arrête pour comprendre les difficultés rencontrées par ce type de jeune et les obstacles qui s'opposent à leur insertion.

4.4.3 Les difficultés personnelles

Sur le plan personnel, les jeunes interviewés font face à des difficultés qui rendent leur intégration sur le marché du travail plus ardue. Ils se confient sur certaines réalités qui posent obstacle. Par exemple, la dépendance à une substance a mené Carl à commettre un vol dans son milieu de travail. De son côté, Félix a récemment entamé un changement de sexe. Il a d'ailleurs plusieurs rencontres avec différents professionnels de la santé, ce qui l'oblige à s'absenter du travail. De plus, la transition soulève plusieurs réactions dans son entourage. Les préjugés des employeurs sont courants et la discrimination à son égard nuit à son intégration socioprofessionnelle. Dans ce contexte, plusieurs jeunes mentionnent l'importance d'avoir du soutien au travail. La présence d'une intervenante dans leur milieu de travail a été très appréciée, car les difficultés rencontrées affectent souvent la santé des jeunes ainsi que leur réussite sur le marché du travail.

4.4.4 Santé physique et psychologique

En commençant le projet, seulement deux jeunes (Sarah et Simon) se disaient en bonne santé, alors que tous les autres éprouvaient des difficultés plus ou moins importantes sur les plans physique et mental. La mince ligne qui sépare ces deux dimensions du bien-être nous amène à y accorder une attention particulière. Les résultats démontrent que la majorité des jeunes interviewés présentent une santé mentale et/ou physique plutôt fragile. Ils se disent « confus, amorphes, perdus ». Antoine se sentait « déprimé, lourd et sombre », il ne savait pas quoi faire. Malgré tout, il n'a pas eu recours à une aide professionnelle : « Mon père m'a toujours aidé, je ne suis jamais allé voir un psychologue ». Certains-es n'ont personne à qui se confier et souffrent en silence.

Jules vivait une dépression importante lorsqu'il était au secondaire, mais il n'en a parlé à personne. Il a trouvé refuge dans sa relation avec la nourriture : « I was eating a lot, I like to eat and I was a big guy ». Il admet avoir tellement mangé pendant ces années, qu'il a pris énormément de poids. Il n'a toutefois jamais consulté de médecin à ce sujet.

D'autres ont recours à un suivi médical afin de cheminer avec certaines difficultés personnelles. Pour sa part, Carl a complété une thérapie fermée en toxicomanie, d'une durée de trois semaines, avant de s'engager dans le projet d'horticulture. Il faisait encore beaucoup d'insomnie lorsqu'il a commencé le projet. De son côté, Amélie a identifié très tôt qu'elle souffrait d'un trouble d'hyperactivité. Elle a dû prendre une médication tout au long de son primaire. Aujourd'hui, cette condition médicale lui pose certains obstacles en emploi. Enfin, Félix a abandonné l'école, suite à de nombreuses crises de panique. Incapable « d'affronter les gens », il souffrait d'un trouble anxieux et de dépression. Il a obtenu un suivi en psychologie et une médication pour l'aider dans ces difficultés. Si certains-es participants-es pouvaient compter sur leur famille pour les soutenir avec leurs difficultés, la majorité se sentait plutôt seule dans la recherche de solution.

4.4.5 Difficultés familiales

Le soutien des parents est important pour le passage à la vie adulte des jeunes. Les participants font état d'évidentes difficultés sur ce plan. Soulignons d'abord que la moitié des jeunes interviewés ont vécu l'absence d'un parent ou des deux parents avant l'âge adulte. La mère de deux d'entre eux-elles (Félix et Amélie) est décédée lorsqu'ils étaient en bas âge. Aujourd'hui, Amélie peut compter sur son père pour lui donner un coup de main occasionnellement : « je sais que mon père est là pour moi, mais il n'a pas d'argent à me donner ». Pour sa part, Félix vit de nombreux conflits avec son père, principalement à cause de ses choix identitaires et de sa transition : « j'habitais avec mon père, mais y'a à peu près dix mois, j'ai décidé de faire un changement de sexe. Mon père n'a pas accepté la situation, alors j'ai voulu partir ». Ne se sentant pas accepté, il a voulu déménager.

De son côté, Jules a vu son père quitter la maison à 12 ans. Depuis, il n'a aucun contact avec lui. Également, Iman a vu ses deux parents quitter Montréal pour chercher un travail dans l'Ouest canadien. À ce moment, son grand frère est devenu une figure importante dans la famille. Cependant, celui-ci purge actuellement une peine de 10 ans en prison.

Certains jeunes ne pensent qu'à fuir le domicile familial. Sarah partage ce qu'elle subissait à la maison : « il y avait beaucoup de violence verbale de mes parents. C'était la seule place où je ne voulais pas avoir d'amis. Je voulais vraiment partir au plus vite, n'importe quoi pour sortir... avec des amis ou au travail. Tout pour partir de là! ». Lorsqu'elle a terminé ses études secondaires, elle est allée habiter chez une amie, le temps de trouver un emploi et un appartement.

Également, Carl reconnaît que la relation avec ses parents s'est détériorée à cause de sa consommation. L'effritement du lien de confiance rendait le climat familial tendu et inconfortable. Habité par la honte, il préférait passer son temps dans sa chambre ou à l'extérieur de la maison : « je cherchais du travail, n'importe quel type d'emploi... pour ne pas retourner chez nous et pour avoir l'esprit occupé ». Il passait beaucoup de temps dans les « piaules », lieu de consommation où il est également possible de se procurer la drogue. Il rentrait chez lui occasionnellement pour récupérer des vêtements. Éventuellement, il a dû suivre une thérapie : « je n'avais pas le choix, sinon mes parents me mettaient dehors » nous dit-il.

En somme, l'effritement des liens familiaux et/ou l'affaiblissement du soutien parental sont marquants dans la trajectoire des jeunes. Nous constatons que plusieurs participants n'ont pas eu l'occasion de développer de lien significatif avec leurs parents. Les relations familiales conflictuelles poussent d'ailleurs plusieurs d'entre eux et elles à vouloir fuir le domicile familial. Les enjeux familiaux énoncés dans les entretiens affectent le parcours des jeunes et leur intégration sociale.

4.4.6 Difficultés sociales et réseau social

Lorsqu'il s'agit de décrocher un emploi, plusieurs participants-es évoquent des difficultés sur le plan social. Ces difficultés datent souvent de l'enfance et ont perduré dans le temps jusqu'à l'école secondaire. Félix dit être très « timide » et il admet « avoir toujours eu de la difficulté socialement ». Plus de la moitié des participants-es ont reconnu avoir de la difficulté à créer des liens et se sentent malhabiles socialement. Cela a mené plusieurs

participants à vivre du rejet, de l'intimidation et du harcèlement à l'école. Pour trois participants-es (Amélie, Jules, Félix), ce malaise a motivé la décision d'abandonner l'école. La prochaine section décrira davantage les difficultés vécues par les jeunes interviewés dans leur milieu scolaire.

Au croisement des difficultés personnelles et sociales, plusieurs se disent plutôt seuls et présentent un faible réseau social. Les échecs passés, les blessures vécues, le rejet et l'intimidation, les mènent à avoir de la difficulté à faire confiance aux gens : « c'est long avant que quelqu'un aie le statut d'ami ». De nature timide, Félix admet ne jamais avoir eu d'ami. Socialiser représente un défi et certains-es disent « ne pas savoir comment entrer en relation avec les autres » (Iman, Carl, Amélie, Sarah, Félix), particulièrement les gens différents d'eux-elles. Pour sa part, Carl explique que certaines drogues se consomment davantage seul. C'est ce qui l'a mené à s'isoler : « Je n'avais personne autour de moi qui consommait, donc je le faisais souvent tout seul chez nous, dans ma chambre... je ne m'en vantais pas vraiment non plus... ».

L'amalgame des difficultés familiales, scolaires et sociales amène les jeunes à s'isoler. Ils se retrouvent ainsi exclus-es d'importants réseaux de socialisation. Plusieurs jeunes interviewés-es disent manquer d'habiletés sociales et cela nuit à leur intégration socioprofessionnelle. Alors qu'un des premiers principes de la recherche d'emploi est le réseautage (Carrefour jeunesse-emploi Montréal centre-ville, s. d.), plusieurs jeunes n'ont pas accès à un réseau social leur permettant cet exercice. De plus, le passage à la vie adulte présente plusieurs défis, que la plupart des jeunes vivent seuls. Étant sans emploi et ayant quitté l'école, ils-elles ont peu d'amis-es ou de personnes significatives autour d'eux-elles. Dans ce contexte, il devient possible d'imaginer le désarroi de ces jeunes adultes face à l'avenir ainsi que le « désengagement » qui s'ensuit, pour reprendre le terme de Vultur (2005).

4.4.7 Difficultés scolaires

Les difficultés scolaires des jeunes sont multiples : intimidation, difficultés sociales, rapport tendu face à l'autorité, difficultés d'apprentissage, consommation et vente de drogue, absentéisme, manque d'assiduité et d'intérêt marqué. Les enjeux associés à ces difficultés sont également préoccupants. Comme nous l'avons observé dans le chapitre de la problématique, la décision d'abandonner l'école nous rappelle l'importance des enjeux de l'insertion sociale. En effet, l'abandon scolaire affaiblit le réseau social des jeunes, rend difficile l'accès à des emplois de qualité et contribue à la stigmatisation et à l'exclusion des jeunes adultes. Pour comprendre ce qui pousse les jeunes à l'abandon, regardons de plus près comment se sont déroulées ces années à l'école secondaire.

D'abord, les difficultés d'apprentissage amènent certains-es jeunes à devoir reprendre leur année scolaire, parfois à plusieurs reprises. Amélie dit avoir repris son secondaire IV, trois fois. Découragée, elle a fini par abandonner. Pour sa part, Carl dit avoir été transféré dans une classe adaptée pour les jeunes en difficulté après avoir doublé son secondaire 2.

De son côté, Jules a été diagnostiqué dyslexique dès son jeune âge, ce qui lui a causé plusieurs échecs sur le plan académique. Il avait également des problèmes de vision, ce qui ne l'aidait pas à apprendre.

L'intimidation à l'école est une réalité commune à plusieurs jeunes. Amélie a tenté un retour aux études dans un programme de formation professionnelle en mécanique automobile, métier traditionnellement masculin. Elle y a subi du harcèlement et de l'intimidation de la part de ses collègues de classe, majoritairement des hommes, ce qui l'a amenée à quitter l'école à nouveau. Pour sa part, Jules qualifie son passage au secondaire de « cauchemardesque ». Il se faisait constamment agacer par les autres jeunes et subissait les attaques sur son apparence physique. Le harcèlement l'a poussé à abandonner l'école.

Enfin, Carl avait de la difficulté à entrer en contact avec les autres élèves. Cette réalité était encore plus aigüe lorsqu'il a été transféré dans une classe spécialisée : « À ce moment-là, je me suis ramassé avec les délinquants ». Il a ainsi commencé à consommer

et à vendre de la drogue, constatant l'approbation sociale que cela apportait. La consommation et la vente de drogue sont devenues à la fois la solution et le frein à ses études. Au fil du temps, il consommait à l'école, au travail, le jour, la nuit... Les absences se sont multipliées, il n'avait plus d'intérêt pour l'école et avait l'impression de perdre son temps.

Bref, la perte d'intérêt et de motivation touche presque l'ensemble des participants. Certains-es blâment les professeurs, d'autres s'opposent à la structure en place. L'absentéisme est une problématique qui touche particulièrement deux participants (Iman et Carl). Ils ont été définitivement suspendus suite à un nombre d'absences trop élevé. Plusieurs avaient l'impression que l'école ne leur « apportait rien de concret et ne rejoignait pas leurs champs d'intérêt » (Amélie, Carl, Jules, Antoine, Iman). Antoine admet « qu'il aurait pu avoir de bons résultats s'il s'était forcé », mais il avait souvent l'impression que son potentiel n'était pas reconnu. Pour sa part, Simon a été impliqué dans une histoire de méfait avec un couteau. Il s'est fait renvoyer sur-le-champ. Le respect des règlements et de l'autorité fait réagir certains jeunes (Antoine, Simon et Iman). Le cadre ne faisant pas de sens pour eux, ils s'y opposaient ou l'ignoraient simplement.

En résumé, quatre participants-es (Amélie, Carl, Iman et Jules) n'ont pas terminé leurs études secondaires à cause d'un manque d'intérêt, de motivation et d'assiduité. Les difficultés d'apprentissage, ainsi que les défis sur le plan social étaient les principaux obstacles à la réussite scolaire. Ils ont quitté l'école secondaire à l'âge de 16 ans. Certains-es (Carl et Amélie) admettent avoir été influencés par les autres élèves; ils se souviennent que « la plupart manquaient et consommaient en classe », ce qui les a poussés à faire de même. Parmi ceux-celles qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (Sarah, Simon, Antoine et Félix), deux ont commencé une session au Cégep (Félix, Simon). Ils ont toutefois abandonné avant la fin de la première session pour différentes raisons. L'un vivait avec un trouble anxieux, alors que l'autre disait ne pas aimer les professeurs-es; il n'élabore pas davantage à ce sujet.

En conclusion, sept jeunes sur les huit disent avoir vécu des difficultés scolaires au courant de leur cheminement. Certains-es pouvaient compter sur leurs parents et amis-es, alors que plusieurs se sont isolés. Les enjeux sociorelationnels sont donc étroitement liés aux difficultés d'intégration sociale et semblent souvent accompagnés d'un affaiblissement du réseau social primaire.

4.4.8 Projets d'avenir

Lorsque vient le temps de penser à l'avenir, certains-es jeunes évoquent des projets de vie assez traditionnels. Plusieurs scénarios sont imaginés : « être gérant ou propriétaire d'un magasin » — Carl, « être coiffeuse » — Sarah. D'autres rêvent de fonder une famille (Simon et Amélie) : « j'aimerais ça avoir mon chien, une maison pis mon terrain. Mon petit chez moi là pis être bien, et avoir des enfants plus tard ». Il semble toutefois plus difficile de se projeter dans un futur à court et à moyen terme. En effet, avant de commencer leur projet d'insertion socioprofessionnelle, la moitié des jeunes (Antoine, Amélie, Iman, Jules) se sentaient incapables d'imaginer le futur : « Je ne voyais rien. J'étais perdu. Je ne voyais rien du tout ». Ils-elles n'avaient aucune idée de ce qu'ils voulaient faire, ni de projet pour le futur.

Dans ce contexte, le projet d'insertion socioprofessionnelle apparaît comme une opportunité : « Justement je me suis dit que le projet de Sentier urbain, ça m'aiderait à mettre un peu de lumière..., à enlever le brouillard qu'il y avait dans ma tête » — Antoine. L'embauche comme aide-horticulteur devient une sorte de tremplin vers l'avenir qui leur permet de tenter leur chance vers la réalisation d'un projet.

4.5 L'expérience des jeunes pendant le projet d'horticulture/agriculture

À la lumière de ce qui a été mentionné plus tôt, nous comprenons mieux le vécu des jeunes avant le début de leur projet. Cela nous permettra de mieux saisir le potentiel des projets d'horticulture pour eux-elles. La prochaine section saura nous éclairer davantage sur l'expérience des participants-es pendant le projet d'insertion. Ainsi, nous en

apprendrons plus sur le déroulement des projets, sur ce qui distingue ce moyen d'intervention des autres et sur les bénéfices de cette activité pour les jeunes en difficulté. Voyons dans un premier temps les objectifs socioprofessionnels que les jeunes interviewés avaient établis avant de commencer leur parcours.

4.5.1 Objectifs des participants-es

Lorsque les jeunes commencent le projet d'insertion, ils et elles sont accompagnés dans une réflexion qui les amène à identifier différents objectifs. C'est en collaboration avec les intervenants-tes et les formateurs-trices que les jeunes poursuivent leur cheminement vers l'atteinte de ces objectifs, en faisant un travail à la fois sur des enjeux d'ordres personnel, social et professionnel.

Tableau 4.2 Les objectifs des participants

Jeunes	Objectifs
Félix	1. Réussir à me faire des amis, particulièrement masculins 2. Retourner à l'école 3. Compléter ma transition
Antoine	1. M'éclairer sur ce que je veux faire dans la vie 2. Apprendre l'horticulture
Amélie	1. Finir le projet au complet (six mois) 2. Trouver un travail (pour mettre de l'argent de côté) 3. Retourner à l'école (éventuellement)
Carl	1. Continuer à ne pas consommer 2. Retourner à l'école et faire un DEP
Iman	1. Apprendre à socialiser 2. Trouver un emploi
Jules	1. Rencontrer des gens 2. Avoir un emploi
Sarah	1. Vivre une nouvelle expérience 2. Explorer le métier d'horticulteur 3. Trouver un travail
Simon	1. Travailler

Les jeunes que nous avons rencontrés dans le cadre de ce mémoire manifestent le désir d'améliorer leur situation à différents niveaux. Nous constatons que l'ensemble des

participants-es souhaitent voir plus clair dans leur trajectoire professionnelle et obtenir un emploi. La dimension sociale est également au cœur de leur motivation; ils veulent en effet se sentir plus à l'aise socialement et possiblement élargir leur réseau social.

4.5.2 Lien avec le personnel : horticulteurs-trices, formateurs-trices et intervenants-es

Pour toutes les participants-es, les liens avec les horticulteurs-trices-formateurs-trices ont occupé une place importante. Dans l'ensemble, ils-elles ont développé des liens très positifs et cela semble avoir contribué à une expérience favorable. Tout en enseignant les techniques horticoles, les horticulteurs-trices-formateurs-trices étaient compréhensifs, toujours prêts à aider et ils-elles faisaient confiance aux participants-es. Les jeunes appréciaient leur patience et leur bonne humeur.

De plus, les participants-es mentionnent que la présence d'une intervenante était rassurante. Les rencontres avec elle étaient appréciées, utiles, facilitaient les bonnes relations entre les employés et permettaient aux jeunes d'apprendre à mieux se connaître. Les jeunes interviewés appréciaient le fait que quelqu'un soit disponible pour les écouter. Seul un participant n'aimait pas les rencontres avec l'intervenante : « je ne suis pas un jeune à problème comme les autres » dit-il. Il a rejoint le projet pour travailler avec son ami, nous dit-il. Apprendre le travail horticole était sa première motivation et il ne ressentait pas le besoin d'avoir le soutien psychosocial qui vient de pair avec ce type de projet.

4.5.3 Les premières semaines du projet et journée type

Dans les trois organisations que nous avons approchées, la journée de travail se ressemble. Les formateurs-trices et les aides-horticulteu-trices se rencontrent sur le lieu de travail le matin. Un-e horticulteur-trice explique le travail et les objectifs de la journée. Puis, il-elle répartit les différentes tâches selon les personnes et les endroits prévus. Les tâches sont variées : semer, planter, récolter, arroser, désherber, biner, nettoyer les

légumes, emballer les légumes, enlever les feuilles mortes et les gourmands, apporter les soins aux animaux, etc.

Les jeunes apprécient la diversité des tâches à effectuer et la satisfaction de voir le résultat final. Parmi toutes les tâches horticoles, six participants-es sur huit ont mentionné leur préférence pour la plantation. Le plaisir d'être dehors est grandement souligné : « Tu es dehors, ça sent bon, ça sent la nature. Tout est propice au bien-être, ça aide énormément » (Carl). Être dehors « change beaucoup l'atmosphère de travail », nous dit Sarah, « ça rend l'environnement de travail moins stressant et accueillant ». Ça permet de faire le « plein de soleil » et cela augmente le bien-être au travail, nous dit Simon.

Pour l'ensemble des participants-es, les premières semaines ont été l'occasion d'appivoiser les autres jeunes avec qui ils-elles travaillaient. Concentrés sur la tâche dans un premier temps, ils-elles ont rapidement fait connaissance les uns avec les autres. Malgré le labeur parfois difficile, sous le soleil et la chaleur, le climat de travail permettait un rapprochement entre les jeunes. La structure du travail donnait un rythme dynamique au quotidien et cela était motivant. Jules a trouvé l'occasion de « rencontrer de nouvelles personnes, la chance de sortir de la maison et d'apprendre de nouvelles choses ». Amélie souligne le fait de travailler avec « des gens qui ont du vécu »; cela lui permet de discuter et de se sentir à l'aise. Elle savait immédiatement qu'elle aimait son travail, puisqu'elle « avait envie de se lever le matin pour aller travailler ». Le début du projet représentait non seulement l'acquisition d'un travail et d'un revenu, mais également une opportunité de changement.

4.6 Ce qui distingue l'horticulture des autres professions

Que ce soit l'horticulture, l'ébénisterie ou la cuisine, les projets d'insertion socioprofessionnelle visent l'apprentissage d'un métier dans le but d'intégrer le marché du travail. Pour que cela fonctionne, les participants-es doivent avoir un intérêt pour le moyen d'intervention qui est mis de l'avant. Les jeunes interviewés ont d'ailleurs manifesté un grand intérêt pour l'horticulture, avant même de commencer leur projet. Ils-

elles ont identifié trois caractéristiques qui distinguent l'horticulture des autres emplois qu'ils ont connu.

Premièrement, le contact avec la nature est un aspect du travail horticole qui est unique. Le fait de travailler avec des choses vivantes est une façon de prendre « conscience de la vie » (Félix). Ce contact privilégié avec la nature permet aux jeunes de porter davantage attention à ce qu'ils-elles font, dans un souci de préserver le vivant. Antoine ajoute que : « si ce n'est pas bien fait, ça ne va pas pousser. Ça va pousser tout croche ». Ainsi, la responsabilité de faire pousser des plantes adéquatement amène certains-es jeunes à réaliser l'importance des soins et de l'attention nécessaire pour favoriser une saine croissance.

Deuxièmement, la relation qui se développe avec les plantes leur permet d'appivoiser le temps autrement. Ils et elles prennent plaisir à voir l'évolution des plantes au courant de la saison : « c'est le fun, au fur et à mesure que le temps passe, tu vois les plantes se développer » (Antoine). Ils-elles mentionnent l'importance d'être patient et de respecter le rythme de croissance des plantes : « you can't expect things to grow right away, it's going to take its time » (Jules). Les soins qu'ils portent au jardin leur permettent de prendre un moment pour réfléchir à leur situation :

Dans une *job* normal, t'es stressé, il y a du monde, dans les services à la clientèle pis des trucs comme, tu n'as pas le temps de penser à toi. Tandis que quand t'es avec ta plante, tu prends le temps de penser à tes affaires, à ce que tu devrais faire, à ce que tu ne devrais pas faire, comment tu pourrais t'améliorer ou pas... (Carl)

Ainsi, les jeunes apprécient l'espace réflexif du travail horticole qui leur permet d'apprendre sur eux. Grâce à la relation qu'ils-elles entretiennent avec les plantes, qu'ils-elles apprennent à respecter leur propre rythme et leur cheminement personnel.

Troisièmement, les participants-es ont beaucoup apprécié apprendre les rudiments du métier horticole, notamment en ce qui a trait à l'agriculture. En effet, l'accès à un potager

et la possibilité de produire sa propre nourriture sont un avantage du métier que les jeunes interviewés ont particulièrement apprécié.

J'ai appris énormément sur les plantes, je pense que ça va m'être utile toute ma vie... des bases en horticulture ça devrait être enseigné à l'école. Comment planter un plant de tomate pour te nourrir... Tout l'monde devrait avoir accès à ces connaissances-là. C'est important pour un humain de savoir comment faire pousser une plante pour pouvoir bénéficier des fruits qui poussent. (Antoine)

L'expérience en agriculture a permis aux jeunes d'acquérir plus d'autonomie sur le plan de l'alimentation. De fait, à la suite de leur projet, cinq participants-es ont dit appliquer leurs connaissances horticoles dans un potager, afin de consommer leur récolte.

Enfin, parmi les choses que les jeunes ont le moins appréciées, la mauvaise température, la chaleur soutenue et la pluie occupent une place importante. De plus, les tâches les moins aimées étaient celles qui demandaient le plus de force physique : désherber, dérocher, creuser de gros trous sans machinerie et pelleter de la terre sur une période prolongée. Le fait de travailler de longues heures et parfois les weekends ont également été des éléments que les jeunes n'appréciaient pas particulièrement. Cependant, seul *Les Jardins de la Terre* demandait ce genre d'engagement aux participants-es.

4.7 Les bénéfices de l'horticulture/agriculture

À présent, nous connaissons mieux les trajectoires des jeunes, leurs difficultés, leurs défis, leurs besoins et leurs rêves. Nous comprenons davantage les réalités personnelles, familiales, sociales et professionnelles qui les amènent à vouloir améliorer leur situation. La section suivante permettra de faire la lumière sur les bénéfices que les jeunes estiment avoir retirés de leur expérience de travail en horticulture.

4.7.1 Les bénéfices physiques

D'abord, les bénéfices physiques font référence au changement positif que les jeunes ont remarqué dans leur corps. L'ensemble des jeunes ont reconnu avoir amélioré leur condition physique. Ils constatent une plus grande force musculaire et plus d'endurance. Carl se sent privilégié : « c'est comme être au gym gratuit à longueur de journée. Ça fait des bras, des jambes, il y en a qui paye 400 \$ par année pour aller s'entraîner ». Les jeunes interviewés-es se sentent plus vivants et en meilleure santé. Près de la moitié des participants-es remarquent que le travail physique leur permet d'avoir un meilleur sommeil et d'être plus reposés le matin suivant : « le soir t'es fatigué, tu dors. Tu bouges beaucoup, ça t'apporte l'énergie... plus tu bouges plus ça vient te régénérer » (Félix).

Plusieurs participants (Simon, Jules, Antoine, Félix, Carl) prennent conscience de l'importance d'avoir de saines habitudes de vie, de sommeil, d'activité physique et d'alimentation :

À voir les produits bio, tu as envie de bien manger pour avoir l'énergie nécessaire pour travailler, ça t'aide à bien faire la journée. J'ai arrêté la viande premièrement. Mais aussi, je ne mange plus de nourriture rapide tout ça. J'ai beaucoup plus envie de me cuisiner quelque chose avec des légumes et de faire une recette qui est vraiment meilleure que juste arrêter au McDo. (Félix)

Le travail horticole amène les jeunes à être plus critiques face aux saines habitudes de vie, particulièrement sur le plan de l'alimentation. Ils constatent également le rôle positif de l'activité physique sur leur état d'esprit.

4.7.2 Les bénéfices psychologiques

Les entretiens réalisés auprès des jeunes ont permis d'identifier trois bénéfices psychologiques. Premièrement, ils reconnaissent que le fait d'être dehors leur permet de diminuer le stress et d'apaiser les pensées envahissantes : « en travaillant avec des plantes, tu te sens vraiment plus léger, comme si tes problèmes étaient moins présents,

c'est plus clair dans ma tête » (Antoine). Les participants font le lien avec l'exercice physique et mentionnent se sentir mieux après une journée de travail au jardin.

Deuxièmement, les résultats indiquent que les tâches plus délicates favorisent la concentration et la détente : « Je suis vraiment plus concentré et je n'ai pas de pensées excessives » (Félix). Ce type de tâche oblige en effet les individus à demeurer dans le moment présent et à se concentrer entièrement sur une tâche.

Troisièmement, le travail effectué en agriculture semble améliorer l'estime de soi. Les participants-es soulignent que le fait de produire ses propres légumes est très positif : « C'est vraiment un bon *feeling* quand tu vois que la plante que tu as plantée il y a quelques semaines, elle est rendue en santé pis elle te donne des fruits. » (Antoine). Les jeunes se sentent utiles et fiers-ères d'eux et elles : « Makes me feel like useful... it makes you feel, and proud, because you're at the beginning, " oh, I just put a seed in there and a month later, look at that!" That's like the best part of the thing » (Jules). Amélie ajoute que le fait d'aimer son travail augmente sa motivation. Cela stimule l'énergie au travail et permet de se sentir reconnue : « j'ai senti que tu voyais vraiment l'impact du travail ». La plantation a également l'avantage d'agir sur l'environnement et cela redonne au jeune une forme de pouvoir sur sa vie : « Quand tu plantes, tu réalises que tu es en train de créer quelque chose » (Iman).

C'est en cumulant les effets positifs de l'activité horticole, qu'il est possible pour les participants-es de ressentir une amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi : « partir de rien et tout bâtir, puis voir le résultat final je pense qu'il n'y a rien de plus valorisant... » (Carl). L'horticulture semble améliorer le bien-être en général : « j'avais régulièrement plus un *feeling* de bien-être » (Antoine).

4.7.3 Les bénéfices sociaux

Comme nous l'avons vu précédemment, le fait de travailler en groupe permet de développer l'entraide et la communication. Le travail d'équipe et le fait de participer à

une tâche dont l'objectif dépasse l'individu sont des éléments que les participants-es ont beaucoup apprécié et qui semblent avoir bonifié leur expérience. En effet, la présence des pairs, l'échange et le partage d'expérience ont permis aux jeunes d'apprendre sur eux-mêmes et sur les autres : « Ça a vraiment fait ouvrir mon esprit sur le monde-là. » (Iman). Plus de la moitié des participants-es affirment qu'ils-elles ont amélioré leurs aptitudes sociales au courant du projet : « je trouve qu'on était plus à l'aise après l'expérience d'aller parler au monde, de discuter » (Carl). Les jeunes mentionnent également le plaisir de faire partie d'une équipe. Sarah parle même « d'une grande famille, tous sur le même pied d'égalité, on apprend des uns et des autres ». Dans ce contexte, ils arrivent à créer des liens significatifs.

Enfin, le travail réalisé en milieu urbain est souvent exposé au regard des citoyens-nes. Les rétroactions positives des passants-es agissent à titre de renforcement positif auprès des jeunes : « Quand tu es dehors, tu plantes des plantes, le monde s'arrête pis "ah c'est beau ce que tu as fait". Ça amène une dynamique avec les gens autour » (Carl). Les jeunes qualifient l'horticulture comme une activité sociale qui réunit les gens. Ils sentent que leur travail est apprécié et reconnu : « il y avait un côté très humain, ce que tu retrouves rarement ailleurs » (Antoine).

En résumé, on retrouve des bénéfices sociaux sur le plan individuel d'une part, par l'acquisition d'habiletés sociales et par la création de liens significatifs. Puis d'autre part, sur le plan collectif en favorisant la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à un groupe. Les résultats indiquent que l'expérience d'insertion en horticulture permet de développer des outils pouvant faciliter l'intégration sociale et professionnelle.

4.7.4 Les bénéfices sur le plan professionnel

Le projet d'insertion offre une expérience de travail concrète permettant d'explorer le métier horticole. Si tous les jeunes avaient l'intérêt d'en apprendre plus sur l'horticulture avant de commencer leur projet, seulement un participant (Félix) a découvert une passion dans ce domaine et compte poursuivre ses études en agriculture biologique au Cégep de

Victoriaville. En effet, plusieurs ont identifié des intérêts différents en ce qui a trait à la poursuite de leur objectif professionnel.

Néanmoins, les apprentissages réalisés sur le plan horticole/agricole ont permis à plusieurs jeunes d'améliorer leurs habitudes de travail : « cette job-là m'a quand même rendu plus stable. Vu que j'étais motivée, j'arrivais moins en retard. Ça m'a mis plus droite de ce côté-là » (Amélie). Nous comprenons que l'intérêt pour le travail influence le niveau de motivation, ce qui permet de répondre plus facilement aux exigences de l'emploi. De plus, selon certains-es jeunes interviewés-es, l'entretien d'un potager les a menés à développer un plus grand sens des responsabilités :

Ça travaille notre patience... Pour l'entretien, il faut y aller de notre routine. Si le potager faut l'arroser trois fois par jour, il faut y aller pis il faut le faire. Ce n'est pas « non ça me tente pas » parce que sinon tu vas avoir des répercussions plus tard. C'est de réaliser ça aussi. Si tu ne le fais pas, t'as les conséquences plus tard. (Carl)

Enfin, il semble que l'expérience du projet a permis aux participants d'avoir un but et de persévérer en vue de l'atteindre : « C'est juste d'être appliqué, d'être discipliné aussi. Tu ne peux pas passer une *couple* de jours sans arroser » (Antoine).

En résumé, grâce à l'intérêt que les participants-es accordent à l'emploi et à la constance requise pour l'entretien du potager, les jeunes développent des qualités professionnelles et ils apprennent à répondre aux exigences du travail : « Ça *feela*it professionnel. Quand t'avais fini ta plate-bande, tu la regardais pis t'étais fier-ère » (Amélie). Le sentiment d'accomplissement qui accompagne la qualité des résultats et les efforts fournis contribue à améliorer la confiance en soi. C'est ainsi que trois jeunes ont décroché un emploi dans le domaine de horticulture/agriculture à la suite de leur projet.

4.7.5 Les bénéfices d'ordre spirituel

Le contact avec la nature et la relation initiée au contact du vivant permet d'aborder l'horticulture au-delà de son aspect pratique. Pour certains-es participants-es,

l'horticulture représente quelque chose de beaucoup plus grand qu'une profession ou un passe-temps : « tu pars de la base là. C'est comme les premiers métiers du monde. S'il n'y a personne qui plante l'arbre, le menuisier ne pourra pas travailler. Si tu ne plantes pas ton plant de tomate, le monde ne pourra pas manger, etc. » (Carl).

Les jeunes reconnaissent à l'agriculture une dimension universelle qui transcende les époques, les cultures et les nations :

J'avais un *feeling* de « wow »! Je suis en train de faire quelque chose que ça fait des milliers et milliers d'années que des gens font. Ça m'a donné la confiance que n'importe où dans le monde, si j'ai des connaissances là-dedans, je peux trouver du travail... c'est la base de la vie. (Antoine)

Ils parlent de leur expérience comme d'un « retour aux sources » qui leur permet de se connecter avec eux et avec leur environnement.

Somme toute, les bénéfices identifiés par les jeunes interviewés révèlent la plus-value de l'horticulture. L'ensemble des participants-es ont remarqué des effets positifs, mais à la fin du projet, certains-es s'en tirent mieux que d'autre. Nous le verrons plus tard dans la discussion. Voyons d'abord les apprentissages que les jeunes ont réalisés par la suite de leur projet ainsi que les changements que cela leur a permis de faire dans leur vie.

4.8 Apprentissages et apports du projet en horticulture

Pour bien saisir la pertinence de cette section, il est important de faire la distinction entre les bénéfices identifiés pendant l'expérience horticole et les apprentissages réalisés par la suite. Les bénéfices font ici référence aux effets positifs obtenus à court terme. Il s'agit des bienfaits ressentis pendant l'activité qui sont positifs pour l'individu. Par exemple, Félix ressent un apaisement et une détente lorsqu'il se concentre sur l'entretien des plants de tomates. Les bénéfices psychologiques qu'il retire lui permettent de diminuer son anxiété, d'être plus concentré plus facilement sur son travail et d'améliorer sa confiance en lui.

Les apprentissages de Félix face à la gestion de son anxiété font référence à la subjectivité de ses perceptions. Le fait de se sentir moins stressé et d'être plus confiant lui permet d'apprendre à être plus indulgent envers lui-même. Il apprend ainsi à voir les échecs comme une occasion de s'améliorer. Cette nouvelle perception des choses peut alors mener à différents changements dans sa vie sur le plan de la connaissance de soi, des relations interpersonnelles et de la société en général.

Enfin, il est important de distinguer les apprentissages réalisés sur le plan horticole des apprentissages socioprofessionnels et personnels. Nous aborderons dans un premier temps les techniques horticoles et les principes qui guident le travail. Puis, dans un deuxième temps, nous observerons les apprentissages personnels et socioprofessionnels réalisés par les jeunes interviewés. Cette précision mettra en évidence le potentiel d'une approche horticole dans l'intervention. Nous serons ainsi en mesure de voir ce qui a permis à certains-es d'avancer face à leur intégration et, inversement, ce qui fait que d'autres semblent moins progresser malgré les bénéfices rencontrés.

4.8.1 Apprentissages horticoles/agricoles

Tous les participants-es s'entendent pour dire que le projet leur a permis de maîtriser les différentes techniques associées au métier horticole, de l'ouverture à la fermeture des jardins, en passant par les semis en serre, la plantation, l'arrosage, l'entretien, le désherbage, le binage et la récolte : « J'ai appris énormément sur les plantes, je pense que ça va m'être utile toute ma vie » (Félix).

Historiquement, l'agriculture biologique est attachée à trois dimensions fondamentales : la dimension environnementale, la dimension éthique et la dimension économique (Bio Cohérence, s. d.). L'expérience en agriculture biologique amène donc les jeunes interviewés à réaliser de nombreux apprentissages orientés vers des pratiques écologiques et saines pour l'environnement (Bio Cohérence, s. d.) : « L'environnement c'est quelque chose qu'on devrait mieux s'occuper dans le monde, pis faire attention à ce qu'on fait sur la planète aussi » (Simon).

Sur le plan éthique, les jeunes prennent conscience des mécanismes de production agroalimentaire et de l'énergie nécessaire pour produire la nourriture. Ils sont davantage sensibles aux enjeux qui entourent l'alimentation et la santé : « Tu as conscience que ça l'a poussé seulement des nutriments de la terre. Il n'y a rien qui a été ajouté de chimique. Tu le sais que ton aliment est vrai. C'est vraiment ce que j'aime du bio » (Félix). Ils-elles valorisent un travail dont les objectifs sont sociaux et humains, principalement en soutenant des valeurs de coopération plutôt que de compétition (biocoherence.fr). Enfin, la dimension économique passe par des entreprises à taille humaine qui visent des pratiques de prix équitables (biocoherence.fr).

Bref, les apprentissages réalisés sur le plan éthique et environnemental ont mené quelques jeunes à apporter des changements concrets dans leur vie. Nous remarquons que les jeunes qui ont retiré davantage de leur projet d'insertion ont connu plus d'avancées dans leur intégration.

4.8.2 Apprentissages sur les plans personnel et social

Au moment de l'entretien les participants-es avaient terminé leur projet depuis au moins un an, à l'exception de Félix. Ce temps a permis à de nombreux-ses jeunes d'intégrer certains apprentissages et plusieurs participants-es ont apporté des changements dans leur vie. Ces changements sont issus des bénéfices retirés lors de l'activité horticole et consolidés par des apprentissages sur le plan de la connaissance de soi, des relations interpersonnelles et de la société en général. Ainsi, on remarque des changements de perception, accompagnés d'une réflexion et d'une mise en action de l'individu sur les plans personnel, social et professionnel.

Sur le plan personnel, les apprentissages permettent une meilleure connaissance de soi associé au développement personnel de l'individu. Premièrement, certains-es ont appris qu'ils n'aimaient pas « travailler sous pression » (Jules). Plusieurs ont réalisé « qu'ils aimaient bouger et être dehors » (Carl, Simon, Amélie, Iman, Antoine). Mais au-delà de

la dimension pratique du travail, cette expérience a permis à certains-es participants-es de voir les échecs comme une opportunité d'apprendre :

Oui il y a des échecs, mais les échecs je les prends comme des apprentissages. Tu passes par-dessus pis c'est comme, « parfait on le recommencera pas de cette façon-là » pis on passe par-dessus pis on recommence pis on y va. (Félix)

Ça permet aussi d'adopter une attitude différente face à la vie : « si je veux quelque chose, je vais travailler pour. Pis si je travaille pour, c'est sûr qu'il y aura quelque chose de bon à retirer » (Antoine). De cette façon, certains-es jeunes-es reconnaissent avoir changé leur perception face à l'avenir : « La satisfaction, c'est d'avancer. Quand tu fais un pas devant, puis que tu recules de quatre, c'est démotivant! Mais quand t'avances, pis que ça avance tout le temps, c'est le fun pis tu veux encore plus, tu ne lâches juste pas! » (Carl). Les résultats nous amènent à croire que ce type de projet augmente le niveau d'espoir face à l'avenir. En effet, ceux pour qui le projet a le mieux fonctionné démontrent une attitude plus positive face à leur projet de vie et sont davantage en mesure de se projeter dans l'avenir. Plusieurs se disent heureux-ses d'avoir vécu cette expérience, d'avoir participé, d'avoir « mis les mains à la pâte » (Félix). Ils-elles sont fiers-ères d'avoir complété leur projet et ressentent un sentiment de réalisation de soi face à cet accomplissement.

Deuxièmement, les bénéfices physiques et psychologiques encouragent en effet des changements au niveau des habitudes de consommation, notamment sur le plan de l'alimentation. Cinq participants-es ont mentionné leur préoccupation pour une alimentation saine, basée sur la consommation de produits locaux et biologiques. Cela reflète une plus grande conscience des enjeux qui entourent la santé et l'industrie agroalimentaire, une vision plus critique de la société, les amenant à faire leur propre choix sur le plan du mode de vie.

Nous constatons à ce sujet que les cinq jeunes qui ont connu le plus d'avancées dans leur projet ont tous remarqué une amélioration de leur santé globale et de leur qualité de vie.

Les autres ne semblent pas avoir trouvé les ressources pour effectuer ces changements, malgré les bénéfices obtenus.

Troisièmement, les jeunes disent avoir gagné une grande confiance en eux-elles. L'environnement sécuritaire que procure le jardin ainsi que le soutien des pairs permet aux participants-es de se connecter avec eux-elles-mêmes et de s'accepter tels qu'ils-elles sont : « J'ai commencé une nouvelle vie. Le fait de me sentir à ma place et accepter aussi... ça m'aide beaucoup à m'accepter moi-même » (Félix). Ils-elles arrivent à se respecter davantage et à faire des choix éclairés dans leur propre intérêt. Cela améliore l'estime et la confiance en soi : « Ça m'a apporté une confiance en moi que j'avais perdue » (Carl).

Sur le plan social, plusieurs disent avoir développé une facilité à communiquer et des moyens pour combattre la timidité : « Ça m'a vraiment aidé parce que j'ai vu que les gens aimaient ma compagnie et ça m'a dit que j'étais capable d'aller voir les gens, d'être sociable, d'être agréable et que les gens apprécient ma présence » (Félix). L'acquisition d'habiletés sociales et une meilleure confiance en soi reflètent l'impact des bénéfices sociaux sur la vie des jeunes. Cinq participants-es disent avoir plus de facilité à entrer en relation et à créer des liens (Félix, Carl, Iman, Jules, Sarah). Ils-elles se disent plus ouverts sur le monde et ont appris à combattre certains préjugés : « Maintenant, j'ai des amis québécois comme j'ai des amis italiens comme j'ai des amis noirs. Ça m'a appris vraiment à être ouvert ».

Sur le plan professionnel, cette expérience permet aujourd'hui aux participants-es de reconnaître leur valeur : « je peux travailler dans ce que j'ai envie » (Carl). Ce dernier élément est important, et il est partagé par les cinq participants-es qui ont atteint leurs objectifs de départ. L'ensemble des bénéfices et le gain de confiance a permis à Antoine de suivre sa passion pour l'art : « je pense que c'est un combat que je veux mener dans ma vie, de faire comme, *c'est ça que je veux faire pis j'vais le faire!* Pis que tous ceux qui pensent que c'est juste un divertissement, ils se trompent, là! » (Antoine). Aujourd'hui, il croit en lui et en ses projets artistiques.

Bref, les résultats que nous avons observés nous permettent de documenter les bénéfices identifiés par les participants-es au courant de leur expérience, ainsi que les apprentissages qui en découlent. Nous constatons que les projets d'insertion en horticulture ont eu un impact sur la vie des jeunes, pouvant souvent mener à des changements. Cela nous amène à formuler cinq constats qui nous permettront de poursuivre avec l'analyse et la discussion. Ces constats permettront de faire le point sur les éléments descriptifs qui expliquent que certains-es jeunes parviennent à s'intégrer socialement, alors que d'autres demeurent non insérés-es.

4.9 Cinq constats

À la lumière des résultats, nous comprenons mieux comment l'horticulture se distingue des autres moyens d'intervention, particulièrement auprès de ce type de jeune. Cela nous amène à identifier deux groupes de jeunes : un groupe de cinq participants-es pour qui le projet a bien fonctionné, leur permettant ainsi de s'intégrer socialement et professionnellement. Puis, un groupe de trois participants-es, pour qui le projet n'a pas fonctionné comme ils-elles l'auraient souhaité et dont les difficultés d'insertion sont toujours présentes. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre. Commençons d'abord par énoncer les cinq constats qui ressortent des résultats.

Premièrement, nous constatons que les jeunes interviewés-es sont très peu insérés-es en amont des projets. À l'aube du passage à l'âge adulte, leurs difficultés personnelles et sociales ainsi que la précarité de leurs conditions de vie posent obstacle à leur insertion sociale. Ils se retrouvent très tôt exclus-es d'importants réseaux de socialisation, notamment l'école et la famille. Dans plusieurs cas, le départ de la maison est précipité et les jeunes se retrouvent dans l'obligation de décrocher un emploi pour subvenir à leurs besoins. Plusieurs d'entre eux-elles sont plus ou moins bien outillés-es pour répondre aux exigences du marché du travail et leurs expériences antérieures sont décevantes. L'accès à un revenu est la première motivation vers l'emploi, car l'acquisition d'un travail

constitue un gain socioéconomique important même si l'emploi est de mauvaise qualité. Nous développerons davantage à ce sujet un peu plus loin dans le chapitre d'analyse.

Ce premier constat nous amène à remarquer que les participants-es pour qui le projet n'a pas fonctionné demeurent dans une situation très précaire. Ce petit groupe de jeunes non insérés manque de ressources importantes. Ils et elles présentent un faible niveau de scolarité ainsi que des difficultés d'apprentissage. Ils et elles vivent avec l'absence d'un ou des deux parents et leur réseau social est plutôt restreint. Deux jeunes sur trois continuent d'éprouver un malaise socialement. Enfin, leur situation financière est très précaire. Jules est sans revenu, Amélie reçoit l'aide sociale et Iman ne veut pas demander d'aide sociale; il préfère travailler sur le marché noir.

Deuxièmement, nous constatons que l'horticulture se distingue des autres moyens d'intervention en insertion socioprofessionnelle, notamment en ce qui a trait à la relation avec le vivant. Cet élément symbolique est important sur le plan du cheminement personnel des jeunes et se réfère, entre autres, à l'environnement de travail et aux tâches effectuées. Cela nous permet de documenter les bénéfices de l'horticulture auprès des jeunes en difficulté, et de répondre à nos objectifs de recherche.

L'ensemble des jeunes a reconnu les bénéfices physiques, psychologiques et sociaux dans le travail. Cependant, nous constatons que ceux et celles pour qui le projet d'insertion a mieux fonctionné ont réalisé davantage d'apprentissages sur le plan symbolique. Notamment, certains jeunes mentionnent avoir développé une plus grande sensibilité au vivant, il remarque que l'activité horticole/agricole est créatrice de sens pouvant mener à des changements concrets dans leur vie, et il remarque un impact sur leur cheminement personnel. Ceux pour qui le projet n'a pas résonné de cette façon sont rapidement retournés à ce qu'ils et elles faisaient auparavant.

Troisièmement, nous constatons l'importance pour les jeunes interviewés-es d'occuper une place sociale valorisée. Le travail horticole devient significatif pour plusieurs jeunes parce qu'il procure un sentiment d'accomplissement et de réalisation. La reconnaissance

sociale entraîne un gain de confiance qui encourage ce type de jeune à se projeter dans l'avenir. Ainsi, quatre participants-es sont parvenus à retourner aux études : trois en formation professionnelle, et un au Cégep. Deux participants-es ont également décroché un emploi à la suite de leur projet et un autre s'est engagé dans ses projets artistiques dans le but d'en vivre.

Ce constat nous amène à comprendre la complexité de l'insertion sociale. En effet, la ligne qui sépare l'insertion de la non-insertion est parfois très mince et l'intégration demeure souvent très fragile. Au moment de l'entretien, deux des jeunes qui avaient décroché un emploi à la fin de leur projet étaient à nouveau inactifs-ves et sans perspective d'avenir. Ainsi, nous comprenons que le sentiment de valorisation et la confiance obtenue pendant le projet peuvent finir par s'estomper si les difficultés demeurent et que le contexte de vie ne change pas. Cela nous amène à considérer les déterminants psychologiques de l'individu qui interviennent dans le processus d'intégration.

Quatrièmement, il semble que les jeunes pour qui le projet a bien fonctionné se sentent interpellés-es par la dimension éthique de l'agriculture biologique. Ils-elles accordent en effet une importance aux valeurs sociales et environnementales rattachées au projet. À ce sujet, nous constatons que la prévalence de valeurs humaines et plus respectueuses du vivant encourage la création de repères identitaires. Cela permet aux jeunes de développer leur autonomie ainsi qu'un sens critique susceptible de les guider vers des choix réfléchis, de nouvelles habitudes de vie ou de consommation.

Finalement, nous constatons que les participants-es sont confrontés à des contraintes systémiques qui exacerbent leurs difficultés individuelles. En effet, les conditions de vie précaires des jeunes interviewés-es ramène à l'avant plan le rôle de l'État dans l'élaboration des politiques sociales et dans la régulation du marché du travail. Par conséquent, il est important, dans un premier temps, de tenir compte de l'interrelation des enjeux individuels et sociaux dans l'analyse de l'exclusion sociale. Cet aspect est d'ailleurs pertinent pour mieux saisir la réalité des jeunes qui ne parviennent pas à

s'insérer. Dans un deuxième temps, nous constatons l'impact des transformations structurelles sur les organismes qui poursuivent une mission sociale, ainsi que l'importance de rechercher un équilibre entre les objectifs sociaux et lucratifs.

Ces constats mettent la table pour ouvrir la discussion et analyser les résultats en lien avec les dimensions de l'exclusion sociale et les bénéfices de l'horticulture. Nous tenterons ainsi de répondre aux objectifs de recherche de ce mémoire.

CHAPITRE V

ANALYSE ET DISCUSSION

5.1 Introduction

Les récits recueillis dans les entretiens permettent de documenter le vécu des jeunes, avant, pendant et après leur expérience d'insertion en horticulture. À présent, nous sommes en mesure d'identifier les bénéfices horticoles, ainsi que les apprentissages réalisés. Certains éléments nous renseignent également sur ce qui influence le processus d'insertion sociale. Nous privilégions l'approche de la sociologie clinique afin de couvrir les différents angles d'analyse du phénomène de l'exclusion sociale.

Ce chapitre comprend trois sections. La première partie permettra de mieux saisir comment les bénéfices de l'horticulture et les apprentissages réalisés par les participants-es ont contribué à l'insertion sociale et professionnelle des cinq jeunes interviewés-es pour qui le projet a bien fonctionné. L'analyse des dimensions économique, sociale et symbolique de l'exclusion sociale, définie par Vincent de Gaulejac dans son ouvrage *La lutte des places*, nous amènera à explorer le potentiel des projets d'insertion dont le moyen d'intervention est l'horticulture.

La deuxième section vise à mieux saisir ce qui intervient dans le processus de désinsertion. Il sera question d'observer le vécu des trois participants-es pour qui le projet n'a pas pu être un levier d'intégration sociale. L'analyse centrée sur le sujet permettra d'accorder une attention particulière aux réactions psychologiques qui surviennent à l'intersection des enjeux sociaux. Nous poursuivrons cette section avec l'analyse des contraintes systémiques, afin de jeter un regard macro sur la problématique de l'exclusion sociale. Cela permettra d'observer les déterminants structurels impliqués dans le processus de désinsertion sociale, particulièrement chez les jeunes adultes en difficulté.

La troisième section traitera enfin de la pertinence d'une approche qui utilise l'horticulture au sein de la profession du travail social et des différentes avenues innovatrices de cette approche. Commençons sans plus tarder.

5.2 Dimension économique de l'exclusion sociale

Pour bien saisir la dimension économique de l'exclusion sociale, rappelons d'abord la situation des jeunes avant le début de leur projet. Leurs conditions de vie sont très précaires, la plupart ne possèdent aucun revenu et fréquentent des ressources destinées aux jeunes en difficulté. Sur le plan du logement, alors que plusieurs sont sans domicile fixe ou à la recherche d'un appartement, d'autres dorment chez des amis ou demeurent chez leurs parents. Ils-elles sont nombreux-ses à avoir quitté l'école secondaire de sorte qu'ils-elles présentent un faible niveau de scolarité. Sans emploi, ils vivent en marge de l'activité socioéconomique et recherchent un travail dans le but d'améliorer leur situation et d'acquérir une plus grande indépendance financière. L'emploi d'aide-horticulteur est donc porteur d'espoir.

En regard de l'ensemble des bénéfices documentés, ceux qui sont de nature économique apparaissent les plus ténus. Sur ce plan, une explication sera développée un peu plus loin. Rappelons quand même quelques bénéfices économiques quant à leur démarche d'insertion. Premièrement, cette expérience a permis à plusieurs jeunes d'apprendre les rudiments du métier horticole. En plus d'explorer un domaine professionnel, cela a pu contribuer à clarifier leur intérêt pour ce métier, ainsi qu'à développer un savoir-faire permettant à plusieurs participants-es de décrocher un emploi dans le même domaine à la suite de leur projet.

Deuxièmement, plusieurs participants-es ont eu l'occasion d'améliorer certaines habitudes de travail, telles que l'assiduité, la persévérance, le professionnalisme et le sens des responsabilités. Cela leur permet aujourd'hui de répondre plus facilement aux exigences du marché du travail.

Troisièmement, l'acquisition de connaissances spécifiques en horticulture/agriculture offre aux participants-es la possibilité de produire une part de leur alimentation. Pour ceux-celles qui le font, cela permet de réduire la pression financière liée à l'achat de la nourriture et favorise une plus grande autonomie alimentaire. Cet élément représente une plus-value sur le plan économique et encourage la sécurité alimentaire. En effet, cet aspect de l'agriculture urbaine prend de plus en plus la forme d'un mouvement visant l'accès à la nourriture.

Quatrièmement, les participants-es apprécient les tâches concrètes du métier ainsi que les résultats tangibles. Ils-elles ont beaucoup apprécié le fait de travailler à l'extérieur ainsi que la dimension pratique du travail. Selon Anctil (2006), les facteurs de satisfaction à l'emploi sont directement liés à la relation que l'individu entretient avec ce qu'il fait et relèvent principalement des facteurs intrinsèques et extrinsèques à la tâche, ainsi qu'à l'ambiance de travail. Ce dernier point renvoi à l'importance de l'environnement de travail pour les jeunes interviewés-es. Il est d'ailleurs intéressant d'observer la divergence des expériences chez les participants-es, selon leur projet respectif. Expliquons.

Le discours des jeunes interviewés-es varie en fonction de différents facteurs, selon leur situation personnelle, sociale, familiale et économique. Parmi les trois participants qui ont le moins bénéficié de l'expérience, l'organisme où les participants ont complété leur projet d'insertion est également un élément qui ressort. Ceux embauchés aux *Jardins de la Terre* n'ont pas retiré les mêmes bénéfices que les autres. Ils et elles dénonçaient notamment une ambiance tendue et le sentiment d'urgence dans l'exécution des tâches. À la fois un organisme à but non lucratif et une entreprise d'économie sociale, la ferme biologique fait face à des obligations de rentabilité importantes et à une grande concurrence, tout en poursuivant la mission sociale de l'insertion en emploi des jeunes en difficulté. Ce double mandat présente un défi d'envergure, car la prédominance des valeurs marchandes imposées par les contraintes économiques du marché vient teinter négativement l'expérience des jeunes. Les participants-es décrivent une ambiance de travail stressante, des supérieurs plus autoritaires et souvent impatients-es ainsi que de

longues heures de labeur. Dans ce contexte, les jeunes avaient l'impression que leur travail était insuffisant et cela affectait leur motivation.

Cela renvoie aux indicateurs de satisfaction au travail décrits dans les travaux d'Anctil (2006), et à l'importance d'avoir de bonnes relations avec les autres employés-es ainsi qu'avec les supérieurs. De plus, nous retenons que la valeur du travail et l'intérêt attaché aux tâches ont une influence sur la motivation au travail et le rapport à l'emploi (Petit, 2008). La personne aura le « sentiment d'avoir trouvé sa place sur le marché du travail précisément parce qu'elle aime son emploi, s'y sent valorisée et est satisfaite de ce qu'elle accomplit » (Anctil, 2006). C'est précisément ce qui ressort des témoignages des cinq jeunes pour qui l'expérience était positive et le travail reconnu.

Enfin, il n'en demeure pas moins que les jeunes qui ont participé à ces programmes disposaient de bien peu de possibilités d'action à l'entrée. Sur le plan économique, ils en ressortent avec quelques gains, sans plus, du moins en regard d'une lecture objective de l'insertion. En effet, bien que le statut de travailleur-es au salaire minimum ne soit pas suffisant pour sortir de la pauvreté, l'interprétation des résultats nous indique que l'intégration en emploi libère les jeunes d'un poids financier et leur permet de jouir d'une liberté relative sur le plan économique.

Selon de Gaulejac *et coll.* (2014), la capacité des individus à répondre à leurs besoins varie en fonction des ressources dont ils-elles disposent. Les ressources économiques influencent donc la consommation des personnes ainsi que leur positionnement face aux standards normatifs d'une société. Il existe généralement un écart entre les idéaux véhiculés et construits par la société et les ressources dont dispose l'individu. Lorsque l'individu est incapable de réaliser ses désirs en raison de ressources insuffisantes, cela peut être « perçu comme le résultat d'une incapacité personnelle » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 61). Le travail permet donc de « participer économiquement à la vie, mais aussi d'acquérir une véritable identité sociale » (de Gaulejac, 2009, p. 59). Nous aborderons ces éléments dans les sections suivantes.

5.3 Dimension sociale de l'exclusion sociale

La dimension sociale fait référence à l'intégration sociale des personnes dans les groupes primaires, c'est-à-dire la famille, les amis-es, le voisinage, etc., puis dans la société globale à travers des liens institutionnels et les groupes intermédiaires (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Afin de bien saisir l'importance de la dimension sociale dans l'analyse de l'intégration sociale des jeunes interviewés-es, rappelons dans un premier temps les éléments qui ont retenu notre attention dans le chapitre précédent.

Avant d'entamer leur participation, l'ensemble des jeunes n'était ni en emploi ni aux études et n'arrivait pas à se projeter dans l'avenir. Leurs relations familiales étaient tendues, distantes ou conflictuelles et ils-elles se disaient plutôt seuls-es. Ils et elles admettent « s'être refermés » sur eux-mêmes et « ne plus savoir comment entrer en relation avec les autres » (Carl). Ainsi, leur réseau social est faible et les occasions d'échanger sont rares. Notons également qu'ils-elles présentent un parcours souvent empreint de violence, de jugements, de ruptures, de rejets, d'abandons, doublé d'une fragilisation du tissu social pouvant mener à une rupture d'appartenance (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Or, les écrits sur la question soulignent que l'effritement des liens familiaux et l'abandon des études secondaires ont comme conséquence de priver les jeunes d'importants réseaux de socialisation. L'isolement qui en résulte les empêche d'identifier leur place et leur rôle dans la société. Le manque d'appartenance à un quelconque groupe confronte le-la jeune à sa désinsertion sociale et brouille les repères identitaires qui pourraient le-la guider dans le passage à la vie adulte (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Les résultats obtenus vont dans le même sens; plusieurs bénéfices horticoles sont rattachés à la dimension sociale.

Premièrement, les participants-es mentionnent l'importance de la présence des intervenants-es et des formateurs-trices horticoles. Ce contact privilégié leur a permis de reprendre confiance en leurs capacités à socialiser. Pour les jeunes qui travaillaient à Sentier urbain et à D3Pierre, les relations avec les formateurs-trices horticoles ont été

positives et très significatives. Ces relations professionnelles, basées sur la confiance, se traduisaient par le sentiment de participer à un travail d'équipe stimulant.

Deuxièmement, plusieurs participants-es ont mentionné le caractère humain et social du travail horticole/agricole. Le fait de participer à une tâche basée sur un objectif commun au groupe amène les jeunes à découvrir la valeur de l'entraide. Le soutien du groupe ainsi que l'échange avec des gens qui présentent des difficultés semblables ont permis aux jeunes d'apprendre à s'ouvrir aux autres et à communiquer. Le partage d'expérience contribue ainsi à combattre certains préjugés, à être plus ouvert d'esprit et à accepter la différence chez les autres et chez soi. Il se développe donc une forme de solidarité au sein du groupe où l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les habitudes de consommation deviennent des opportunités de partage et d'apprentissage. Le sentiment de faire partie d'un groupe et d'y être accepté permet de regagner une confiance en soi et aux autres. C'est ainsi que, en collaboration avec l'intervenante, plusieurs jeunes parviennent à atteindre les objectifs à caractère social qu'ils-elles avaient établis en amont de leur projet. Ce dernier point est particulièrement significatif pour les cinq jeunes pour qui le projet a été un levier d'insertion socioprofessionnelle.

Les travaux de Bellot et Rivard (2007) soulèvent deux éléments pertinents à cet égard. Premièrement, les auteures mentionnent que la présence des pairs contribue à prévenir les difficultés et encouragent des changements dans les comportements, les valeurs et les attitudes des individus. Le caractère spontané que prennent les échanges et l'engagement envers l'autre, plus souvent sous la « forme du don, sont les bases d'une solidarité primaire » (Bellot et Rivard, 2007, p. 5). Selon les auteures, une relation égalitaire favorise des échanges gratifiants et valorise les capacités relationnelles des individus. Le soutien des pairs et la solidarité qui se met en place façonnent alors une image positive permettant à certains-es participants-es de se dégager de la responsabilité individuelle de leur exclusion (de Gaulejac *et coll.*, 2014). L'émergence des sentiments de proximité et d'appartenance, à la base du lien social, encourage une compréhension différente de la réalité et aide certains-es jeunes à identifier les causes externes du stigmatisme dont ils sont

l'objet. La reconnaissance et la revalorisation de l'identité permettent alors à l'individu de se défendre contre le regard social méprisant (de Gaulejac *et coll.*, 2014).

Le deuxième élément soulevé par Bellot et Rivard (2007) fait référence aux repères identitaires qui sont véhiculés par le partage d'idées, d'expériences et par la poursuite d'objectifs communs à travers des fonctions, des statuts, des rôles, des positions et des valeurs similaires. Ces éléments s'inscrivent dans une dynamique de changement des comportements et des attitudes. Les pairs jouent un rôle spécifique dans l'expérience sociale des jeunes ainsi que dans l'identification de repères identitaires.

En résumé, la qualité des relations interpersonnelles au travail, les bénéfices sociaux associés au travail de groupe ainsi que le soutien des pairs et des intervenants-es/formateurs-trices sont des éléments qui favorisent la cohésion sociale et la construction identitaire chez les jeunes adultes interviewés. Il semble que ces éléments suscitent la motivation au travail, du moins pour le type de jeunes rencontrés-es. Le travail occupe donc plusieurs fonctions importantes. Il doit en effet répondre aux besoins d'association et d'appartenance de bien des jeunes adultes, en plus d'être un repère identitaire et social. En ce sens, à défaut de trouver un emploi « intéressant », les jeunes les moins scolarisés-es accordent une grande importance à l'ambiance de travail et cherchent ailleurs un sens à ce qu'ils font (Anctil, 2006).

La sociologie clinique aborde la dimension sociale de l'exclusion relativement à la cohésion des rapports sociaux. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre du cadre théorique, les deux axes de socialisation, horizontal et vertical, sont liés. En effet, les acquis en matière de liens horizontaux semblent en fait générer des transformations dans les liens verticaux, comme si le groupe agissait à titre de médiateur entre l'individu et la société. L'insertion dans « des réseaux sociaux et l'assise symbolique que les individus retrouvent au sein du groupe, dans ce type de projet, est indispensable pour accéder à une existence positive » (de Gaulejac, 2009, p. 52). La prochaine section nous permettra d'approfondir cet aspect de l'exclusion sociale et d'explorer les éléments symboliques rattachés à ce phénomène.

5.4 Dimension symbolique de l'exclusion sociale

La dimension symbolique est centrale dans la relation qui existe entre l'histoire individuelle des sujets et leur capacité à adhérer aux normes en place et aux représentations collectives dominantes (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Nous assistons à une co-construction, à la fois par le sujet lui-même et à partir des repères collectifs qu'il retrouve dans son réseau ou au sein d'un groupe. Cette section nous permettra de comprendre les éléments symboliques qui ont émergé durant et après le projet d'insertion, particulièrement pour les jeunes qui ont connu plus d'avancement en termes d'intégration sociale.

Les résultats obtenus nous amènent à prendre conscience de la souffrance qui affecte les jeunes interviewés. Au début du projet, plusieurs d'entre eux-elles vivent avec des problèmes de santé physique et mentale, un niveau élevé de stress et d'anxiété et des symptômes de dépression, souvent non diagnostiqués. Ils-elles consomment des drogues, tant pour l'expérience que pour leurs vertus psychoactives. La décision d'abandonner l'école est souvent liée à des difficultés d'apprentissage, telles que l'hyperactivité, les troubles de l'attention ou la dyslexie. Dans ce contexte, plusieurs participants-es se sentent perdus-es, confus-es, déprimés-es et découragés-es face à l'avenir. Les sources de valorisation sont rares et la construction de l'identité sociale est complexe.

L'analyse des récits permet de faire ressortir plusieurs bénéfices liés à l'horticulture permettant aux jeunes de trouver un sens à leur situation et de définir leur identité individuelle et sociale. Chez ceux-celles pour qui le projet d'insertion a bien fonctionné, nous remarquons que l'expérience horticole a permis d'améliorer la confiance en soi, d'adopter une attitude plus positive face à la vie, de se respecter davantage et de s'accepter. Ils-elles arrivent ainsi à faire des choix éclairés face à leur avenir et à modifier certaines perceptions d'eux-elles-mêmes. Nous avons identifié trois éléments symboliques susceptibles d'influencer l'intégration sociale des jeunes rencontrés. Il s'agit en premier lieu des gains issus des bénéfices physiques, psychologiques et sociaux de l'horticulture. Ensuite, nous constatons que le contact avec la nature prend une dimension

symbolique significative. Enfin, la présence d'un nouveau système de valeurs encourage la construction identitaire des participants-es. Expliquons.

Premièrement, les bénéfices identifiés par les jeunes interviewés-es contribuent à une amélioration globale de leur situation personnelle. Les jeunes mentionnent être en meilleure forme physique, ils-elles se sentent plus vivants-es et cela les aide à développer de meilleures habitudes de vie, de sommeil, d'activité physique et d'alimentation. Les jeunes reprennent confiance en leur capacité physique et les bénéfices psychologiques leur permettent de se sentir moins stressés-es et de diminuer l'anxiété. Ils-elles arrivent ainsi à reprendre le contrôle de leurs pensées et à changer leur regard sur la vie. Les bénéfices sociaux permettent aux jeunes de briser l'isolement et de valider leur capacité à socialiser. Ils-elles reprennent ainsi confiance en eux-elles, développent des liens significatifs et trouvent une place au sein d'un groupe. Cela contribue à améliorer leur propre estime et ils-elles terminent le projet avec un sentiment de fierté et de réalisation de soi.

Pour ce type de jeunes, les bénéfices et les apprentissages réalisés au cours du projet contribuent à modifier le rapport qu'ils-elles entretiennent face aux normes et aux représentations collectives dominantes. En ce sens, la participation dans le projet d'insertion dont le moyen d'intervention est l'horticulture leur permet de s'affirmer comme sujet, de développer un sens critique et de faire des choix significatifs pour eux et elles. Certains-nes jeunes apprennent à prioriser leurs besoins personnels, à se respecter et à accepter leur différence. Selon de Gaulejac *et coll.* (2014), la réponse des individus aux différentes situations sociales « met en évidence le caractère interactionnel, dynamique et complexe des rapports entre l'individu et son histoire, ou comment il cherche à devenir le sujet d'une histoire dont il est le produit » (p. 220). L'individu évalue l'importance des contraintes extérieures relativement à ce qui se présente à lui et ajuste ses comportements afin de consolider son identité.

Deuxièmement, le contact privilégié avec la nature est vécu comme une expérience unique qui contribue au cheminement individuel des participants-es. Le sens particulier

qu'ils-elles accordent à la relation avec les plantes leur permet de faire une sorte d'introspection. C'est dans les gestes de la vie quotidienne, dans ses modalités concrètes d'existence et dans ce qui lui donne une raison d'être, que le sujet dessine les contours de son identité personnelle en se réappropriant sa capacité d'action et de transformation (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Pour illustrer ce constat, les participants-es abordent la croissance d'un potager en référence à leur croissance personnelle. Le fait de « planter la vie », pour reprendre leurs mots, et de travailler avec des êtres vivants, permet de réaliser l'importance des soins nécessaires pour assurer une saine croissance, à la plante comme à soi. Cette métaphore décrit la valeur symbolique de certaines tâches, telles que la plantation et l'entretien des plants de tomates. Selon Gergen (2005), c'est en référence à des objets, des lieux, des moments, des contextes et des relations que les individus arrivent à définir les marqueurs de leur existence.

En ce sens, la valeur de la relation avec le vivant apprend aux jeunes interpellés-es par cet aspect du travail horticole à se connecter avec eux et elles-mêmes et à vivre l'instant présent. C'est le cas des cinq participants-es pour qui le projet a été une réussite. Ces moments de réflexivité, lors de l'entretien du potager, favorisent une meilleure connaissance de soi et permettent d'éveiller la capacité d'agir. Cette marque de respect envers soi-même contribue, selon plusieurs (Félix, Antoine, Carl, Iman, Amélie), à l'amélioration de la confiance en soi et de l'estime de soi. De fait, les résultats indiquent qu'ils-elles démontrent davantage d'autodétermination et arrivent à se positionner face à leur avenir. Selon de Gaulejac (2009), l'individu parvient ainsi à donner « un sens à sa place, à ses comportements, à ses idéaux et à ses projets de vie » (p. 187). Dans certains cas, les repères identitaires se cristallisent et le sentiment de fierté et d'utilité sociale apparaît comme la clé vers les projets d'avenir. Les jeunes pour qui le projet s'est conclu par une intégration socioprofessionnelle démontrent de fait une plus grande affirmation de soi, de même qu'une confiance en leur capacité personnelle et leurs projets futurs.

Troisièmement, les organisations qui pratiquent l'horticulture/agriculture biologique invitent les jeunes à prendre part à une communauté qui soutient des valeurs de collaboration, d'écoresponsabilité, d'esprit d'équipe, d'innovation et de

professionnalisme (voir le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité). Les apprentissages réalisés en ce sens contribuent à sensibiliser les jeunes aux enjeux socioéconomiques et environnementaux de l'agriculture biologique. Ils-elles développent un discours plus critique face à l'industrie agroalimentaire et plus axé sur la responsabilité individuelle liée aux choix de consommation. Selon de Gaulejac (2014), la construction de l'identité individuelle se fait généralement en référence au système de valeurs d'un groupe ou d'une autorité autres. Au cœur du passage à l'âge adulte, l'adhésion à de nouvelles valeurs procure aux participants-es des repères identitaires qui remettent en question l'idéologie dominante. Cette expérience amène les jeunes interviewés-es à prendre une distance face au système qui les stigmatise, ce qui leur permet de résister à l'intériorisation de l'image négative qui leur est renvoyée (de Gaulejac *et coll.*, 2014).

Par conséquent, plusieurs participants-es modifient leurs habitudes alimentaires, en réduisant ou en éliminant la nourriture rapide et la viande, tandis que d'autres choisissent de privilégier l'achat de produits biologiques. L'adhésion des participants-es à des valeurs sociales et environnementales partagées et reconnues par le groupe contribue à définir les bases de leur identité individuelle (de Gaulejac *et coll.*, 2014). L'identité collective véhiculée par le groupe et la communauté fournissent au sujet les ressources d'identification dont il-elle a besoin pour négocier le sens social de son existence (de Gaulejac, 2009). L'expérience dans les projets d'horticulture/agriculture biologique permet d'initier les participants-es à de nouvelles valeurs et de les inclure dans un mouvement citoyen, d'ordre international, revendiquant le droit de « s'alimenter de façon locale, à partir d'aliments frais pour ainsi diminuer leur dépendance aux produits commerciaux » (Guellil, 2016).

Certains-es des jeunes pour qui le projet a eu un grand impact dans leur vie ont trouvé cette expérience très valorisante. En effet, la reconnaissance sociale reçue au sein du groupe et de la collectivité permet au sujet de s'imaginer prendre la place sociale qui lui revient et d'agir sur la situation qui est à l'origine de sa souffrance (de Gaulejac, 2009). Ainsi, en modifiant son regard sur la communauté pour légitimer sa place sociale, le sujet

parvient à préserver son estime de soi. Il-elle pourra alors tenter différentes choses pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion : « trouver un emploi, un logement, un statut social, une dignité de citoyen qui revalorise son identité » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 222). C'est ce que nous avons constaté chez les jeunes pour qui le projet est devenu un levier d'intégration. Ils-elles ont trouvé la motivation intrinsèque de mettre en place un projet de vie, leur permettant de s'intégrer socialement.

En conclusion, cette première section nous amène à mieux saisir comment les bénéfices et les apprentissages réalisés au cœur de l'expérience horticole/agricole permettent aux jeunes d'entamer leur construction identitaire, individuelle et sociale, pour entrer dans la vie adulte. L'expérience s'est avérée particulièrement positive pour les cinq participants-es qui sont parvenu à atteindre leurs objectifs socioprofessionnels. La sociologie clinique permet de comprendre ce qui amène les jeunes à résister au stigmate et à redéfinir les contours de leur existence, afin de s'engager dans un projet de vie. Nous reviendrons sur ces éléments un peu plus loin, mais d'abord nous souhaitons explorer la situation des jeunes pour qui le projet n'a pas bien fonctionné, afin d'aborder le phénomène de l'exclusion sociale sous un autre angle.

5.5 Le processus de la désinsertion

Nous venons de voir comment il est possible de lier les parcours des jeunes avec les trois dimensions de l'exclusion. Ce premier niveau de discussion a ses limites, dans la mesure où, d'une part les dimensions sont imbriquées et que, d'autre part, la dimension économique fait état de bénéfices limités, en lien avec les jeunes concernés, leur histoire, le type de programme, etc. Toutefois, ce travail était dans un premier temps nécessaire, afin de bien saisir quel aspect de l'axe désinsertion-insertion avait été sollicité ici.

Dans cette deuxième section du travail d'analyse et de discussion, nous souhaitons poser un regard plus global sur le phénomène de l'exclusion sociale, afin d'obtenir un portrait complet de ce qui peut influencer l'intégration sociale. C'est donc volontairement que nous ne reprenons pas les trois dimensions DeGaulejac *et coll.* (2014) dans l'analyse des

facteurs de désinsertion. Toutefois, nous poursuivons le travail avec la même approche. La sociologie clinique sera donc au cœur de l'analyse du parcours de ceux et celles qui ne sont pas parvenus à s'intégrer à la suite de leur projet.

Comment expliquer que certains-es jeunes ne trouvent pas les repères existentiels dont ils-elles ont besoin pour entamer leur construction identitaire et sociale ? Qu'en est-il de ceux-celles qui ne possèdent pas les ressources culturelles, sociales et affectives pour modifier leur situation ? Pour répondre à ces questions, nous allons d'abord explorer les phases psychologiques de la désinsertion, ou de la non-insertion, des jeunes interviewés-es, afin d'obtenir un portrait complet de leur situation. Par la suite, nous analyserons les contraintes systémiques qui constituent un obstacle à l'intégration sociale de ces participants-es. L'objectif n'étant pas de définir qui de l'individu ou de la société est responsable de l'exclusion sociale, mais plutôt de mettre en lumière la relation qui existe entre les deux (de Gaulejac *et coll.*, 2014).

5.5.1 Les trois phases psychologiques de la désinsertion

L'individu exclu et stigmatisé est amené à vivre trois phases psychologiques : la résistance, l'adaptation et l'installation (de Gaulejac *et coll.*, 2014). L'analyse des réponses psychologiques des jeunes désinsérés-es nous amènera à mieux comprendre leur rapport au travail, leur expérience dans le projet d'insertion, ainsi que leur situation personnelle et sociale.

La première phase est celle de la résistance, où les individus mobilisent l'ensemble de leurs ressources pour vaincre les situations difficiles. Dans certains cas, on peut observer une inversion du sens pouvant prendre différentes formes. Chez les jeunes défavorisés-es, la délinquance se transforme souvent en activité de « débrouille » valorisée par les pairs (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Cela rappelle la situation d'Iman, pour qui le travail au noir est un juste retour des choses. Il aimerait bien retourner à l'école pour faire un cours en programmation informatique, mais ce projet lui semble inaccessible. Iman est marié à une jeune fille d'origine latine qui est sans emploi. Ensemble, ils ont une petite fille de deux

ans. C'est pourquoi il assume l'entière responsabilité de subvenir aux besoins de sa famille. Ses parents ont quitté pour l'Ouest canadien à la recherche d'un travail mieux rémunéré. Laissé à lui-même, Iman a tenté de démarrer une entreprise de remorquage avec son cousin, mais il admet que les affaires ne vont pas bien. Malgré tout, il ne veut pas faire de demande d'aide sociale. Alors, il travaille sur le marché noir et utilise la fraude pour augmenter ses revenus. Le portrait général de la situation d'Iman nous amène à comprendre qu'il dispose de peu de ressources pouvant faciliter son intégration. Bien qu'il bénéficie d'un réseau social, il est plutôt seul à devoir assumer le rôle de pourvoyeur familial et il ne peut compter sur le soutien familial. Son frère plus vieux est en prison, ce qui ne lui procure aucun modèle positif. Néanmoins, il est actif et les activités illicites arrivent à répondre à ses besoins. L'équilibre qu'il retrouve dans ce choix lui permet de préserver l'estime de soi et de résister au stigmate. Ainsi, même s'il n'envisage aucun projet d'avenir en vue d'une réelle intégration sociale, les efforts déployés pour survivre dans ces conditions difficiles illustrent bien la phase de résistance.

Deuxièmement, la phase d'adaptation survient lorsque les personnes se sentent impuissantes face à leurs conditions d'existence, qu'elles développent une image négative de soi et qu'elles ont perdu toute capacité d'agir. Dans une société où le travail est la première source de valorisation et d'identification sociale, ceux-celles qui ne sont ni en emploi ni aux études (NEEF), tendent à être évalués-es négativement face aux autres. C'est ce que ressentent Jules et Amélie, pour qui les expériences de travail passées sont plutôt négatives et les difficultés socioprofessionnelles persistantes.

Jules veut travailler, mais ses expériences sur le marché du travail l'ont découragé. Il est arrivé à la conclusion qu'il n'aime pas travailler. Il déplore les longues heures de travail, jusqu'à 14 heures par jour, les employeurs qui lui manquent de respect et les risques d'accident associés à certaines tâches. Son expérience dans le projet d'horticulture ne lui a pas permis de modifier son rapport au travail. Selon lui, Les Jardins de la Terre exerçaient beaucoup de pression sur les jeunes employés-es, contraint-es à répondre à la dure réalité économique d'une ferme d'agriculture biologique. À présent, il est convaincu qu'il n'aura accès à un emploi de qualité que s'il obtient un diplôme. Cependant, le retour

aux études est pratiquement impensable, car il a peur de revivre le rejet et de subir l'intimidation qu'il a connue à l'école secondaire. Pris dans ce dilemme, il ne voit pas comment il pourrait améliorer sa situation. Alors, il demeure sans emploi et sans revenu.

Pour sa part, outre le projet en horticulture, Amélie a participé à un autre programme d'insertion sociale. Elle arrive à décrocher un emploi, mais elle perd rapidement tout intérêt : « je n'ai jamais été capable de garder une *job* plus que six mois. Je me tanne on dirait, j'ai juste plus le goût d'y aller » (Amélie). Elle fréquente les organismes destinés aux jeunes de la rue, car son réseau social est faible et elle dispose de peu de ressources. Elle ne peut pas compter sur le soutien de ses parents, sa mère étant décédée et son père étant souvent à l'étranger. Elle a peu d'amis-es, mais elle partage sa vie avec son copain. Celui-ci éprouve également des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Les travaux de DeGaulejac *et coll.* (2014) indiquent que « le processus de désinsertion s'accompagne généralement d'un effritement relationnel et souvent d'un plus grand isolement social » (p. 258). Ce contexte amène alors les individus à accepter l'image négative qui leur est reflétée (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 258). Amélie se confie sur son désir d'avoir un enfant et un appartement plus grand. Il semble que le fait de fonder une famille demeure pour elle une façon légitime de se réaliser socialement et de définir un projet de vie (Goyette *et coll.*, 2009). Regardons maintenant la dernière phase psychologique de la désinsertion, l'installation.

L'installation réfère à la résignation de l'individu face à sa situation : il-elle accepte son statut d'exclu. L'exclusion symbolique confirme alors « au sujet son sentiment d'invalidité et d'inutilité, dans un système qui continue de fonctionner en l'ignorant, le rejetant » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 76). Les difficultés socioprofessionnelles vécues par ces jeunes, sur le marché du travail comme à l'école, leur renvoient un sentiment de dévalorisation et de honte qui les confronte à leur échec social. Dans ce contexte, il devient difficile pour eux et elles de définir leur place et leur identité sociale, ce qui affecte profondément l'estime de soi. À titre d'exemple, Jules vit avec son frère et n'a aucun revenu, même pas d'aide sociale. Il n'a aucun projet d'avenir. Pourtant, sa situation ne le préoccupe pas; il se dit habitué. Selon de Gaulejac *et coll.* (2014), le mépris ressenti par les personnes dans l'une ou l'autre de ces phases psychologiques de la

désinsertion, peut mener à différentes réactions défensives telles que le repli sur soi, l'évitement, la fuite, la résignation et la passivité sociale.

À présent, nous saisissons mieux les différents mécanismes psychologiques qui s'inscrivent dans le processus de désinsertion, qui nuisent à la construction identitaire et qui peuvent mener les jeunes interviewés-es à se désengager face à leur avenir. Pour une compréhension plus globale du phénomène, nous allons maintenant nous pencher sur les contraintes sociales qui s'imposent dans le parcours des trois jeunes pour qui le projet ne s'est pas conclu par l'intégration sociale.

5.6 Contraintes systémiques liées au processus de désinsertion sociale

La spirale de la désinsertion est à la fois le résultat des caractéristiques individuelles et à la fois liées au contexte social dans lequel l'individu évolue. En effet, nous avons vu que la précarité socioéconomique, la faiblesse des ressources éducatives, culturelles et relationnelles ainsi que l'enchaînement des ruptures, provoquent peu à peu le décrochage social des jeunes. Ces expériences souffrantes poussent les individus à adopter différentes réactions pouvant encourager la désinsertion. À présent, l'analyse du contexte social et des conditions structurelles est essentielle afin de dresser un portrait juste du phénomène. La prochaine section permettra de saisir le poids des contraintes systémiques impliquées dans la dynamique de la désinsertion sociale.

Nous avons identifié deux éléments systémiques au cœur du processus de désinsertion des personnes. D'une part, les transformations socioéconomiques et politiques des dernières décennies ont remis en cause la société salariale, contribuant ainsi à l'exclusion d'une part importante de la population et à l'aggravation des inégalités sociales. D'autre part, la dualité qui apparaît entre les personnes insérées et non insérées entraîne la mise en place de stratégies politiques autoritaires où l'État se désengage de son rôle de protection sociale (Yerochewski, 2014). Expliquons.

5.6.1 La naissance d'une sous-citoyenneté

La précarité socioéconomique est le dénominateur commun des jeunes interviewés-es dans le cadre de ce mémoire. Explorons comment cette réalité affecte les participants-es avant leur embauche dans le projet d'insertion. Plusieurs d'entre eux-elles sont sans domicile fixe et cherchent à décrocher un emploi afin de subvenir à leurs besoins. Leur faible niveau de scolarité et l'instabilité de leurs conditions de vie rendent la recherche d'emploi ardue et lorsqu'ils et elles sont en emploi l'expérience est plutôt décevante. Ils et elles doivent composer avec des horaires souvent décousus et des tâches peu valorisantes, qui renvoient un sentiment d'inutilité sociale. Amélie parle de son expérience dans une boutique de vêtements : « Ce n'est pas gratifiant. Le monde n'a même pas de respect, il se fout de toi. T'as l'impression de travailler pour rien » (Amélie). Ce vécu traduit la réalité de nombreux-ses travailleurs-ses au salaire minimum dont les emplois sont affectés par les transformations du marché du travail.

Le marché de l'emploi s'est fragmenté et nous assistons aujourd'hui à « une polarisation des emplois et des revenus et à une dégradation significative des conditions de vie » (Yerochewski, 2014, p. 69). Ceux et celles qui ne sont pas parvenus à s'intégrer socialement et professionnellement à la suite de leur projet vivent dans des conditions précaires, instables, impliquant souvent une relation de dépendance financière (Yerochewski, 2014, p. 69). En effet, étant sans revenu, un jeune comme Jules compte sur son frère pour le logement et l'alimentation, tandis qu'Amélie compte sur son copain.

De plus, Jules et Amélie remarquent que les emplois qui leur sont accessibles sont souvent moins intéressants ou encore dévalorisants. Ils-elles attribuent cela au fait qu'ils-elles n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Selon Yerochewski (2014), les individus occupant souvent des emplois dont les conditions sont plus restrictives et n'offrant pratiquement pas de protection sociale sont relayés au rang de sous-citoyennes. Ces emplois sont discriminés par la régulation de la main-d'œuvre au profit des entreprises, sans considération pour les travailleurs-ses. Dans ce contexte, Jules et Amélie déplorent le manque de respect qu'ils-elles ressentent en emploi et sont démotivé-e par

les perspectives professionnelles qui s'offrent à eux. Cela influence grandement les conditions de vie des jeunes et contribue en quelque sorte à leur désinsertion sociale.

Comme le souligne D'Amours (2002), les inégalités sociales deviennent de plus en plus marquées par des conditions de vie quotidienne très précaires, particulièrement pour ceux-celles dont les ressources sont faibles. À ce sujet, une étude réalisée par Hurteau et Nguyen (2016) arrive au constat qu'un travail à temps plein, rémunéré au salaire minimum, laisse un manque à gagner important, particulièrement pour les personnes seules, et ne permet pas de sortir de la pauvreté. « Le salaire minimum à l'échelle du Québec devrait être fixé à 15,10 \$ [...] Il s'agit du salaire horaire permettant à une pleine participation sociale et une marge de manœuvre pour une sortie de la pauvreté » (Hurteau et Nguyen, 2016, p. 4).

Ainsi « les pauvres sont le plus souvent des personnes qui travaillent, que des chômeurs ou des inactifs » (Yerochewski, 2014, p. 158). Jules a eu quelques expériences de travail rémunéré au salaire minimum. Il remarque l'écart entre l'effort qu'il doit fournir et la mince paie qu'il reçoit : « You get paid your ten dollars an hour and that's it. You don't get extra, nothing ... doing over forty hours for sure » (Jules). Selon Castel (1994), la croissance importante du phénomène de désaffiliation se nourrit à la fois des dynamiques du marché du travail, marqué par la multiplication des emplois atypiques, et également de la dégradation du soutien social.

La dynamique d'assignation des individus à leurs conditions de vie précaire produit un décalage entre l'image que l'individu a de lui-même et l'image renvoyée par le regard de l'autre (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Puisque le travail conduit à un mode de vie et à des formes de consommation qui s'imposent comme un idéal de vie, l'incapacité des individus à répondre aux normes et aux attentes sociales entraîne la création d'une forme de stratification sociale comportant non seulement une marginalisation sur le plan économique, mais aussi plusieurs conséquences sur les plans social et symbolique. Voyons comment cela se produit.

À l'aube de l'âge adulte, les jeunes en difficulté sont contraints-es d'occuper une « place sociale qui les invalide, les disqualifie, les instrumentalise ou les déconsidère » (de Gaulejac, 2009, p. 85). Dans ce contexte, les enjeux d'identité, d'engagement et d'appartenance sociale deviennent importants à considérer. La violence avec laquelle le stigmat est véhiculé et médiatisé amène les jeunes fragilisés-es par leurs conditions d'existence à être écartés-es de la sphère sociale (de Gaulejac *et coll.*, 2014). Les trois jeunes interviewés-es pour qui le projet n'a pas été concluant (Jules, Amélie et Iman) n'arrivent pas à trouver leur place. Lorsqu'ils-elles tentent leur chance, le manque de considération et de respect fait naître la frustration, la honte, l'humiliation et l'injustice (de Gaulejac *et coll.*, 2014).

À l'intersection des facteurs sociaux et individuels, la réponse sociale de la personne dépendra de ses ressources éducatives, culturelles et relationnelles : « s'il endosse le rôle de déviant marginal, son comportement renforcera les préjugés à son égard » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 137). En intégrant l'image de l'exclu, l'individu peut finir par se retirer volontairement de la solidarité verticale en se consacrant à des activités alternatives comme le « travail au noir, les fraudes fiscales, des économies parallèles... » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p.67). On reconnaît ici la situation d'Iman, pour qui les activités illicites sont devenues un mode de vie lui permettant de résister au stigmat et de préserver son estime de soi. Donc, les transformations qui ont lieu au sein du marché du travail et l'incapacité des personnes à occuper une place sociale valorisée affectent l'insertion socioéconomique. La prochaine section nous permettra d'approfondir ce point, en observant de plus près les éléments systémiques impliqués dans le processus de désinsertion.

5.6.2 Désengagement de l'État et intervention autoritaire

Le deuxième élément qui affecte les personnes en situation de précarité a trait à la transformation du rôle de l'État (Yerochewski, 2014). La sécurité relative qu'offrait l'État-providence s'est peu à peu détériorée au cours des dernières décennies, de sorte

que la majorité des jeunes rencontrés-es dans le cadre des entretiens étaient sans revenu et éprouvaient de la difficulté à accéder à l'aide sociale, avant leur embauche dans le projet. Nous constatons que deux des trois jeunes qui ne sont pas parvenus à s'intégrer à la suite de leur projet ont renoncé à en faire la demande, préférant s'arranger autrement pour subvenir à leurs besoins essentiels. Comment expliquer cette réalité ?

Les stratégies politiques visant l'insertion sociale et professionnelle tentent de contrôler davantage l'adhésion aux mesures de protection sociale et elles insistent sur une « mise en action des individus vers des emplois précaires et à bas salaire » (Yerochewski, 2014, p. 132). Cette logique ne tient pas compte des besoins des jeunes, de leurs intérêts et de leur rapport au travail. Ainsi, les politiques sociales sont réfléchies de façon autoritaire et deviennent très contraignantes pour ceux-celles dont les conditions de vie sont précaires et les ressources plus limitées.

Récemment, l'adoption de la loi *Objectif-emploi* (loi 25) illustre bien la ligne dure adoptée par le gouvernement. Une étude réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques indique que la loi oblige les primo demandeurs de l'aide sociale, souvent des jeunes de moins de 30 ans, à se conformer à un programme de retour à l'emploi et à accepter les emplois offerts, sous peine d'une pénalité financière pouvant atteindre jusqu'à la moitié de leur prestation (Labrie, 2015). Ce type de mesure coercitive va à l'encontre de la mission première des institutions, censées intervenir dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. L'élaboration de cette loi vise une plus grande efficacité économique ainsi que la libre concurrence du marché, au détriment des personnes plus démunies et des risques sociaux.

De plus, cette mesure place les personnes dans une relation paradoxale face aux institutions. D'une part, l'individu vulnérable se retrouve dans une relation de dépendance par rapport à l'aide qui est demandée, ce qui amène certaines personnes, comme Jules et Iman, à renoncer à faire la demande. D'autre part, il se retrouve face à l'injonction de devenir autonome en s'engageant dans un projet d'employabilité, sans égard pour ses besoins spécifiques ou ses intérêts. Comme le souligne de Gaulejac *et coll.*

(2014), face aux multiples facettes de l'hypermodernité et aux transformations du monde du travail, le sujet doit s'adapter, être mobile, agir et faire des choix, alors que sa capacité d'action est neutralisée par le stigmate qui lui est reflété. Ce contexte maintient les jeunes les plus fragiles dans une constante instabilité, ce qui entraîne l'émergence d'une identité flottante, indéfinie (de Gaulejac, 2009). Ce dernier point rappelle l'importance de la construction identitaire permettant de s'affirmer en tant qu'adulte, ainsi que du rapport au travail et des fonctions d'identification et d'appartenance qui y sont liés et qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle. Pour les jeunes interviewés-es, ce type de contrainte peut représenter un pas de plus dans le processus de désinsertion.

Une étude du gouvernement du Québec (sq.gouv.qc.ca, 2017) démontre que les personnes qui sont déjà fragilisées par la pauvreté présentent de nombreuses difficultés personnelles et sociales pouvant nuire à leur insertion en emploi. En ne tenant pas compte de ces éléments, les interventions autoritaires, telle que la loi *Objectif-emploi*, poussent les individus à « se reconnaître comme les auteurs de leur échec social » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 129). Expliquons.

Premièrement, les personnes qui présentent des problématiques de santé mentale et/ou physique non diagnostiquées sont plus sujettes à rencontrer des obstacles d'insertion en emploi (sq.gouv.qc.ca, s. d.). Nous avons vu que plusieurs jeunes souffraient d'anxiété et de dépression avant le début de leur projet, sans toutefois avoir obtenu un diagnostic médical à ce sujet. Parmi les trois jeunes interviewés-es qui sont toujours en situation d'exclusion sociale, certains-es demeurent aux prises avec ce type de difficultés. Après avoir complété son projet d'insertion à Sentier urbain, Amélie a travaillé dans une épicerie. Cependant, elle a dû laisser cet emploi à cause d'un problème de santé. Cela l'a mené à faire un deuxième projet d'insertion, qu'elle a également complété. Néanmoins, elle demeure sans emploi aujourd'hui et sans projet d'avenir socioprofessionnel.

Deuxièmement, Jules, Iman et Amélie présentent un faible niveau de scolarité ainsi que des difficultés d'apprentissage importantes pouvant nuire à leur insertion en emploi : « j'ai besoin d'un apprentissage différent, dans quelque chose que j'aime » (Iman). Les

trois participants-es portent en eux-elles l'espoir de retourner aux études, mais leurs défis personnels et sociaux les freinent, tels que les difficultés d'attention et d'apprentissage.

Troisièmement, la consommation de drogues et d'alcool est une réalité partagée par les trois participants-es pour qui l'intégration sociale semble plus difficile. Ils consomment toutefois à une fréquence et à une intensité différente. Néanmoins, les difficultés de toxicomanie entraînent parfois les personnes à avoir du mal à se soumettre aux exigences de constance des employeurs et elles peuvent mener à éprouver des difficultés relationnelles importantes (sq.gouv.qc.ca, s. d.).

De plus, nous constatons qu'ils-elles présentent un faible réseau social et peu de ressources culturelles et affectives. Ils-elles ont peu d'amis-es et ne peuvent pas compter sur le soutien de leurs parents. Deux d'entre eux-elles ont vécu le décès de leur grand-père récemment; cette perte les a beaucoup affectés-es et les a menés-es à consommer davantage. Cela rappelle l'importance des réseaux primaires et des liens sociaux en ce qui a trait à l'insertion sociale.

Bref, les lacunes relationnelles et les difficultés personnelles vécues par les jeunes ne semblent pas être prises en considération par les institutions dans l'élaboration des politiques sociales, tel qu'*Objectif-emploi*. La logique adoptée semble, au contraire, reproduire la stigmatisation et le sentiment d'invalidation sociale que les jeunes interviewés-es reconnaissent au sein du système scolaire et du marché du travail. Braud (2003) affirme que de telles conditions affectent la confiance en soi et l'estime de soi des personnes, leur infligent une souffrance pouvant troubler l'identité sociale et nuire à leur intégration. Cela soulève de nombreuses questions. Ces jeunes sont-ils-elles davantage stigmatisés par leurs conditions de vie personnelles et sociales ? Possédant moins de ressources à leur entrée dans la vie adulte, seraient-ils-elles plus vulnérables au stigmate ? Enfin, que reste-t-il pour ceux-celles dont les ressources sont plus limitées ?

Les récits des jeunes nous indiquent à ce sujet que ceux et celles qui n'ont pas bénéficié de la dimension sociale liée à ce type de projet ont eu une expérience moins

enrichissante. De fait, tous les participants-es ont mentionné l'importance de conserver une approche humaine et sociale au sein de leur projet. Ce dernier constat nous amène à remarquer une tendance à prioriser une « logique marchande au sein de l'économie sociale, et à exclure de plus en plus la dimension sociale du processus d'insertion, au risque de nuire aux résultats souhaités » (D'amour, 2002, p. 42). L'ambition de l'économie et le désengagement de l'État laissent la place à des interventions autoritaires qui influencent la désinsertion sociale et confirment à l'individu son « sentiment d'inutilité ; dans le travail, comme dans la sphère sociale » (de Gaulejac *et coll.*, 2014, p. 263). Il semble donc essentiel de maintenir un équilibre entre les objectifs économiques et la mission sociale pour atteindre les objectifs d'insertion sociale, puisque l'économie sociale « n'a guère de sens si on la restreint uniquement à sa portion marchande » (D'amour, 2002, p. 43).

En conclusion, nous retenons l'importance de la dimension sociale dans l'inclusion des jeunes en difficultés dont les ressources sont plus limitées. De fait, les jeunes pour qui le projet d'insertion ne s'est pas conclu par une intégration socioprofessionnelle mentionnent tout de même avoir connu de nombreux bénéfices lors de leurs expériences dans le projet horticole. Cependant, certains obstacles semblent surpasser les bienfaits expérimentés. L'analyse des résultats nous amène à penser que ces jeunes sont davantage hypothéqués sur le plan des ressources économiques, socioaffectives et culturelles, même après avoir complété le projet, ce qui complexifie leur intégration sociale. Leurs histoires expriment le cumul des difficultés personnelles, familiales et sociales, de même que l'effet aggravant de leurs conditions de vie précaires. Comme le souligne Martuccelli (2005) :

L'individu se construit à partir de cadre social, des conditions de vie dans lesquelles il évolue et de son héritage sociosymbolique, en référence aux valeurs d'une culture, aux normes de conduite, aux institutions, aux classes et styles familiaux. (Martuccelli, 2005, s. p.)

C'est pourquoi il est important d'analyser la réponse individuelle des personnes face à l'exclusion sociale, tout en considérant le poids des contraintes sociales et le rôle des

institutions dans le processus de désinsertion sociale. Une meilleure compréhension de ce phénomène nous amène à présent à revenir sur les enjeux de l'insertion sociale décrits dans le premier chapitre.

5.7 Retour sur les enjeux d'insertion sociale chez les jeunes adultes

La revue des écrits scientifiques que nous avons effectuée au début de ce travail de recherche a permis d'identifier trois enjeux préoccupants quant à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté. Plusieurs travaux soulignent leur désengagement face à l'avenir et le besoin, associé au passage à l'âge adulte, de définir l'identité sociale. On remarque en effet une confusion face à l'avenir et le besoin d'être reconnu. À ce sujet, la sociologie clinique redonne la parole aux jeunes et permet de recueillir de nouvelles informations de la part des sujets-acteur.

À présent, nous souhaitons revenir sur les enjeux de l'insertion que nous avons abordés dans la problématique, afin d'observer comment les projets d'insertion en horticulture contribuent à la construction identitaire et à l'engagement dans un projet de vie, ainsi qu'au sentiment d'appartenance et d'inclusion sociale.

5.8 La construction identitaire

La sociologie clinique a mené à approfondir les dimensions sociale et symbolique de l'exclusion sociale chez les jeunes pour qui le projet d'horticulture a bien fonctionné. D'une part, on remarque qu'un système de valeurs alternatif, davantage orienté vers des valeurs sociales et respectueuses de l'environnement, prend une signification importante sur le plan de la construction identitaire. L'agriculture biologique mène plusieurs jeunes interviewés-es à identifier de nouveaux repères, qui ont du sens à leurs yeux et qui leur permettent de faire des choix en accord avec ce qui compte pour eux. Ils-elles arrivent ainsi à réaliser de nombreux apprentissages leur permettant de reprendre confiance en eux-elles et de consolider leur identité sociale en tant que jeune adulte. D'autre part, nous constatons que le travail de groupe et la présence des pairs sont des aspects du travail

horticole/agricole très bénéfiques en ce qui a trait à la construction de l'identité. En effet, la dynamique d'ouverture et de partage favorise la cohésion sociale, l'acceptation de soi et des autres et encourage des changements de comportement sur la base de valeurs similaires.

En contrepartie, nous constatons que certains-es jeunes n'ayant pas expérimenté les mêmes bénéfices sociaux, tels que le soutien de la part du groupe, des pairs et des intervenants-es/formateurs-trices, n'arrivent pas s'intégrer en emploi et manquent de confiance en leurs habiletés sociales. Aussi, ceux et celles qui n'ont pas été touchés par la dimension symbolique de l'horticulture arrivent difficilement à se projeter dans l'avenir et continuent de présenter un flou identitaire même après avoir complété le projet. De nombreuses difficultés personnelles et sociales persistent et les ressources dont ils-elles disposent demeurent minces, ce qui diminue la capacité à résister au stigmat. Certains-es vont même endosser le rôle de l'exclu et adopter des comportements confirmant l'image négative qui leur est renvoyée. L'enjeu identitaire est donc central en ce qui a trait à l'insertion sociale des jeunes, particulièrement lors du passage à l'âge adulte.

5.9 L'engagement dans un projet

Il est intéressant d'observer les ponts qui relient les enjeux de l'insertion sociale. En effet, nous constatons que lorsque les jeunes arrivent à consolider la base de leur identité sociale, à partir des repères qu'ils-elles retrouvent au sein des projets, ils-elles sont davantage en mesure de s'imaginer prendre une place dans un projet de vie. Plusieurs d'entre eux-elles arrivent ainsi à s'engager dans une formation professionnelle ou en emploi. Les apprentissages réalisés sur les plans personnel et social pendant le projet d'insertion aident les jeunes interviewés-es à se réapproprier leur capacité d'action. Les résultats concrets que procurent le travail, la valeur et l'intérêt attachés aux tâches sont des éléments importants qui encouragent la motivation et l'engagement des participants-es. Également, l'environnement de travail et une ambiance positive les amènent à persévérer et à modifier leur perception. Le travail n'est plus uniquement alimentaire, il prend la forme d'un lieu d'épanouissement et d'un moyen de réalisation sociale.

5.10 Sentiment d'inclusion et sentiment d'appartenance

Les résultats soulignent le caractère humain et social de l'horticulture. Les projets de verdissement urbain qui adoptent les principes de l'agriculture biologique s'inscrivent dans une communauté qui valorise la qualité des relations sociales, l'esprit d'équipe et l'écoresponsabilité. Cela encourage la coopération plutôt que la compétition et fait la promotion de l'entraide et de la solidarité. Ce contexte permet à plusieurs jeunes interviewés-es de combattre les préjugés et la stigmatisation. De plus, l'ensemble des bénéfices physiques, psychologiques, sociaux et symboliques identifiés, ainsi que les apprentissages réalisés par les jeunes sur le plan horticole et sur le plan personnel façonnent une image positive et valorisante permettant à l'individu de résister au stigmate et à l'exclusion sociale. Le sentiment de reconnaissance, d'utilité et de valorisation sociale agit positivement sur l'estime de soi et améliore la confiance en soi, permettant de renforcer le pouvoir d'agir des personnes. Ces éléments sont au cœur de l'inclusion sociale et du sentiment d'appartenance.

Une meilleure compréhension des enjeux de l'insertion nous amène à conclure que l'insertion sociale est compromise chez les individus dont les ressources socioaffectives et culturelles sont limitées. Cela nous amène à reconnaître l'importance de la dimension sociale au sein de l'entreprise d'économie sociale. L'aspect humain des projets d'insertion offre une expérience favorisant la construction identitaire des jeunes adultes et encourage l'engagement dans un projet. Nous constatons également que le poids du stigmate affecte profondément les jeunes plus démunis sur le plan des ressources, ce qui les amène à endosser leur exclusion. Ces éléments nous permettent de saisir ce qui a influencé l'intégration et la non-intégration des jeunes interviewés-es, à la suite de leur projet en horticulture.

Cela nous amène à identifier certaines limites de la recherche. En effet, il est difficile d'approfondir davantage les conclusions pour comprendre ce qui n'a pas fonctionné pour les jeunes qui ne se sont pas insérés-es à la suite du projet d'insertion. D'une part, nous avons effectué l'analyse à partir de matériau limité, les jeunes s'exprimant souvent avec

peu de mots, ils-elles n'ont peut-être pas dévoilé certains aspects de leur vie qui auraient pu influencer les résultats et l'analyse. D'autre part, l'échantillon recueilli dans le cadre d'un mémoire est plutôt restreint, ce qui ne permet pas d'élargir les conclusions davantage.

Voyons maintenant comment la mise en commun des disciplines sociales et horticoles nous permet d'innover au sein du travail social, afin de répondre au besoin d'affiliation des personnes vivant de l'exclusion.

5.11 Jeunes fragilisés-es, travail social et horticulture

Depuis le début des années 1980, le changement de paradigme qui s'opère accentue l'insécurité sociale, la précarisation de l'emploi, le rétrécissement de l'État-providence et l'affaiblissement de la solidarité. Nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'une jeunesse en difficulté, vulnérable face aux impératifs de performance, de réalisation de soi et d'individuation des trajectoires (Bellot et Lalonde, 2013). Ce contexte pousse le travail social traditionnel à innover afin de « répondre à de nouvelles aspirations » (Lévesque et *al*, 2014, p. 4). Devant le nombre important de jeunes qui n'arrivent pas à mettre de l'avant un projet de vie et à occuper une place sociale valorisante, le désir de sortir des pratiques courantes se fait sentir (rqis.org, s.d.). Ainsi, la mise en commun du travail social et de l'horticulture révèle un potentiel d'intervention à explorer.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre de ce travail de mémoire, nous ne pouvons pas comparer les jeunes et leur parcours, mais nous remarquons que les projets d'insertion qui pratiquent l'horticulture/l'agriculture biologique sont porteurs de sens. Ainsi, nous souhaitons observer davantage la place du moyen d'intervention horticole au sein du travail social, afin d'imaginer comment nous pourrions améliorer la profession. Pour ce faire, nous verrons dans un premier temps comment le travail social traditionnel intervient auprès des jeunes qui font face à des obstacles d'insertion sociale. Cela nous permettra ensuite de partager quelques observations sur le parcours professionnel de la

chercheuse, qui travaille simultanément auprès de jeunes adultes vivant avec des difficultés d'insertion.

Une meilleure connaissance de la trajectoire des huit participants-es nous permet de saisir les difficultés qui surviennent sur les plans personnel et social et de réfléchir à l'intervention sociale sous un angle nouveau. Les nombreux bénéfices de l'horticulture décrits dans la littérature, ainsi que par les jeunes interviewés-es dans ce mémoire, indiquent que l'aménagement de projets horticoles/agricoles et biologiques présente un potentiel pouvant répondre à un ensemble de problématiques. En ce sens, l'intervention doit à la fois être centrée sur les besoins de la personne et tenir compte des obstacles présents dans l'environnement. Le travail social se distingue précisément par l'analyse contextuelle de la situation sociale de la personne et de son fonctionnement social (otstcfq.org, 2017). C'est dans une perspective d'interaction entre la personne et son environnement que les travailleurs-ses sociaux-es sont en mesure d'intervenir auprès des jeunes adultes qui présentent des difficultés d'insertion sociale. Expliquons.

D'une part, l'intervention individuelle procure le soutien à l'individu lui permettant d'utiliser ses ressources personnelles. Le-la travailleur-se social-e écoute et accueille la détresse de la personne et élabore différents moyens d'action visant l'amélioration des conditions d'existence de la personne. Le but étant de résoudre les problèmes et d'encourager les stratégies déployées par la personne dans son cheminement. Les travailleurs-ses sociaux-les peuvent accompagner les personnes et assurer un soutien individuel de façon régulière ou ponctuelle. Il peut s'agir de se déplacer avec la personne dans une ressource, ou encore auprès d'une instance gouvernementale, afin de faciliter l'accès à l'information (otstcfq.org, 2017). Il est possible d'imaginer que les jeunes interviewés-es auraient bénéficié d'un accompagnement au centre local d'emploi pour faire leur demande d'aide sociale. Plusieurs jeunes ont également souligné l'importance du lien avec leur intervenant-e, afin de définir les stratégies vers l'atteinte de leurs objectifs socioprofessionnels.

D'autre part, l'intervention sociale implique d'agir auprès des milieux de vie de la personne, de ses réseaux d'appartenance, dans ses rôles sociaux ainsi que sur ses conditions matérielles de vie. Le-la travailleur-se social-e souhaitera miser sur le pouvoir d'agir des individus et visera à soutenir les communautés dans l'exercice de la participation citoyenne. Il-elle fera la promotion du développement social, des droits humains et de la justice sociale (otstcfq.org, 2017). Ces principes illustrent la pertinence du travail social traditionnel pour venir en aide aux populations vulnérables, dans une analyse qui considère à la fois le potentiel de l'individu et les contraintes systémiques. Le-la travailleur-se social-e devient en quelque sorte un-e médiateur-trice facilitant les échanges entre l'individu et la société. L'intervention est ainsi au cœur des interactions, entre les sphères sociales et psychologiques, afin que la personne trouve la place sociale qui lui revient.

Il est possible d'imaginer toute sorte de projets permettant d'accompagner et de soutenir les personnes dans une intervention visant l'inclusion sociale. La réflexion qui s'amorce sur l'innovation sociale, depuis le début des années 2000, nous amène à repenser le modèle québécois dans une perspective qui combine la solidarité sociale et le développement durable (Lévesque et coll, 2014). Les protagonistes du concept de l'innovation sociale proposent une réponse à la crise de l'État-providence par de nouveaux projets permettant une cohésion et le maintien du tissu social. Cette approche exige la mise en commun des instances locales, nationales et étatiques, ainsi que des entreprises privées et de la société civile, chacun ayant un rôle à jouer.

Devant l'injonction du travail comme seule source de réussite ou de reconnaissance sociale, l'alternative pourrait-elle exister au croisement du social et de l'économique? L'exemple des transformations sociétales qui ont eu lieu à Détroit témoigne de la pertinence de cette réflexion. En effet, en réponse à la crise économique majeure de 2008, les programmes fédéraux et municipaux, les acteurs philanthropiques et les organismes communautaires poursuivent l'objectif commun de redonner une valeur à la ville (Helms, 2015) par la création de *Detroit Future City Framework* :

Opérations de déconstruction permettant de recycler les matériaux des structures démolies, création d'espaces verts tampons autour des autoroutes qui traversent la ville, la création d'un « *Département des Quartiers* » chargé de la qualité de vie des résidents touchés par le déclin urbain, le réaménagement d'espaces vacants en espaces créatifs et artistiques... (Briche, 2016)

Même si la ville de Détroit met de l'avant les impératifs néolibéraux et les dynamiques d'austérité urbaine dans certains projets réalisés, notamment au centre-ville, elle est aussi un terreau favorable à l'expression d'alternatives (Briche, 2016). En effet, la ville se caractérise par un tissu associatif communautaire très engagé dont l'action vise à « ancrer durablement une variété d'initiatives afin de revaloriser les quartiers stigmatisés et les populations abandonnées » (Briche, 2016). Nous assistons à un virage important dans lequel l'agriculture biologique agit directement et indirectement sur plusieurs enjeux socioéconomiques et environnementaux, permettant d'innover sur le plan des politiques sociales et des conditions de vie des personnes.

Dans plusieurs grandes villes du monde, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique et d'Amérique du Sud, la pratique de l'agriculture est omniprésente. L'objectif de sécurité alimentaire visé par ce mouvement inclut l'accès à une information simple, fiable et objective permettant aux citoyens-nes de faire des choix éclairés, en assurant la consommation et la production d'aliments selon les valeurs sociales, équitables et respectueuses d'un système agroalimentaire durable (Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2015). Si La Havane est la championne mondiale de la « production alimentaire urbaine avec 80 % des fruits et légumes produits en ville, on trouve cette activité à Bogota, Rio de Janeiro, Mexico, Santiago, Rosario... » (Agriculture Montréal, s. d.). Pour Éric Duchemin (2016), professeur à l'Institut des sciences de l'environnement à l'UQAM et directeur du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (A.U.), « l'A.U. permet au citoyen de se réapproprier son milieu de vie et de le transformer ». Au Nord comme au Sud, cela devient une façon d'exprimer sa citoyenneté (Guellil, 2016).

5.12 Initiative de projet à Montréal

À présent, nous comprenons mieux la valeur de la dimension sociale dans les projets d'insertion ainsi que dans la pratique de l'horticulture. Regardons de plus près une initiative montréalaise qui s'inscrit directement au cœur de cette approche. L'administration publique de la Ville de Montréal a développé une stratégie alimentaire visant la sécurité alimentaire, comme plusieurs grandes villes du monde le font également. Cette planification poursuit trois orientations : l'économie locale, le souci pour l'environnement et l'action sociale en lien avec l'accès à la nourriture et le développement des capacités individuelles et collectives (ville.montreal.qc.ca, 2016). Cette réflexion se concrétise à travers un projet collectif visant à soutenir le développement d'un système alimentaire solidaire, écologique et local, grâce à la mise en commun d'un engagement public, privé et communautaire.

Le « *Quartier nourricier* » est le fruit d'un partenariat financier entre l'arrondissement de Ville-Marie, la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec, Gaz Métro et la Fondation du Grand Montréal, ainsi que quatre organismes communautaires : le Carrefour alimentaire Centre-Sud, la Corporation de développement communautaire Centre-Sud, Sentier urbain et la Société écocitoyenne de Montréal. Cette collaboration offre une réponse plurielle à de nombreuses problématiques économiques, sociales et environnementales présentes dans le quartier Centre-Sud de Montréal (Agriculture Montréal, s. d.). Nous avons un exemple d'initiative inclusive qui sait jumeler l'économie et le social. Cela nous amène à explorer la possibilité de prévenir le décrochage social des jeunes intégrant cette approche innovatrice dans une variété de milieux de vie.

D'un point de vue plus général, les travaux de Simson et Straus (1998) ont démontré le rôle positif de la nature et du verdissement dans l'aménagement urbain, dans la revitalisation des quartiers défavorisés, dans le choix d'un milieu de vie, d'activités récréatives ou de repos. La beauté, les couleurs, les odeurs embellissent le paysage et génèrent une atmosphère favorable à la cohésion sociale. Le potentiel d'une approche

horticole s'inscrit tout à fait dans la visée du travail social, puisqu'elle rejoint l'individu, bonifie ses ressources personnelles et sociales et mobilise les citoyens-nés autour d'enjeu commun. L'horticulture présente ainsi un caractère innovant, qui favorise l'inclusion sociale et qui permet d'imaginer le développement de services sociaux durables.

CONCLUSION

Pour conclure, nous ferons un bref retour sur l'étude effectuée à travers les faits saillants qui s'en dégagent, en lien avec les objectifs de recherche élaborés dans le premier chapitre. Nous poserons un regard méta sur la pratique d'intervention de la chercheuse, afin de faire ressortir quelques réflexions suite à ce travail de maîtrise. Enfin, cela nous permettra d'identifier quelques pistes de recherche permettant d'approfondir le sujet.

Les résultats obtenus dans le cadre de ce mémoire ont permis de documenter le vécu des jeunes avant, pendant et après leur embauche dans les projets d'insertion. Nous comprenons maintenant l'origine des difficultés, les obstacles auxquels ils-elles font face ainsi que les ressources culturelles, sociales et affectives dont ils-elles disposent. De plus, nous constatons que le contexte socioéconomique actuel contribue à la précarité des conditions de vie des jeunes et construit le stigmatisme à la base de l'exclusion sociale. Les transformations du marché du travail et le désengagement de l'État influencent le processus de désinsertion des jeunes en difficulté et permettent de mieux saisir le rapport au travail des jeunes, ainsi que l'importance de l'environnement de travail et de l'intérêt pour les tâches. La dimension sociale, notamment en ce qui a trait à l'ambiance de travail, demeure au cœur de la motivation des participants-es et encourage leur engagement dans un projet. Ce constat nous met en garde devant l'adoption de mesures coercitives, ne tenant pas compte de ces éléments et des besoins spécifiques des jeunes en difficultés. Enfin, la dimension symbolique de l'exclusion sociale retient notre attention, puisqu'elle a joué un rôle central dans les représentations sociales des jeunes interviewés-es. Au cours de leur projet en horticulture, les participants-es sont initiés-es à des valeurs sociales et environnementales, associées à l'agriculture biologique et plusieurs découvrent ainsi les marqueurs de leur identité sociale.

Deuxièmement, ce mémoire a permis de décrire les bénéfices associés à l'horticulture/agriculture. Les récits des jeunes décrivent de nombreux bénéfices physiques, psychologiques, sociaux et professionnels. Ces bénéfices ont mené plusieurs

d'entre eux-elles à réaliser des apprentissages leur permettant de modifier certaines perceptions et d'améliorer leur confiance en eux-elles et en la vie.

Troisièmement, les récits des jeunes interviewés-es nous permettent de dégager le potentiel de l'horticulture comme moyen d'intervention en insertion socioprofessionnelle. L'analyse a révélé le caractère social et innovateur de cette approche et les effets positifs de l'horticulture dans le cheminement des jeunes vers leur intégration sociale. En effet, les résultats et l'analyse ont montré que ce type de projet était porteur de sens pour les jeunes interviewés-es. Plus de la moitié des jeunes ont connu d'importantes avancées à la suite de leur projet et sont parvenus-es à s'engager dans un projet d'avenir.

La fin de ce travail de recherche nous amène à poser quelques réflexions en lien avec le parcours professionnel de la chercheuse. Les échanges avec les participants-es et l'analyse qui ont suivi a permis d'améliorer l'intervention auprès des jeunes en difficulté.

D'abord, la revue des écrits scientifiques effectuée dans le premier chapitre a permis de mettre à jour l'ensemble des connaissances en ce qui a trait à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté, ainsi que dans le champ de l'horticulture/agriculture biologique. Ensuite, le contact privilégié que permettent les entretiens individuels avec les jeunes interviewés-es a permis de prendre conscience du rôle de médiateur-trice que jouent les intervenants-tes entre les jeunes et la société. À présent, nous sommes plus sensibles aux enjeux qui touchent le processus d'intégration sociale et nous comprenons davantage les besoins de ces jeunes. De plus, la sociologie clinique a permis de reconnaître la subjectivité impliquée dans la posture de chercheuse et également dans l'expérience des participants-es :

La vision du monde chez chacun d'entre nous est composée d'un assemblage de représentations qui tirent leur origine de notre bagage culturel (famille, éducation, pays, croyance, etc.), de nos expériences de vie, personnelles et professionnelles. (EPRA Consulting, s. d.)

Le lien qui s'est développé lors des entretiens nous a permis de comprendre davantage les réponses psychologiques de l'exclusion sociale ainsi que les contraintes qui s'imposent aux jeunes en difficultés. Nous constatons la nécessité d'être attentif à la subjectivité des acteurs-trices et de considérer l'histoire, les croyances et les expériences de la chercheuse, comme de l'intervenante, car cela peut représenter un biais sur le plan de qualitatif. Néanmoins, nous retenons l'importance de demeurer ouverte et de nous laisser surprendre par ce qui émerge, tant dans la recherche que dans l'intervention.

Enfin, nous sommes maintenant en mesure de reconnaître que l'aménagement de projets horticoles/agricoles et biologiques présente un grand potentiel ainsi que de nombreux bénéfices pouvant répondre à un ensemble de difficultés personnelles et sociales. Cette approche est polyvalente et accessible à des personnes de tout âge et présentant des trajectoires variées. L'étude que nous venons de réaliser nous amène à nous questionner sur le potentiel préventif des projets qui utilisent l'horticulture comme moyen d'intervention principal. Est-il possible que l'aménagement de petits jardinets et l'animation de périodes de jardinage dans les écoles puissent prévenir les difficultés personnelles et sociales ? Par exemple, l'aménagement de potagers biologiques dans les différentes sphères de socialisation des enfants, comme les garderies et les centres de la petite enfance, présente-t-il le potentiel de développer les aptitudes sociales ? Encourage-t-il les échanges et la création de liens, de sorte que l'inclusion sociale est plus facile ? Ces lieux seraient-ils stratégiques et propices pour exposer les personnes, dès leur jeune âge, à un système de valeurs sociales respectueuses de l'environnement, favorisant l'intégration et la participation des personnes à la collectivité (Amyot, 2016)? Ces questions ouvrent la porte pour approfondir le sujet. Il est possible d'imaginer toute sorte de projets permettant d'accompagner, de soutenir et peut-être même de prévenir l'exclusion sociale des personnes vulnérables.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN

Je te remercie d'avoir accepté de participer à ce projet de recherche. Ton témoignage va permettre de reconnaître le travail des organismes comme _____.

L'entretien va se dérouler en trois temps. D'abord, j'aimerais que tu me parles de ce qui t'a amené à participer au projet. Ensuite, j'aimerais que tu me parles de ton expérience pendant le projet, ce que tu faisais, comment ça se passait, etc. Puis à la fin, on parlera plus de maintenant, où tu en es, et ce que tu a retiré du projet. Il n'y a pas de bonne, ni de mauvaise réponse... il s'agit de partager ton histoire, dans tes mots.

Alors si tu es prêtE, commençons!

PARCOURS DU PARTICIPANT

Comment as-tu entendu parler du projet en horticulture?

Qu'est-ce qui t'a amené à vouloir participer au projet.

Peux-tu me parler de toi, ta situation avant de commencé le projet.

Comment ça se passait, ou ça s'était passé :

À l'école : *Les difficultés? Abandon... ou non? Raisons?*

Le travail : *Expérience sur le marché du travail? Difficultés? Sentiment de satisfaction au travail?*

Avec ta famille : *Liens avec tes parents? Famille, réseau?*

Travail & Projet? : *Vision de l'avenir? Projet personnel?*

TON EXPÉRIENCE DANS LE PROJET

Parle-moi de ton intégration dans le projet, au début... les premières semaines.

Qu'est-ce que tu vivais?

C'était quoi tes objectifs? *Professionnel, personnel.*

Comment ça se déroulait une journée/une semaine type du travail?

Les tâches que tu devais accomplir?

Lesquelles préférais-tu le plus? Le moins? Pourquoi?

Y a-t-il eu des moments marquants? Un évènement particulier, significatif pour toi? Un point tournant dans le déroulement du projet?

Comment ça se passait avec les autres?

Jeunes, Intervenants

SON EXPÉRIENCE EN LIEN AVEC LE MÉDIUM : L'HORTICULTURE

À ton avis, est-ce que le travail agricole/horticole est différent d'un autre travail?

Qu'est-ce qui fait que c'est différent pour toi?

Qu'est-ce que tu as le plus apprécié dans le travail agricole/horticole?

As-tu vécu des difficultés dans ce travail?

Parle-moi de ce que tu ressens lorsque tu travailles avec les plantes?

Sur le plan physique? Le corps? La santé, etc.

Sur le plan psychologique/mental? Dans ta tête?

BILAN/EFFETS/PERCEPTION DES BÉNÉFICES
--

Qu'as-tu appris pendant le projet?

- *Sur le plan personnel*
- *Sur le plan professionnel*
- *Sur le plan horticole*
- *Apport du passage dans le projet horticole?*

Où en es-tu à présent par rapport à tes objectifs de départ?

Remarques-tu des changements dans ta vie?

- *Travail/projet/futur/vision du travail?*
- *École? Famille?*
- *Habitude de vie? Santé?*

Dans tout ce que tu as réalisé dans le projet horticole, de quoi es-tu le plus fier aujourd'hui?

Pourquoi?

Si tu avais à parler à quelqu'un de ton expérience comme ouvrier agricole/horticole, qu'est-ce que tu en dirais?

ANNEXE II

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Titre du projet de recherche

L'horticulture au cœur de l'intervention socioprofessionnelle chez les jeunes en difficultés

Étudiant-chercheur

Geneviève Tousignant

Étudiante à la maîtrise en Travail social

514-278-1989

geny1809@gmail.com/tousignant.genevieve@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jean-François René

École de travail social

Poste : Professeur

Courriel : rene.jean-francois@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000 poste 0289

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique un entretien individuel d'une durée approximative d'une heure. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Le projet de recherche vise à mettre en lumière les bénéfices reliés à l'activité horticole/agricole, particulièrement dans le cadre d'un projet d'insertion socioprofessionnelle qui intervient auprès des jeunes en difficultés.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

1. Décrire le vécu des jeunes avant, pendant et après le projet horticole, tant sur les plans individuels, que socioprofessionnel.
2. Dégager le potentiel de l'horticulture comme médium d'intervention en insertion socioprofessionnelle.
3. Saisir les bénéfices du jardinage dans le cadre d'une intervention en travail social.

Nature et durée de votre participation

L'entretien va se dérouler en trois temps. En premier lieu, il y aura environ 15 minutes destinées à des questions qui viseront à comprendre ce qui a mené les jeunes à participer au projet d'insertion socioprofessionnelle. Ensuite, la plus importante partie de l'entretien portera sur l'expérience du jeune pendant le projet. Les questions seront en lien avec ce qu'il faisait, comment ça se passait, ce qu'il a ressenti, etc. Cette section comptera environ 30 minutes. Puis à la fin, on parlera plus d'où il en est à présent. Le dernier 15 minutes prendra la forme d'un bilan afin de faire ressortir ce que le jeune a pu retirer du projet.

Le tout se déroulera dans une seule rencontre, d'une durée approximative d'une heure. La rencontre pourra avoir lieu dans un endroit choisi par le-la participant-e. L'entretien sera enregistré avec le consentement écrit de celui-ci.

Avantages liés à la participation

La participation au projet contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'insertion socioprofessionnel œuvrant auprès des jeunes en difficultés. Les résultats sauront nous éclairer par une meilleure compréhension des bénéfices liée à l'activité de jardinage/horticole afin d'innover dans nos pratiques d'intervention socioprofessionnelle. Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, vous aurez contribué à l'avancement de la science.

Risques liés à la participation

Certaines questions qui seront posées aux participants-es pourraient raviver des émotions désagréables liées à des souvenirs ou à des expériences de vie difficile. Dans le cas où le jeune aurait un besoin particulier, nous prévoyons avoir un bottin de ressources pour les jeunes afin de pouvoir recommander le participant.

De plus, lors de la collecte de données et de l'analyse, la confidentialité est en enjeu important. Le souci de l'anonymat du jeune sera une de nos priorités. Nous utiliserons de faux noms et nous nous engageons à omettre certaines situations qui pourraient mener à l'identification d'un participant.

Confidentialité

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de la recherche sont confidentiels et que seuls mon directeur de recherche (Jean-François René) et moi aurons accès aux informations recueillies et à leur transcription. Le matériel de recherche (enregistrement numérique et comptes-rendus écrits) ainsi que le formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé pour la durée totale du projet. Vos informations personnelles ne seront connues que des chercheurs et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Les entrevues transcrites seront numérotées et seuls les chercheurs auront la liste des participants et du numéro qui leur aura été attribué. La protection physique des documents papier se fera par un classeur verrouillé. Tous les matériels électroniques, audio, vidéo, etc. recueillis pendant la durée du projet seront conservés dans un ordinateur qui nécessite un nom d'utilisateur et un mot de passe lors de son utilisation. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront codés durant la durée de l'étude. L'ensemble des documents sera détruit deux ans après la dernière communication scientifique. Les données seront détruites par le biais d'un déchiqueteur en ce qui a trait au document papier, et les documents informatiques et numériques seront supprimés de tous les ordinateurs.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Geneviève Tousignant verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Une indemnité de 25 \$ est offerte aux participants afin de couvrir les dépenses encourues par les déplacements ainsi que le temps alloué au projet de recherche.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Étudiant-chercheur

Geneviève Tousignant

Étudiante à la maîtrise en Travail social

Téléphone : 514-278-1989

Courriel : geny1809@gmail.com

tousignant.genevieve@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Jean-François René

École de travail social

Poste : Professeur

Courriel : rene.jean-francois@uqam.ca

Téléphone : (514) 987-3000 poste 0289

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : *[indiquez les coordonnées courriel et téléphoniques du CERPE concerné, voir la page <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/comites-reunions-formulaires-eth-humains/cerpe-comites-evaluation-etudiants-humains.html>]*.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tel que présenté dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Montréal. [s. d.] Récupéré le 26 janvier 2017 de <http://agriculturemontreal.com/agriculture-urbaine-nord-sud>.

Agrobiosciences. [s. d.]. Récupéré le 26 janvier 2017 de <http://www.agrobiosciences.org/agriculture-monde-rural-et-societe/>

Allain, C. (2014). *Le choc des générations : cohabiter, une responsabilité partager*, Mont-Tremblant : Les productions Carol Allain.

American Horticultural Therapy Association. [s. d.] *About the American Horticultural Therapy Association*. Récupéré le 31 août 2017 de <http://ahta.org/>.

Amyot, J.-J. (2016). *Travailler auprès des personnes âgées* (4^e éd.). Paris : Dunod. Récupéré de https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=JyYcDAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP5&dq=personnes+%C3%A2g%C3%A9e+et+jardinage&ots=26AU6jNd3&sig=jY36wLC9aR414ByK53xG_k4-Vwo#v=onepage&q=personnes%20%C3%A2g%C3%A9e%20et%20jardinage&f=false.

Anctil, M. (2006). *Les jeunes et le travail à l'heure de la nouvelle économie*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval. Récupéré d'*Archimède, la Collection Mémoires et thèses électroniques* de l'Université Laval <http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/23823/23823.html>

Ansart, P. et Akoun, A. (dir.). (1999). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Le Robert et le Seuil.

Bellot, C. et Lalonde, P. (2013). Accompagnement des jeunes en difficultés. *Lien social et Politiques*, 70 (1) : 3-9. Récupéré le 31 août 2017 de <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2013-n70-lsp01056/>.

Bellot, C. et Rivard, J. (2007, juillet). *L'intervention par les pairs : un enjeu multiple de reconnaissance*. Communication présentée au deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention social, Namur, Belgique. Récupéré de https://aidq.org/wp-content/uploads/2016/07/LINTERVENTION_PAR_LES_PAIRS_UN_ENJEU_MULTIPLE-DE-RECONNAISSANCE-1.pdf

Bernard, A. (2015). La dynamique du chômage chez les jeunes Canadiens. *Aperçus économiques de Statistique Canada*, 11-626— X. Récupéré le 23 septembre 2015 de <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2013024-fra.htm>

Bio Cohérence. [s.d.]. Récupéré le 23 janvier 2017 de <http://www.biocoherence.fr/>.

Blanc, M. (2016). *Intégration sociale de jeunes adultes sortant de centre jeunesse, jumelage intergénérationnel et reconnaissance*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM <http://www.archipel.uqam.ca/8705/>.

Boucher, J. L. (2005). Pauvreté, fragilités individuelles et habitat : le rôle de l'économie sociale. *Revue Intervention économique*. 32. Récupéré le 31 août 2017 de <https://interventionseconomiques.revues.org/862>

Bouquet, B. (2006). Management et travail social. *Revue Française de Gestion*. 9 (168-169), 125-141. Récupéré le 31 août 2017 de <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-9-page-125.htm>

Braud, P. (2003). Violence symbolique et mal-être identitaire. *Raisons politiques*. 1 (9). Récupéré le 31 août 2017 de <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-1-page-33.htm>.

Breault, M-P. (2013). *Les enjeux relationnels et la construction du sens du travail des jeunes professionnels en insertion professionnelle*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, l'archive de publication électronique de l'UQAM <http://www.archipel.uqam.ca/5299/1/M12791.pdf>

Briche, H. (2016). Urbanisme d'austérité et marginalisation des acteurs publics d'une ville en déclin : le cas de la rénovation urbaine à Detroit. *Métropoles*. 18. Récupéré le 31 août 2017 de <https://metropoles.revues.org/5267>.

Canadian Horticultural Therapy Association. [s. d.] *About Horticultural Therapy; General Information*. Récupéré le 31 août 2017 de <http://www.chta.ca/education.htm>.

Carrefour jeunesse-emploi Montréal centre-ville. [s.d.]. Récupéré le 31 août 2017 de <http://cjemontreal.org/>.

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*. 22, 11-27. Récupéré le 31 août 2017 de <http://id.erudit.org/iderudit/1002206ar>

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2014). *L'exclusion sociale : construire avec celles et ceux qui la vivent ; Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion sociale à partir de l'expérience de personnes en situation de pauvreté*. Québec : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. Récupéré le 31 août 2017 de https://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Lexclusion_sociale.pdf.

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité. [s.d.]. *Mission, vision et valeurs*. Récupéré le 5 février 2017 de <http://www.cetab.org/mission-vision-et-valeurs>.

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre. (2015). *Document d'information ; Budget du Québec 2015-2016*. Récupéré le 31 août 2017 de <http://cocdmo.qc.ca/wp-content/uploads/2015/04/Document-dinformation-budget-2015-2016.pdf>.

Collectif des entreprises d'insertion du Québec. [s. d.]. Collectif des entreprises d'insertion du Québec. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://collectif.qc.ca/>

Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable [s. d.]. Récupéré le 6 septembre 2017 de <http://www.crapaud.uqam.ca/>.

CyberCap. [s. d.]. CyberCap. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://cybercap.qc.ca/>
D3Pierres. Récupéré le 28 octobre 2015 de <http://www.d3pierres.com/>

D'Amours, M. (2002). Économie sociale au Québec : Vers un clivage entre entreprise collective et action communautaire. *Revue internationale de l'économie sociale*. 284 (mai). Récupéré le 31 août 2017 de <http://www.erudit.org/fr/revues/recma/2002-n284-n284/1022268ar/>.

De la Chesnais, E. (2012, 6 février). Le bio rattrapé par la crise. *Le Figaro*. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.lefigaro.fr/conso/2012/02/06/05007-20120206ARTFIG00566-le-bio-rattrape-par-la-crise-economique.php>.

de Gaulejac, V. (2009). *Qui est « je »?* Paris : Édition du Seuil.

de Gaulejac, V. (2012). *La recherche malade du management*. Versailles : Éditions Quæ.

de Gaulejac, V., Blondel, F. et Taboada Leonetti, I. (2014). *La lutte des places*. Paris : Desclée de Brouwer.

Demers, M.-A. (2013). *Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise. Flash-Info travail et rémunération*. 14 (1), 1-7. Récupéré le 16 octobre 2015 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201302.pdf>

Dictionnaire Larousse. (2015). *Dictionnaire de français*. Récupéré le 31 août 2017 de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Doucet, M.-C. (2009). Théories du comportement humain et configuration sociale de l'individu. *Sociologie et sociétés*, 41(1), 35-53.

Doucet, M.-C. (2011). Problématisation des dimensions psychiques et sociales dans l'intervention, une perspective socioclinique. *Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire*, 17(1), 150-174.

Dubreucq, S., Chanut, F. et Jutras-Aswad, D. (2012) Traitement intégré de la comorbidité toxicomanie et santé mentale chez les populations urbaines : la situation Montréalaise. *Santé mentale au Québec*, 37 (1), 31-46. DOI : <http://dx.doi.org/10.7202/1012642ar>.

Duchemin, E. (2012). Agriculture urbaine : quelle définition ? Une actualisation nécessaire ? *Agriurbain*. [s.d.]. Récupéré le 16 février 2017 de <http://agriurbain.hypotheses.org/2705>.

Eilings, M. (2007). *Effects of care farms: Scientific research on the benefits of care farms for clients*. Wageningen, UR: Plant Research International. Récupéré le 31 août 2017 de http://www.carefarminguk.org/sites/carefarminguk.org/files/Effects_of_care_farms_Eilings.pdf

Emploi-Québec. [s. d.]. *À propos de nous*. Récupéré le 30 août 2017 de <http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/a-propos-de-nous/>

Emploi-Québec. [s. d.]. Métier et profession. *Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*. Récupéré de 17 juillet 2017 de http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_sommprofs_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&ssai=0&PT4=53&motpro=horticulture&cregn=QC&PT1=25&PT2=21&PT3=10&type=01&pro=8255&aprof=8255

EPRA Consulting. [s. d.]. *Le coaching ou la pratique de métavision* Récupéré le 31 août de <http://www.epra.be/consulting/fr/coaching/meta-vision>

Fontaine, A. (2011). Le travailleur de rue, passeur et médiateur dans la vie des jeunes. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les Transitions de la vie adulte des jeunes en difficultés : Concept, figures et pratiques*. (p. 187-199). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gauthier, M. (2015). Le paradoxe des transitions vers la vie adulte de jeunes aux multiples difficultés en période de prospérité. Dans S. Bourdon et R. Bélisle (dir.), *Regard sur les*

précarités dans le passage l'âge adulte au Québec. (p. 49-72). Québec : Institut national de la recherche scientifique.

Gauthier, M., Roberge, A. et Saint-Laurent, L. (1995). Questions et perspectives de recherche concernant la pauvreté chez les jeunes. *Service social*, 44 (3), 55-70.

Gergen, J.-K. (2005). *Construire la réalité : Un nouvel avenir pour la psychothérapie*. Paris : Édition le Seuil.

Gilbert, S. (2015). La parentalité chez les « jeunes adultes en difficultés » comme tremplin vers l'accès à l'autonomie adulte. Dans S. Bourdon, R. Bélisle (dir.), *Regard sur les précarités dans le passage l'âge adulte au Québec* (p. 49-72). Québec : Institut national de la recherche scientifique.

Gobeille, L. (2016, 30 juillet). La réinsertion sociale par l'horticulture. *Le Devoir*, Récupéré le 3 janv. 2017 de http://www.ledevoir.com/plaisirs/jardinage/476452/la-reinsertion-sociale-par-l-horticulture?utm_campaign=Autopost&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1470000234.

Goyette, M. (2011) Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les Transitions de la vie adulte des jeunes en difficultés : Concept, figures et pratiques* (p. 57-71). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, D., Grenier, S., Turcotte, M-È., Plagès, M., Pontbriand, A. et Corneau, M. (2012). *Évaluation de l'implantation et des effets d'intervention de groupe visant à soutenir le passage à la vie adulte de jeunes des centres de jeunesse et de jeunes autochtones* (Rapport final d'évaluation des groupes 1 à 6), Montréal : CREVAJ, ENAP. Récupéré le 31 août 2017 de <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2013/01/030374537.pdf>

Goyette, M., Mann-Feder, V., Turcotte, M-È., Pontbriand, A., Corneau, M. et M.-N. Royer. (2009). *Jeunes femmes à risque de maternité précoce et jeunes femmes enceintes ou mères issues des centres jeunesse : leur profil, leur devenir et les pistes d'intervention en vue de soutenir leur passage à la vie adulte*. Montréal : ENAP, Université du Québec, Récupéré le 31 août 2017 de <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/01/030277548.pdf>.

Guellil, A. (2016). Alimentation et agriculture : Vers plus de justice alimentaire? *Association des médias écrits communautaires du Québec*. Récupéré le 16 février 2017 de <https://amecq.ca/2016/08/15/alimentation-agriculture-vers-plus-de-justice-alimentaire/>

Haller, R. L., Kramer, C. L. (2006). *Horticultural therapy methods: Making connections in health care, human service, and community programs*. New York : The Haworth Press.

Helms, M. (2015, 26 août). Gilbert : 65 Rehabbed Homes Will Boost Detroit Values, *The Detroit Free Press*. Récupéré le 1 septembre 2017 de <http://www.freep.com/story/news/local/michigan/detroit/2015/08/26/quicken-home-depot-detroit-home-renovations/32393791/>

Hudon, M.-C. (2006). Les bénéfices issus du travail en économie sociale : le point de vue des femmes, cheffes de famille monoparentale, qui sont en emploi au sein d'entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) de la Gaspésie. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'*Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM*. <http://www.archipel.uqam.ca/3199/>

Hurteau, P., et Nguyen, M. (2016). *Les conditions d'un salaire viable au Québec en 2016 ? Calculs pour Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay et Sept-Îles*. Montréal, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. Récupéré le 4 septembre 2017 de http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Salaire_viable_WEB_05.pdf

Institut de la statistique du Québec. (2001). *Enquête sociale et de santé 1998 (2^e édition)*. Québec, Gouvernement du Québec. Récupéré le 10 octobre 2015 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/enquete-sociale-sante.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2009). *Regards statistiques sur la jeunesse ; état et évolution des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996-2000*. Sainte-Foy, Gouvernement du Québec. Récupéré le 10 octobre 2015 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf>

Institut Douglas du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal. (2014). *Jardin de sculptures*. Récupéré le 1 septembre de <http://www.douglas.qc.ca/page/jardin-sculptures>

Institut national de santé publique du Québec. (2010). *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois : conséquences et facteurs associés*. Québec, Direction du développement des individus et des communautés, Récupéré le 12 octobre 2015 de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1102_UsageSubsPsychoactivesJeunes.pdf

Jardins de la Terre. (2014). *Jardins de la Terre*. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.jardinsdelaterre.org/>

Jetté, C. et Goyette, M. (2010). Pratiques sociales et pratiques managériales : des convergences possibles? *Nouvelles pratiques sociales*, 22 (2) 25-34. Récupéré de <http://id.erudit.org/iderudit/044217ar>

Karabanow, J., Hughes, J. et Kidd, S. (2010). Travailler pour survivre : exploration du travail des jeunes de la rue. *Criminologie*, 43 (1), 7-29.

Kirouac, L. (2015). *L'individu face au travail-sans-fin — Sociologie de l'épuisement professionnel*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Labrie, V. (2015). Un projet de loi 70 hors la loi. [Billet de blogue]. Récupéré le 21 janvier 2017 de l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/un-projet-de-loi-70-hors-la-loi>

Lacroix, M.-E. et Potvin, P. (2010). *Le décrochage scolaire*. Trois-Rivières, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec. Récupéré de <http://rire.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Le-d%C3%A9crochage-scolaire.pdf>

Lessard, A., Fortin, L., Joly, J., Royer, E., Marcotte, D. et Potvin, P. (2007). Cheminement de décrocheurs et de décrocheuses. *Revue des sciences de l'éducation*, 33 (3) 647-662. Récupéré de <http://www.erudit.org/revue/rse/2007/v33/n3/018962ar.pdf>

Lévesque, B., Fontan, J.-M., et Klein, J.-L. (2014). *L'innovation sociale : Les marches d'une construction théorique et pratique*. [Document électronique]. Presse de l'Université du Québec, Québec. <https://flipbook.cantook.net/?d=%2F%2Fwww.entrepotnumerique.com%2Fflipbook%2Fpublications%2F20648.js&oid=7&c=&m=&l=fr&r=http://puq.ca&f=pdf>

Malo, M.-C. et Elkouzi, N. (2001). Alliance stratégique et apprentissage : Collectif des entreprises d'insertion du Québec et Comité économie sociale inter-CDÉC. *Nouvelles pratiques sociales*, 14 (2), 157-172.

Marcotte, J. (2007). *Les différentes trajectoires éducationnelles empruntées à l'émergence de la vie adulte : identifier les facteurs personnels, sociaux et scolaires dans une perspective développementale pour mieux comprendre et intervenir. Rapport de recherche*. Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/prprs/pdf/prprsFiche32.pdf>

Martuccelli, D. (2005). Les trois voies de l'individu sociologique. *EspacesTemps.net*. Travaux. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.espacestems.net/articles/trois-voies-individu-sociologique/>.

Milano, S. (1992). La pauvreté dans les pays riches. *Le Figaro*. Récupéré de <http://www.lefigaro.fr/conso/2012/02/06/05007-20120206ARTFIG00566-le-bio-rattrape-par-la-crise-economique.php>.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2008). *Agriculture biologique : certification ou accréditation ?* Récupéré le 3 janv. 2017 de <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/chaudiereappalaches/journalvisionagricole/autresarticles/agriculture/Pages/certification.aspx>

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2015). *Faire ensemble et autrement. Plan d'action en santé mentale 2015-2020*. [Document PDF]. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré le 31 août 2017 de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-914-04W.pdf>

Molgat, M. (1999). Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec. Rapport remis à la Société d'habitation du Québec. Montréal : Observatoire Jeunes et Société, INRS. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021156.pdf>

Molgat, M. (2011). De « l'âge adulte émergent » aux transitions : comment comprendre la jeunesse d'aujourd'hui ? Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les Transitions de la vie adulte des jeunes en difficultés : Concept, figures et pratiques* (p. 33-52). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Morissette, P., Maranda, M.-F., et Lessard, D. (2008). Précarisation socioprofessionnelle : trajectoires de jeunes travailleurs devenus toxicomanes. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 14 (1) 38-65. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://id.erudit.org/iderudit/018854ar>

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Récupéré le 5 août 2017 de <http://otstcfq.org/nos-professions>

Orofiamma, R. (2002). *Le travail de la narration dans le récit de vie*. Dans C. Niewiadomski et G. de Villers (dir.), *Souci et soin de soi : liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse* (p. 163-191). Paris : L'Harmattan. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.barbier-rd.nom.fr/narrationorofiamma.PDF>

Paillé, P. (2007). La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil (dir.), *Problèmes sociaux. Tome III. Théories et méthodologies de la recherche* (p. 409-443). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Panet-Raymond, J., Bellot, C., et Goyette M. (2003). *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*. Rapport présenté au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESS) et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

(FQRSC), annexe 9. Québec. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2005-v17-n2-nps948/011228ar/>

Petit, M. (2008). *Les attentes professionnelles des jeunes de la génération Y. Rapport no. 1. Recension des écrits*. Montréal : HEC Montréal. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.chimie.qc.ca/documents/etudes/GenerationYcsmorapport1.pdf>

Pousses urbaines. [s. d.] Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.poussesurbaines.org/>

Regroupement des Carrefours jeunesse-emploi. [s. d.]. *Jeunes en action*. Récupéré le 5 juin 2016 de <http://www.rcjeq.org/espace-jeunes/jeunes-en-action/>

Regroupement des comités de logement et association des locataires du Québec. (2017, 20 janvier). *Recul majeur pour les locataires*. [Communiqué]. Récupéré le 11 février 2017 de <http://rclalq.qc.ca/recul-majeur-pour-les-locataires/>.

Regroupement des jardins collectifs du Québec. [s. d.]. *À propos*. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.rjcq.ca/node/96.html>

Rhéaume, J. (2007). *Récits de vie et sociologie clinique*. Québec : Presses de l'Université Laval.

René, J.-F. (1993). Les jeunes et le rapport au travail : le point sur la littérature sociologique. *Nouvelles pratiques sociales*. 6 (2), 43-53. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://id.erudit.org/iderudit/301223ar>

Réseau international de sociologie clinique (RISC), [s.d.]. *L'Association*. Récupéré le 4 septembre 2017 <http://www.sociologie-clinique.org/>

Réseau québécois en innovation sociale. [s.d.]. *Qui sommes-nous ?* Récupéré le 3 mars 2017 de <http://www.rqis.org/a-propos/qui-sommes-nous-innovation-sociale/>

Ruelle verte. [s. d.]. *À propos*. Récupéré le 4 septembre 2017 de <https://ruelleverte.com/about/>

Secrétariat à la jeunesse. (2015). *Ensemble pour les générations futures. Politique québécoise de la jeunesse ; document de consultation*. Québec : Gouvernement du Québec. Récupéré le 4 septembre 2017 de <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/documents/pol-qc-jeunesse/2015-consultation-pol-jeune.pdf>

Sentier urbain [s. d.]. *Insertion socioprofessionnelle*. Récupéré le 4 septembre 2017 de <http://www.sentierurbain.org/insertion-socioprofessionnelle/>

Simson, S. et Straus, M. (1998). *Horticulture as therapy, principles and practice*. New York : Haworn Press.

Sureté du Québec (SQ). [s.d.]. Récupéré le 11 février 2017 de <http://www.sq.gouv.qc.ca/adolescents/capsules-info/intimidation-sq.jsp>

Thirot, M. (2011). Les passages de la vie adulte des jeunes en difficulté. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les Transitions de la vie adulte des jeunes en difficultés : Concept, figures et pratiques* (p. 75-89). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ulysse, P.-J. et Lesemann, F. (2004). *Citoyenneté et pauvreté — Politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ville de Montréal, (2016). *Stratégie alimentaire de Ville-Marie, Un engagement en faveur de la sécurité alimentaire et de la saine alimentation*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VMA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/STRAT%C9GIE%20ALIMENTAIRE%20DE%20VILLE-MARIE.PDF

Voyer, B., Potvin, M., et Bourdon, S. (2014). Les transformations et défis actuels de la formation générale des adultes. *Revue des sciences de l'éducation*, 40 (2), 191-213

Vultur, M. (2005). Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle : étude sur les jeunes désengagés. *Nouvelles pratiques sociales*, 17 (2), 95-108

Yerochewski, C. (2014). *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité — Travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde*. Québec : Presses universitaires du Québec.